

## E2.10 - PAYSAGE

### E2.10.1 - RAPPEL DES ENJEUX

Le site se trouve dans l'entité paysagère "Grands Plateaux artésiens et cambrésiens". Ces plateaux sont relativement plats et dénudés avec quelques rares boisements. Ils ne présentent pas d'enjeux paysagers forts.

Le site d'implantation est situé près des vallées de l'Escaut et de la Sensée qui présentent un intérêt paysager plus élevé. Le plateau du site est toutefois peu visible de ces vallées et les interférences paysagères du site avec celles-ci sont très limitées.

Les principaux axes de perception se situent depuis les agglomérations alentours et surtout depuis les axes routiers environnants. Il convient d'accorder une importance particulière à ces vues.

### E2.10.2 - JUSTIFICATION DU PROJET

Le choix du site et la justification du parti d'aménagement retenu sont exposés au chapitre "G - Esquisse des principales solutions de substitution", page 455.

Nous retiendrons essentiellement ici que le secteur est identifié comme favorable par le Schéma Régional Eolien (SRE) du Nord-Pas-de-Calais et que le plateau du site d'implantation ne montre pas de contrainte environnementale forte et est éloigné des habitations et éléments patrimoniaux environnants.

Sur le plan du paysage, le projet se justifie surtout par son implantation à proximité immédiate d'un pôle éolien existant, confortant ainsi l'objectif de densification paysagère de celui-ci et limitant par la même occasion le mitage du territoire par l'implantation de nouvelles éoliennes en site propre.

Nous noterons aussi que le projet, qui propose le développement d'un parc de 54 à 57,6 MW répond aux objectifs nationaux en matière de développement d'énergies renouvelables (objectif de 20% d'énergies renouvelables d'ici 2020) et aux ambitions affichées localement par le SRE (objectif de 1346 MW à l'horizon 2020 sur la région Nord-Pas de Calais sachant qu'à l'heure actuelle moins de la moitié de cette puissance a été mise en place ou acceptée).

### E2.10.3 - IMPACT DU PARC SUR LE PAYSAGE

#### E2.10.3.1 - Généralités

L'implantation d'éoliennes sur le plateau entraînera une modification importante de l'image du paysage, tant dans les lignes de composition dominantes que dans les rapports d'échelle.

Les éoliennes, d'une hauteur totale de 150 m sont, en effet, des éléments fortement marquants.

Aucun élément vertical déjà présent sur le site ne s'élève aussi haut. On note toutefois que d'autres parcs éoliens édifiés ou acceptés sont ou seront présents aux alentours dans un avenir proche. Dans ce cadre, on notera que les différents parcs éoliens acceptés alentours sont des petits groupes de 3 à 9 éoliennes implantés sur les plateaux agricoles, éloignés des habitations et relativement espacés les uns des autres (entre 1 à 2 km entre eux). Le projet s'intégrera dans ce cadre en renforçant le pôle éolien de l'Enclave tout en respectant des distances au bâti importantes (> 700 m).

#### E2.10.3.2 - Zone d'influence paysagère du parc éolien

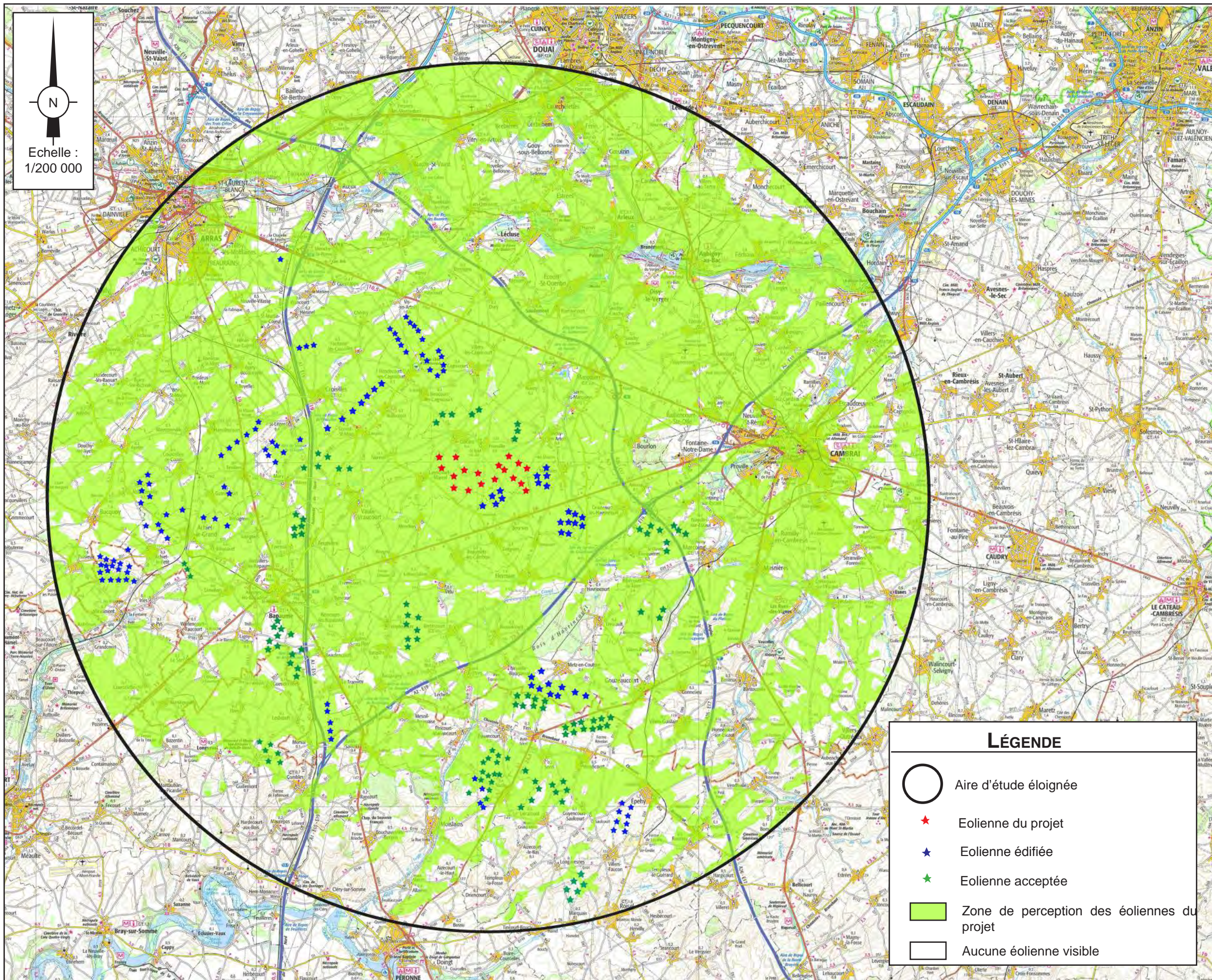
La ZVI (Zone Visuelle d'Influence) est une carte de présentation des surfaces depuis lesquelles le parc éolien est potentiellement visible, en fonction de la topographie. Cette carte est présentée en Figure 104.

La simulation ne prend pas en compte les effets de masquage du bâti et des éléments ponctuels de végétation.

Ce calcul est effectué à partir du module ZVI du logiciel Windpro (version 2.7) pour l'ensemble des éoliennes sur le site.

Le détail de la méthodologie est donné au chapitre "K2.1 - Impacts paysagers", page 590.











**FIGURE 104 : ZONE DE PERCEPTION THÉORIQUE DU PARC (ZVI)**

Comme on le constate sur cette figure, le paysage relativement plan permettra une perception assez uniforme du parc, sur ses abords.

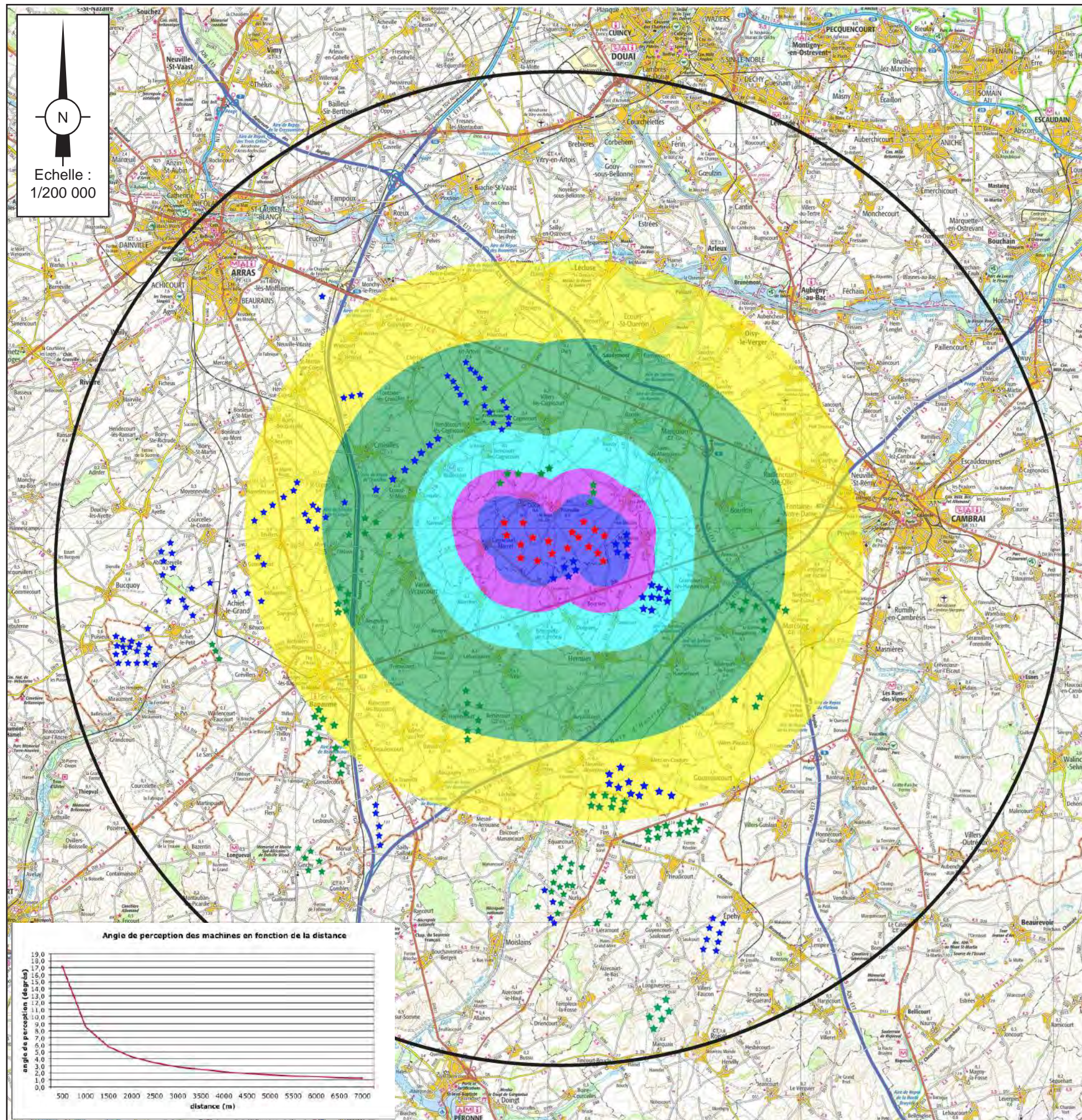
Il sera par contre moins visible depuis les zones de vallées notamment celles de l'Escaut, de la Sensée et de la Scarpe, ainsi que depuis les secteurs plus lointains, plus facilement masqués par la topographie ou les forêts.

On note en particulier une moins grande visibilité du parc depuis le Vermandois, le Santerre et l'Amiénois, territoires du Sud à la topographie plongeante par rapport au site d'implantation.

**LÉGENDE**

-  Aire d'étude éloignée
-  Eolienne du projet
-  Eolienne édiée
-  Eolienne acceptée
-  Zone de perception des éoliennes du projet
-  Aucune éolienne visible





**FIGURE 105 : INTENSITÉ DE LA PERCEPTION DU PARC : ANGLE VERTICAL SOUS-TENDU**

Cette carte indique les angles de perception du parc éolien en fonction de la distance (plus l'angle est important, plus la perception est forte).

Globalement, dans un rayon de 1,2 km, l'angle vertical sous-tendu du parc éolien est supérieur à 7° (perception forte).

Au delà de 8,6 km, l'angle vertical sous-tendu est inférieur à 1° (perception faible).

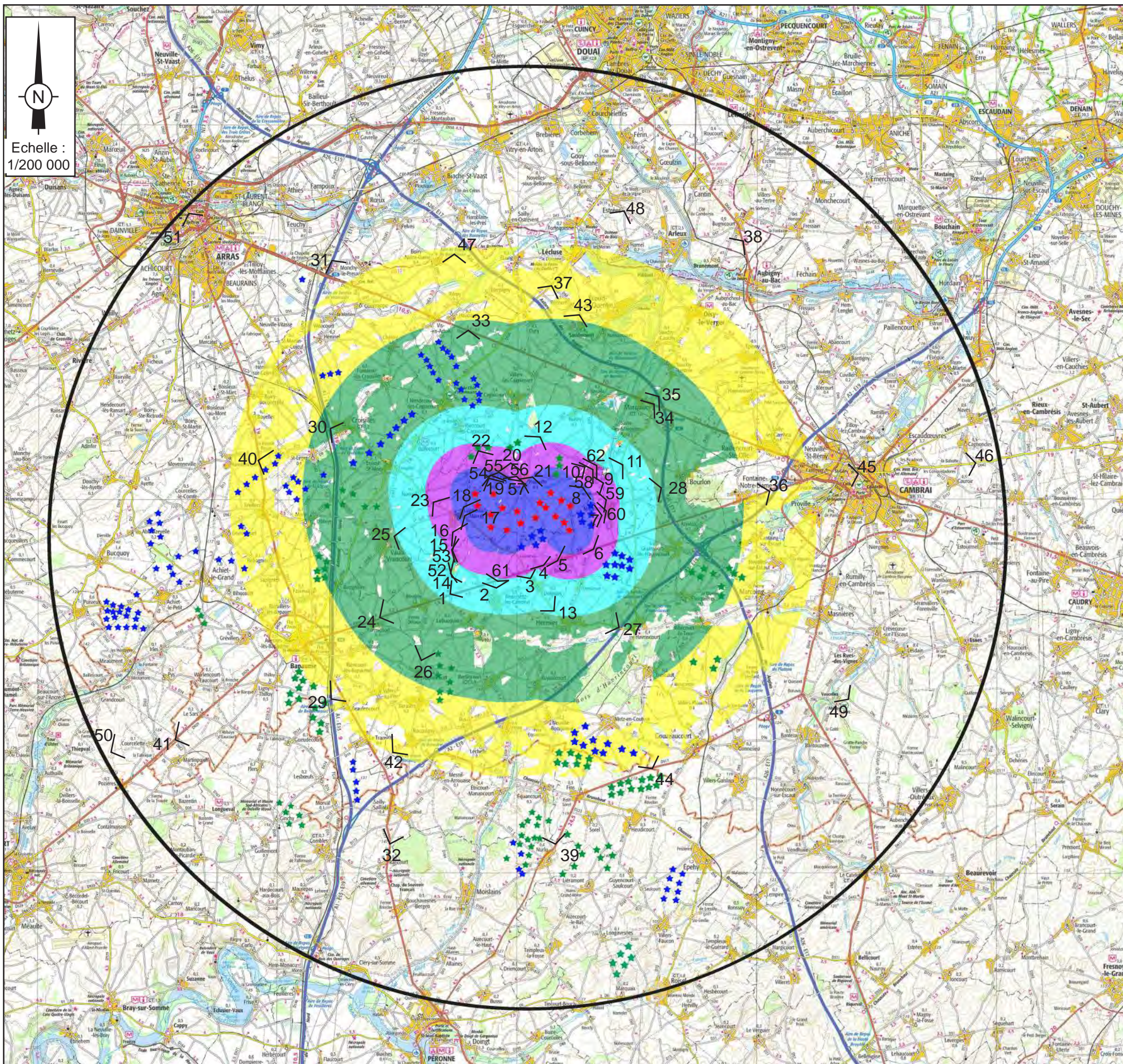
On constate que le parc éolien présente une perception visuelle assez forte dans un rayon de 2,5 km autour du site. Cette perception va décroissant avec l'éloignement.

Notons que cette carte ne prend pas en compte la topographie ni la présence de végétation et de bâti, susceptibles de créer des masques vis-à-vis du parc éolien. En ce sens, elle correspond à la vision maximale que l'on peut avoir de celui-ci.

**LEGENDE**

- Aire d'étude éloignée
- Eolienne du projet
- Eolienne existante
- Eolienne accordée
- > 7°, soit < 1,2 km : perception forte
- De 3,5 à 7°, soit entre 1,2 et 2,5 km : perception assez forte
- De 2 à 3,5°, soit entre 2,5 et 4,3 km : perception modérée à assez forte
- De 1 à 2°, soit entre 4,3 et 8,6 km : perception faible à modérée
- De 0,7 à 1°, soit entre 8,6 et 12,3 km : perception faible
- < 0,7°, soit > 12,3 km : perception très faible à nulle





**FIGURE 106 : INFLUENCE VISUELLE GLOBALE DU PARC ÉOLIEN**

Cette carte regroupe les informations des cartes de la Figure 104 et de la Figure 105.

Elle donne donc un aperçu de l'influence globale potentielle du parc éolien sur l'ensemble du périmètre d'étude.

Les photosimulations présentées dans les paragraphes suivants, et dont la localisation est précisée sur cette figure, permettent de se rendre compte de cet impact.

**LÉGENDE**

- Aire d'étude éloignée
  - Eolienne du projet
  - Eolienne existante
  - Eolienne accordée
  - Perception forte
  - Perception assez forte
  - Perception modérée à assez forte
  - Perception faible à modérée
  - Perception faible
  - Perception très faible à nulle (ou effet de masque)
- Localisation des photosimulations :**
- Angle de vue et numéro des photosimulations



### E2.10.3.3 - Présentation des simulations paysagères du projet

L'objectif des photosimulations est de permettre l'appréciation de l'incidence visuelle du projet. Elle n'est pas de rechercher de manière exhaustive toutes les vues permettant d'apercevoir le projet. Les vues présentées sont localisées notamment sur la carte en Figure 106.

Ainsi, pour la sélection des points de vue, nous croisons plusieurs critères et cherchons à analyser objectivement plusieurs aspects :

#### ☐ depuis les abords immédiats du site :

- depuis l'extérieur des villages, en s'approchant du site (influence visuelle la plus forte),
- avec la silhouette des villages et les parcs (vue en arrière des villages),

#### ☐ depuis le périmètre éloigné, notamment dans les secteurs supplémentaires d'où seront visibles des éoliennes, ou depuis lesquels l'emprise visuelle des éoliennes sera la plus fortement augmentée :

- depuis les points de vue à fréquentation significative (grande route, lieu touristique, monument emblématique, ...),
- depuis les monuments historiques.

Les vues tiennent également compte des directions de découverte principales du paysage (axe de route). En effet, même s'il est possible d'observer un parc éolien depuis un axe fréquenté, le photomontage ne sera pas représentatif si l'angle de perception est supérieur à 60° par rapport à l'axe de la route.

Les vues proposées tiennent compte de la fréquentation et de l'accessibilité des points de vue. Ainsi, on ne propose pas de vue depuis un chemin rural isolé fréquenté uniquement par quelques personnes. En effet, même si le point offre une vue particulière, il n'est pas représentatif de l'influence visuelle globale du parc.

A chaque point de vue seront généralement montrés :

- le panorama (grand angle) du paysage de l'état initial, qui inclut les parcs existants ainsi que les projets accordés, pour montrer dans quel paysage le projet s'inscrit,
- le panorama précédent incluant la simulation du projet. Ce panorama montre l'impact du projet dans le grand paysage,
- le "zoom", qui correspond en fait à l'impact réel des éoliennes pour l'œil humain.

Le tableau suivant liste ces photosimulations.

Les cases grises correspondent à l'objectif recherché par chaque point de vue afin d'évaluer l'impact paysager du projet. Certaines photosimulations permettent d'étudier plusieurs points : co-visibilité avec les éléments du patrimoine et avec les parcs éoliens par exemple. Dans ce cas, les différents objectifs sont indiqués dans le tableau.

Remarques :

- les simulations ont tendance à exagérer l'impact visuel par rapport à une photo identique prise avec des éoliennes réelles (prise en compte systématique des conditions météorologiques optimales),
- tous les monuments historiques et sites ne font pas l'objet d'une photosimulation. En ce qui les concerne, une analyse détaillée est présentée au paragraphe "E2.10.3.6 - Simulations paysagères aux abords des monuments", page 358,
- les photosimulations ont été réalisées en prenant en compte et en représentant les projets éoliens acceptés.

\* : Se référer aussi au volet paysager spécifique pour cela, qui représente les panoramas entiers selon la règle de l'"impact réel".



N° de la photosimulation	Distance au projet (km)	Axes de déplacement majeurs	Villes et villages, lieux de vie	Silhouette des villages	Etude des visibilitées et co-visibilitées avec sites et monuments remarquables	Parcs éoliens environnants visibles ou proches
1	3,85	RD930				Ensembles éoliens de l'Enclave / Graincourt, parcs de La Crémière et de l'Arbre Chaud
2	3,12		Abords de Beaumetz			Ensembles éoliens de l'Enclave / Graincourt / Arbre Chaud
3	2,55	RD5	Abords de Doignies / cimetière	Louveral	Cimetière britannique de Doignies	Ensemble éolien de l'Enclave / La Crémière
4	2,26	RD930	Abords de Louveral	Louveral	Monument commémoratif de Louveral	Ensemble éolien de l'Enclave
5	1,7	RD930	Boursies			
6	1,4	RD930/RD34b		Boursies		Ensembles éoliens de l'Enclave / La Crémière / L'Arbre Chaud
7	1,7	RD34b	Moeuvres			Ensembles éoliens de l'Enclave / La Crémière / L'Arbre Chaud
8	0,82		Inchy-en-Artois			Ensemble éolien de l'Enclave, Parcs éoliens des Vents d'Artois et de Saint Léger
9	1,85	RD34b	Inchy-en-Artois	Inchy / Moeuvres		Ensemble éolien de l'Enclave
10	1,9	RD22	Inchy-en-Artois			
11	3,25	RD15	Sains-les-Marquion	Inchy / Moeuvres	Cimetière britannique de Sains-les-Marquion	Ensembles éoliens de l'Enclave / La Crémière / L'Arbre Chaud
12	2,8	RD14			Cimetière britannique de Buissy	Ensembles éoliens de La Crémière et de L'Arbre Chaud
13	4	RD5	Hermies	Doignies		Ensembles éoliens de l'Enclave / La Crémière / L'Arbre Chaud
14	3,2	RD18	Morchies - Sud			Ensemble éolien de l'Enclave
15	2,25	RD18	Morchies - Nord	Morchies		Ensembles éoliens de l'Enclave / Graincourt
16	1,85	RD18	Lagnicourt-Marcel - Sud			Ensembles éoliens de l'Enclave / Graincourt
17	0,86	RD5	Lagnicourt-Marcel - Est			Ensembles éoliens de l'Enclave / Graincourt et de Metz-en-Couture, Equancourt, Gouzeaucourt
18	0,69	RD14	Lagnicourt-Marcel - Nord			Ensemble éolien de l'Enclave
19	1	RD14	Quéant - Sud			
20	2,32	RD14	Quéant - Nord	Quéant / Pronville		Ensembles éoliens de l'Enclave / Graincourt
21	1,1	RD22	Pronville - Est	Pronville		Ensembles éoliens de l'Enclave / Graincourt
22	2,05	RD38		Quéant		Ensembles éoliens de La Crémière, l'Arbre Chaud, l'Enclave / Graincourt et de Metz-en-Couture, Equancourt, Gouzeaucourt
23	1,9	RD5		Lagnicourt-Marcel		Ensembles éoliens de l'Enclave / Graincourt, des Pâquerettes et de Metz-en-Couture, Equancourt, Gouzeaucourt
24	7,23	RD930	Frémicourt	Beugny		Ensembles éoliens de la Crémière / l'Enclave / Graincourt et de la plaine et vents d'Artois
25	4,2	RD36	Vaux-Vraucourt		Cimetière britannique de Vaux-Vraucourt	Ensembles éoliens de l'Enclave / Graincourt et de Metz-en-Couture, Equancourt, Gouzeaucourt
26	7,2	RD20	Haplincourt			Ensembles éoliens de l'Enclave / La Crémière / L'Arbre Chaud et des Pâquerettes
27	5,4	A2/RD5			Cimetière allemand de Rancourt	



N° de la photosimulation	Distance au projet (km)	Axes de déplacement majeurs	Villes et villages, lieux de vie	Silhouette des villages	Etude des visibilitées et co-visibilitées avec sites et monuments remarquables	Parcs éoliens environnants visibles ou proches
28	4,4	A26/route de Bourlon				Ensembles éoliens de l'Enclave / Graincourt / L'Arbre Chaud / La Crémère, parc éolien des vents d'Artois / Ensembles éoliens de Saint-Léger / La Sensée / seuil de Bapaume
29	11,65	A1/route de Beaulencourt		Beaulencourt		
30	8	A1/route de Croisilles		Croisilles		Parcs éoliens des vents d'Artois et du chemin de Mory, Ensemble éolien de l'Enclave / La Crémère
31	13,5	A1/route de Monchy-le-Preux				Parc des crêtes d'Hénel
32	16,4	RD1017		Sailly-Saillisel		Parcs de Le Transloy et des Pâquerettes
33	8	RD939				Parc de la plaine d'Artois, ensembles éoliens de l'Enclave/Graincourt/Arbre Chaud/La Crémère
34	6,4	RD939/RD5	Marquion			
35	7	RD14		Baralle		Ensemble éolien de l'Arbre Chaud / La Crémère
36	10	RD630		Fontaine-Notre-Dame		
37	10,2	RD956/RD59				Parc de la plaine d'Artois
38	15,6	RD643		Brunémont		
39	15,5	RD917				Parc de Nurlu, parc du Maisel, ensembles éoliens de Douiche et de l'Inter-Deux Bos, ensembles éoliens de l'Enclave et Graincourt et les Pâquerettes
40	10,75	RD917				Ensembles éoliens de Saint-Léger / La Sensée / Chemin de Mory
41	18,8	RD929				Parcs éoliens de l'Enclave / Graincourt / Arbre Chaud / La Crémère / Les Pâquerettes / Le Rio / Les Tilleuls / Le Transloy / Les Hauts de Combles
42	12,15	RD19		Rocquigny	Eglise de Rocquigny	Ensemble éolien de l'Enclave / Les Pâquerettes / Parc du Chemin de Mory
43	9			Saudémont	Eglise de Saudémont	Ensemble éolien de l'Arbre Chaud/La Crémère
44	12,4	RD9117			Borne de Gouzeaucourt	Parc de l'Inter-Deux Bos
45	14,1		Cambrai		Centre historique de Cambrai	
46	20,17	RD942		Cambrai	Cathédrale de Cambrai	
47	11,93	GR121			Site inscrit des marais de Rémy et source de la Brogne	Ensembles éoliens de l'Enclave / Graincourt / Arbre Chaud / La Crémère ensembles éoliens des vents d'Artois / plaine d'Artois
48	14,35			Le Hamel	ZPPAUP/AVAP du Hamel	Ensembles éoliens de l'Arbre Chaud / La Crémère
49	16,6	RD96			Site inscrit du Haut-Escaut / Abbaye de Vaucelles	Ensembles éoliens de l'Enclave / Graincourt
50	21,7			Courcelettes	Site classé des trois mémoriaux de Thiepval, Beaumont-Hamel et leurs perspectives	Ensembles éoliens de l'Enclave / Graincourt / Arbre Chaud / La Crémère, parc éolien du Rio
51	19,3		Arras		Centre historique d'Arras, beffroi	



N° de la photosimulation	Distance au projet (km)	Axes de déplacement majeurs	Villes et villages, lieux de vie	Silhouette des villages	Etude des visibilitées et co-visibilitées avec sites et monuments remarquables	Parcs éoliens environnants visibles ou proches
52	3	RD1017	Morchies		Cimetière australien au Sud de Morchies	
53	2,26	RD939	Morchies		Cimetière militaire au Nord de Morchies	Ensembles éoliens de l'Enclave//Arbre Chaud
54	1	RD939/RD5	Quéant		Eglise de Quéant	
55	1,11	RD14	Quéant			
56	1,43	RD630	Pronville		Eglise de Pronville	
57	1,52	RD956/RD59	Pronville		Eglise de Pronville	
58	2,06	RD643	Inchy-en-Artois			Ensemble éolien de l'Enclave
59	1,8	RD917	Moeuvres		Cimetière britannique Nord de Moeuvres	Ensemble éolien de l'Enclave
60	1,83	RD917	Moeuvres			Ensemble éolien de l'Enclave
61	2,5	RD930			Cimetière britannique de Beaumetz-les-Cambrai	Ensemble éolien de l'Enclave
62	2,32	RD19	Inchy-en-Artois		Eglise d'Inchy-en-Artois	



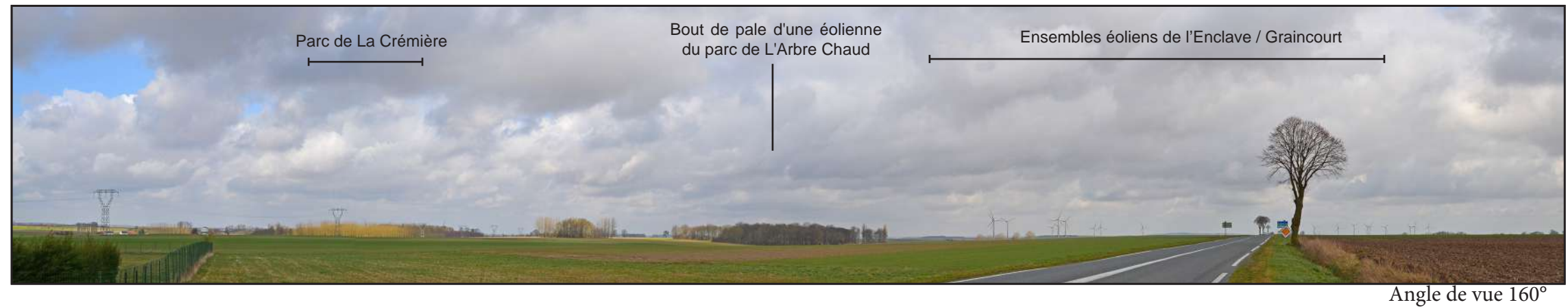
## E2.10.3.4 - Simulations paysagères depuis les abords proches du projet

### • Photosimulation 1 : Depuis la RD930 au carrefour avec la RD18 - route de Lebuquière à Morchies (Projet à 3 850 m)

Nous sommes ici sur la RD 930 (axe Bapaume-Cambrai) au Sud-Ouest du projet entre Beugny et Beaumetz-lès-Cambrai et plus exactement après l'habitation située au carrefour avec la RD18. Depuis ce point, nous découvrons le site du projet sur le côté gauche de la voie. Nous y apercevons notamment la ligne électrique THT et ses pylônes qui bordent l'Ouest de la zone d'implantation potentielle ainsi que quelques éléments du milieu naturel, en particulier, le bois des Chauffours et les abords boisés de Lagnicourt (on perçoit au dessus de ces boisements, le haut de quelques éoliennes de La Crémière et de l'Arbre Chaud). En arrière, dans l'axe de la voie, nous percevons les éoliennes des parcs de l'Enclave et de Graincourt.

La simulation nous fait découvrir les éoliennes du projet (la plus proche se situe à 3,8 km). Comme on peut le constater, celles-ci complètent l'agencement du secteur en densifiant le pôle éolien autour des éoliennes existantes.

#### État initial - Vue panoramique



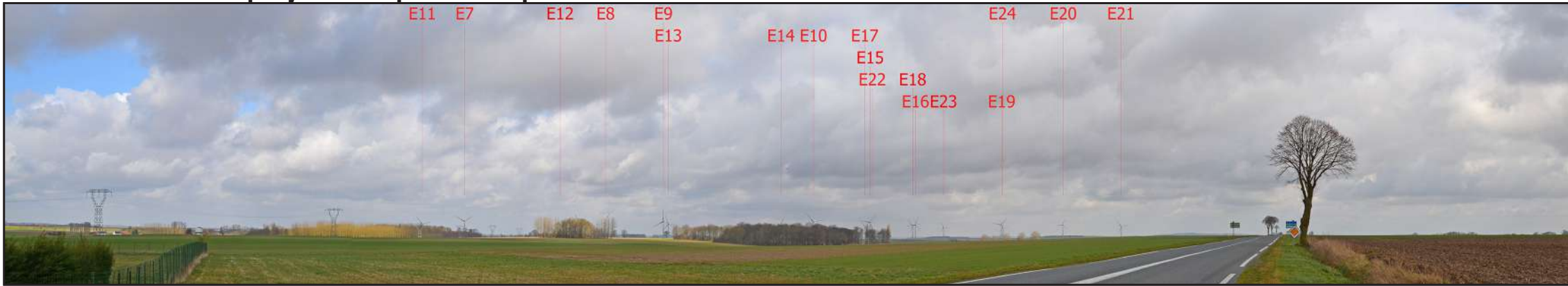
#### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Angle de perception humaine : 60°



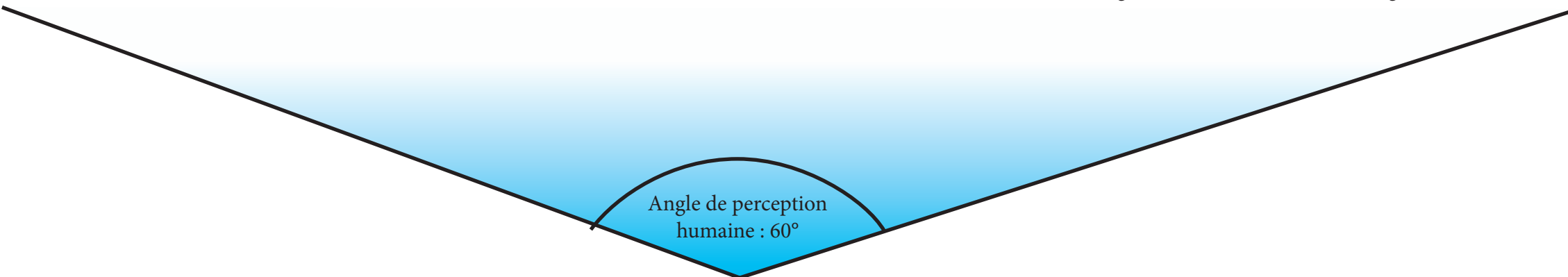
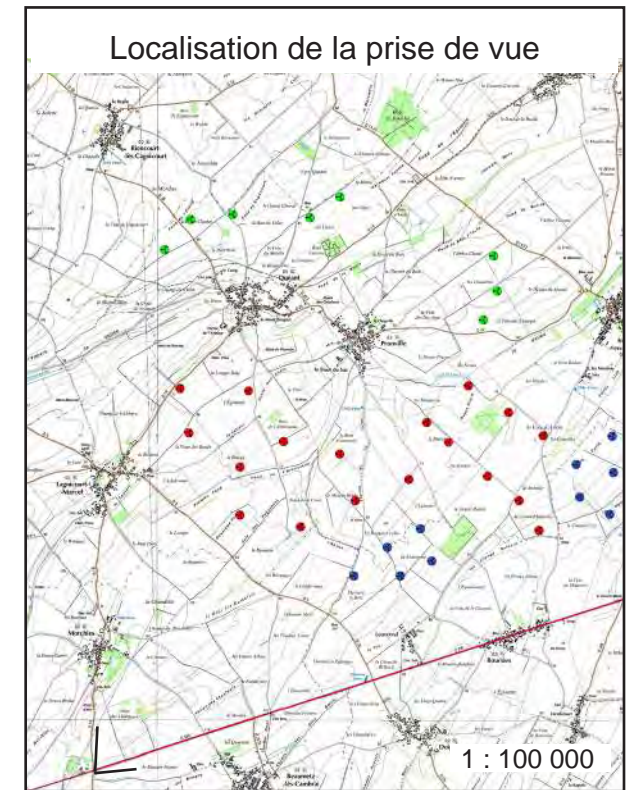
### Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• **Photosimulation 2 : Depuis la RD18E1 à la sortie de Beaumetz-les-Cambrai (Projet à 3 120 m)**

Nous sommes ici sur la RD18E1, petite départementale desservant Beaumetz-lès-Cambrai, à la sortie Nord du village. Le plateau du site qui se trouve à environ 3 km de là n'est pas pleinement visible. En effet, la topographie montante du secteur et la présence d'habitations situées un peu plus haut limite les perceptions. Outre le bâti, le paysage est marqué par des éléments du milieu naturel ainsi que par une ligne téléphonique bordant l'axe de la voie, une ligne électrique MT traversant le plateau agricole sur le côté droit et, au loin, par les éoliennes des parcs de l'Enclave, de Graincourt et de l'Arbre Chaud.

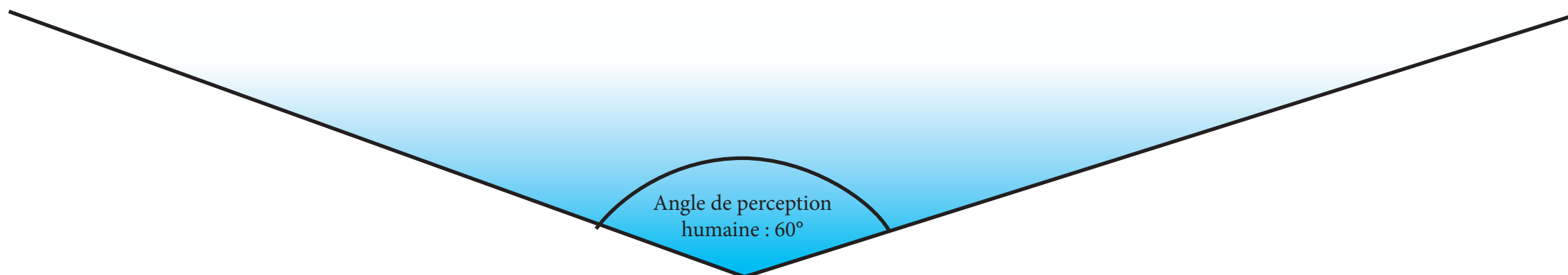
Comme on peut le constater, une partie du projet (haut des éoliennes les plus proches) émerge sur le plateau agricole situé à droite venant ainsi densifier les parcs de Graincourt et de l'Enclave.

**État initial - Vue panoramique**



Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**

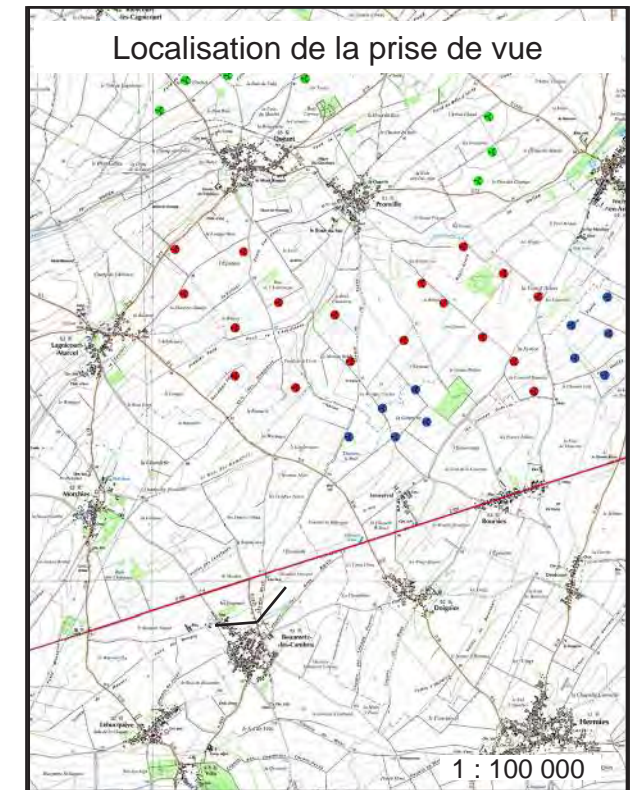




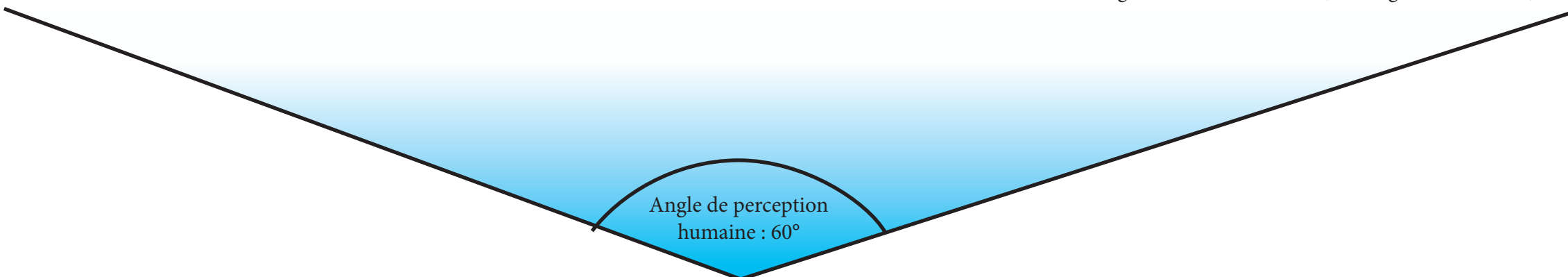
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• **Photosimulation 3 : Depuis la RD5 aux abords de Doignies (Projet à 2 550 m)**

Nous sommes ici sur la RD5 à la sortie Nord de Doignies à hauteur du cimetière britannique. Depuis ce point, le plateau du site n'est pas visible, le paysage ne s'étendant uniquement que jusqu'aux abords de la RD930. Le paysage est celui d'un plateau agricole dénudé présentant une pente ascendante. L'horizon, assez proche est marqué par un carrefour (croisement RD5/RD930, présence de panneaux indicateurs). A gauche de ce carrefour se trouve du bâti ainsi qu'un château d'eau. A l'arrière plan, on aperçoit une ligne électrique aérienne.

Sur la droite, plus loin le long de la RD930, on aperçoit encore des éléments du bâti (hameau de Louverval). On aperçoit aussi en arrière, les éoliennes d'un des parcs de l'Enclave et au loin celles de La Crémière.

La simulation du projet fait apparaître le haut de quelques éoliennes (éolienne la plus proche à 2,5 km environ) sur cette partie droite, venant ainsi compléter le pôle éolien local.

**État initial - Vue panoramique**



Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**



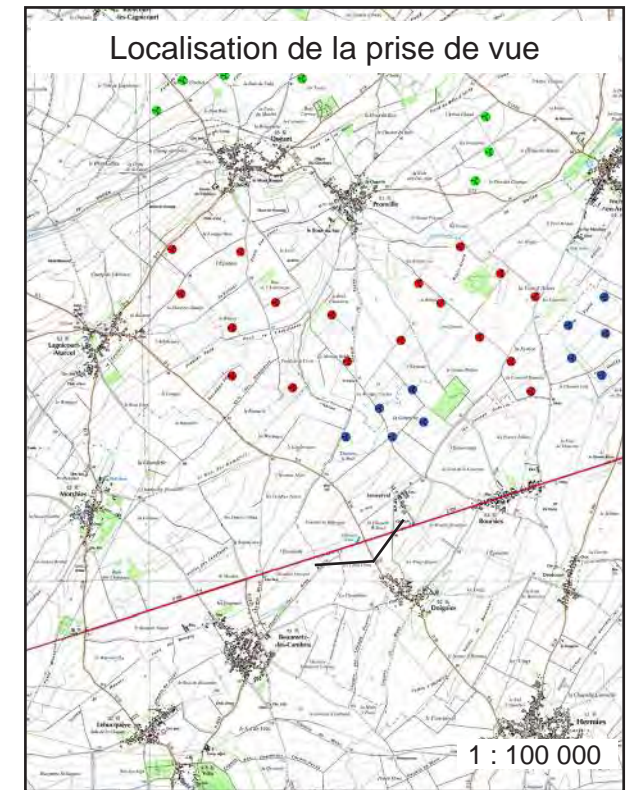
Angle de perception humaine : 60°



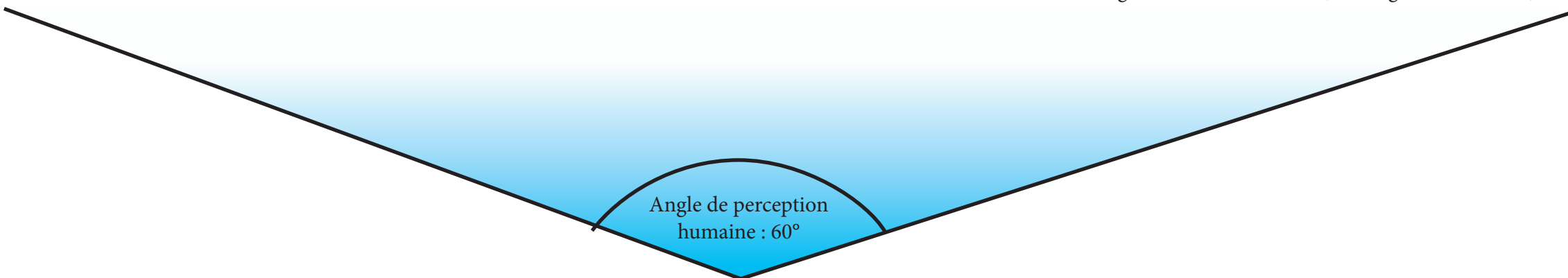
### Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• **Photosimulation 4 : Depuis la RD930 à la sortie de Boursies (Projet à 2 260 m)**

Depuis la RD 930 à la sortie de Boursies, sitôt passé une crête, le paysage s'ouvre sur Louverval et son cimetière commémoratif de la Grande Guerre (avec projet d'inscription à l'UNESCO en 2018). Quelques éléments du bâti apparaissent également dans un environnement boisé. L'arrière plan est quant à lui marqué par un vaste plateau agricole dont les limites sont fixées par les ondulations du plateau. Les éoliennes des parcs de l'Enclave et de la Crémière sont visibles.

Quelques éoliennes du projet seront également visibles en arrière plan sur le plateau entre celles de l'Enclave et celles de la Crémière.

**État initial - Vue panoramique**



Angle de vue 160°

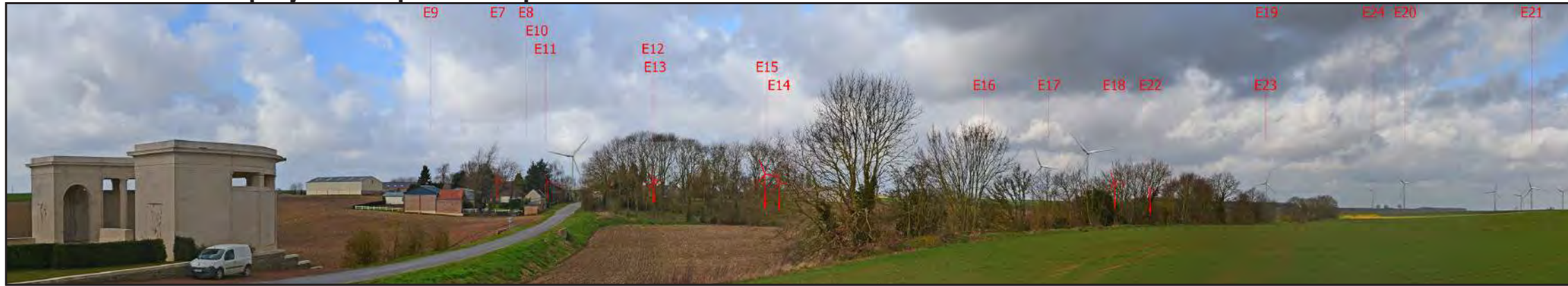
**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**



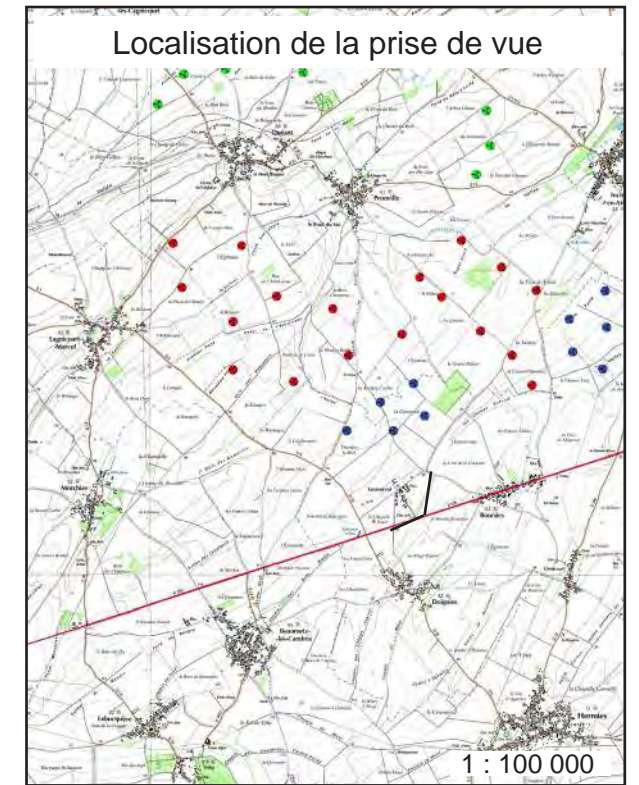
Angle de perception humaine : 60°



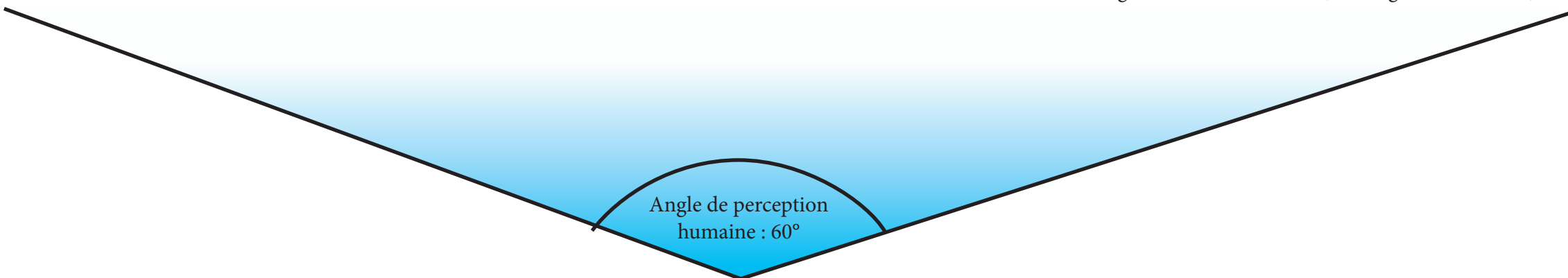
### Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





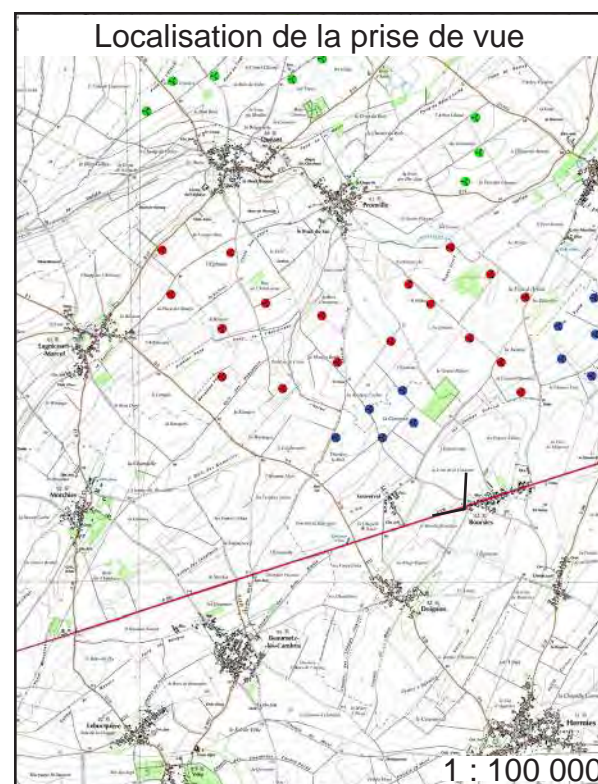
• Photosimulation 5 : Depuis la RD930 à Boursies (Projet à 1 700 m)



Nous sommes ici sur la RD930 à Boursies, à l'Ouest de l'agglomération. La photographie est prise en direction du site du projet face au chemin de Louverval.

Comme on peut le constater, la topographie, mais surtout le bâti limitent toute perception sur les plateaux agricoles environnants.

Ni les éoliennes de l'Enclave, ni celles du projet ne sont visibles.









• **Photosimulation 6 : Depuis le carrefour RD930/RD34b (Projet à 1 400 m)**

Nous sommes ici sur la RD930 sur la commune de Boursies au croisement avec la RD34b (route d'Hermies à Moeuvres). Depuis ce carrefour, le paysage montre un vaste openfield très dénudé où seuls les éléments du bâti (Boursies dans l'axe de la RD930) et les éoliennes des parcs de l'Enclave, La Crémière et l'Arbre Chaud permettent de se repérer.

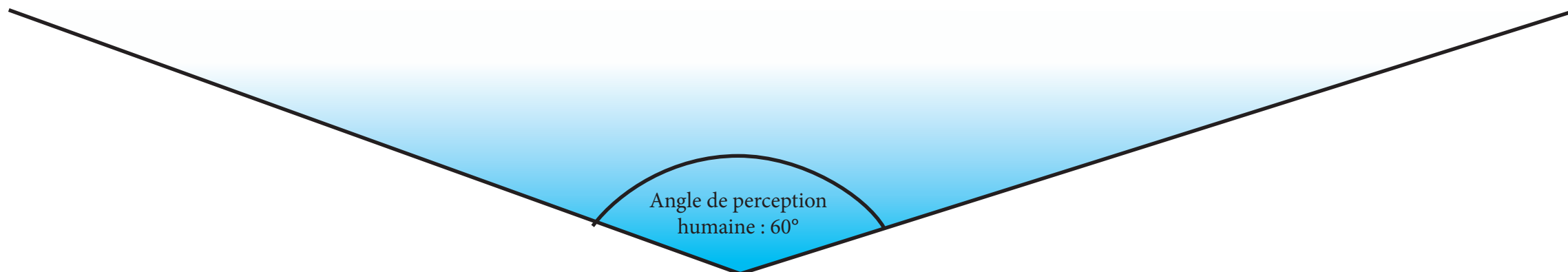
D'ici, les éoliennes du projet apparaissent derrière l'horizon. Comme on peut le constater, celles-ci s'étalent entre celles de l'Enclave, la Crémière et l'Arbre Chaud venant ainsi compléter le pôle éolien local.

**État initial - Vue panoramique**



Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**

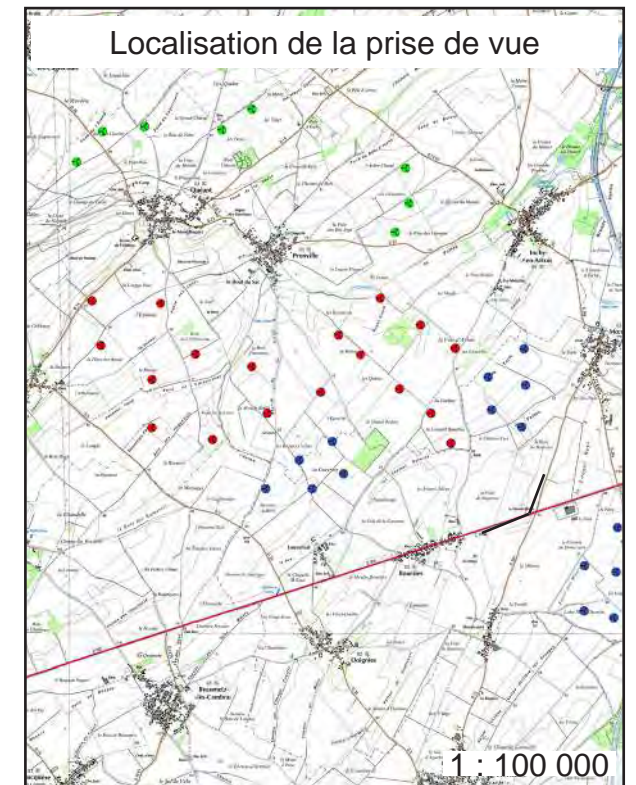




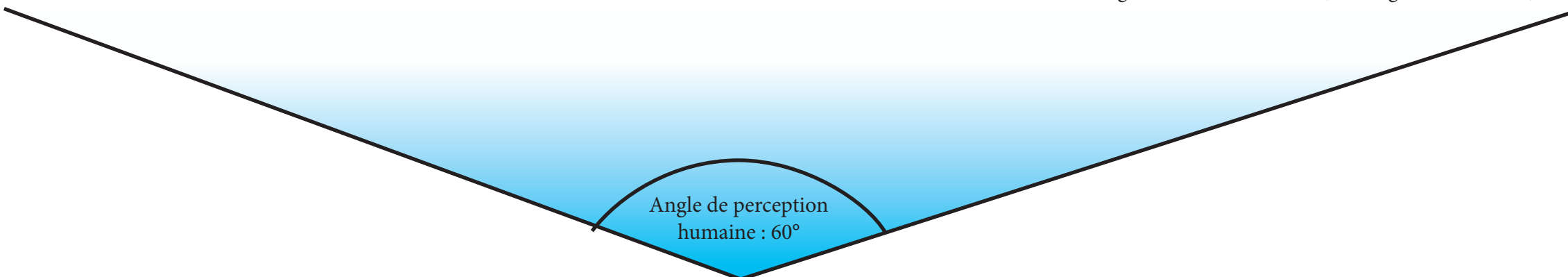
### Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• **Photosimulation 7 : Depuis la RD34b à la sortie de Moeuvres (Projet à 1 700 m)**

A la sortie de Moeuvres, sur la RD34b, un vaste plateau agricole s'étend à l'horizon. Quelques éléments du milieu naturel l'agrémentent en premier plan (talus ponctuellement arbustifs notamment).

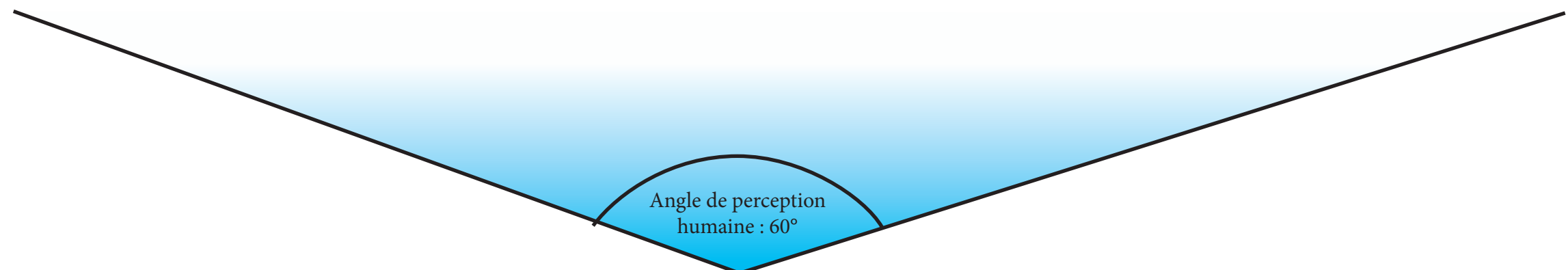
Au sein de ce vaste plateau, on découvre les éoliennes des parcs de l'Enclave et à droite, au loin, celles de l'Arbre Chaud et de la Crémère.

Les éoliennes du projet apparaissent derrière celles du premier parc de l'Enclave en agrémentant le plateau agricole.

**État initial - Vue panoramique**



**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**

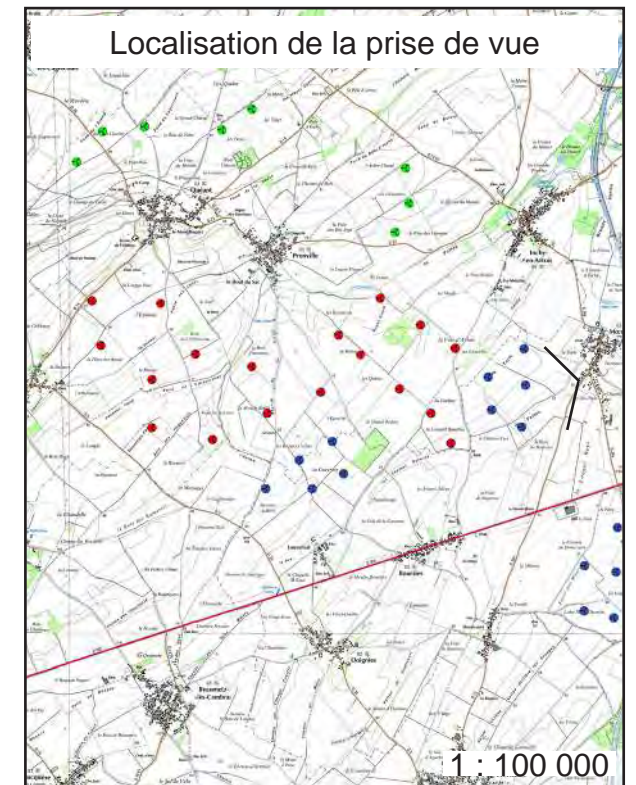




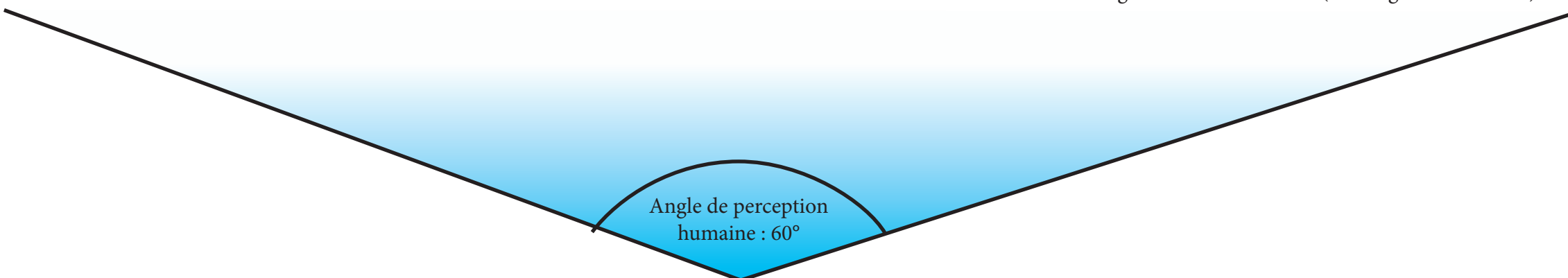
### Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• Photosimulation 8 : Depuis la sortie de Inchy-en-Artois en direction du projet (Projet à 820 m)

État initial - Vue panoramique

A la sortie d'Inchy-en-Artois, sur la voie communale menant à Boursies, le plateau agricole est marqué présence des éoliennes de l'Enclave ainsi que par un boisement important présent à l'horizon, le bois du Rédoir (éléments repères).

On aperçoit également au loin, les éoliennes des Vents d'Artois et de Saint-Léger.

Les éoliennes du projet, positionnées sur l'ensemble du plateau, marquent le paysage local en complétant le pôle éolien de l'Enclave.



Angle de vue 160°

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



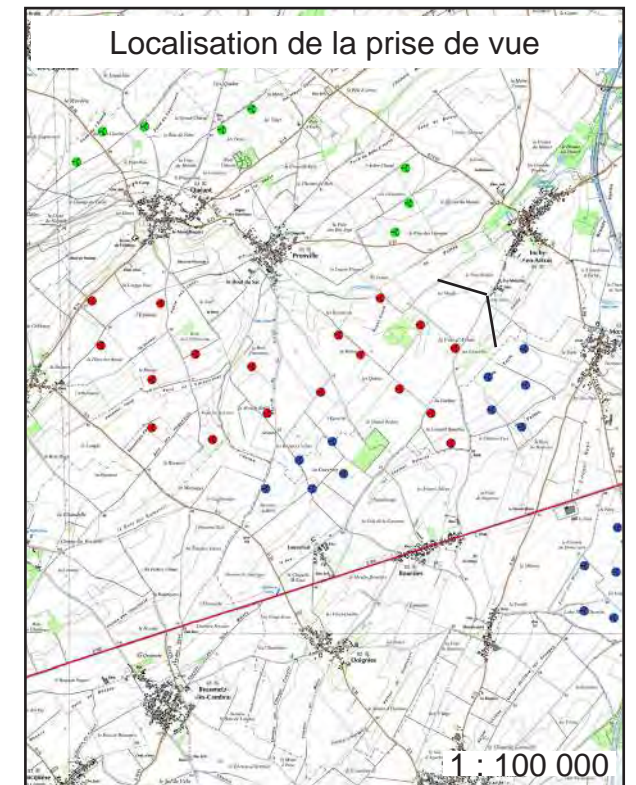
Angle de perception humaine : 60°



## Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)

Angle de perception humaine : 60°



• **Photosimulation 9 : Depuis la RD34b à la sortie d'Inchy-en-Artois (Projet à 1 850 m)**

A la sortie d'Inchy-en-Artois depuis la RD34b, le paysage qui s'offre vers le site du projet est celui d'un plateau agricole vallonné rapidement limité par une ligne de crête proche où apparaît quelques éléments : une ligne électrique et ses pylônes, quelques boisements ainsi que des zones bâties dont Inchy-en-Artois, à droite et Moeuvres à gauche (on observe notamment le clocher de son église émergeant au-dessus du plateau).

Les éoliennes de l'Enclave apparaissent également sur les plateaux environnants et constituent d'importants éléments repères dans le paysage.

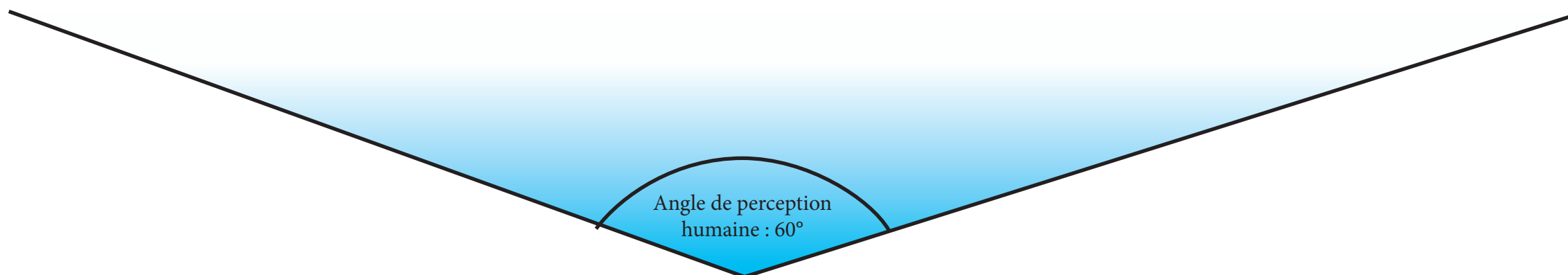
Les éoliennes du projet complètent cet agencement en densifiant le plateau et en prolongeant le développement éolien sur le Nord.

**État initial - Vue panoramique**



Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**

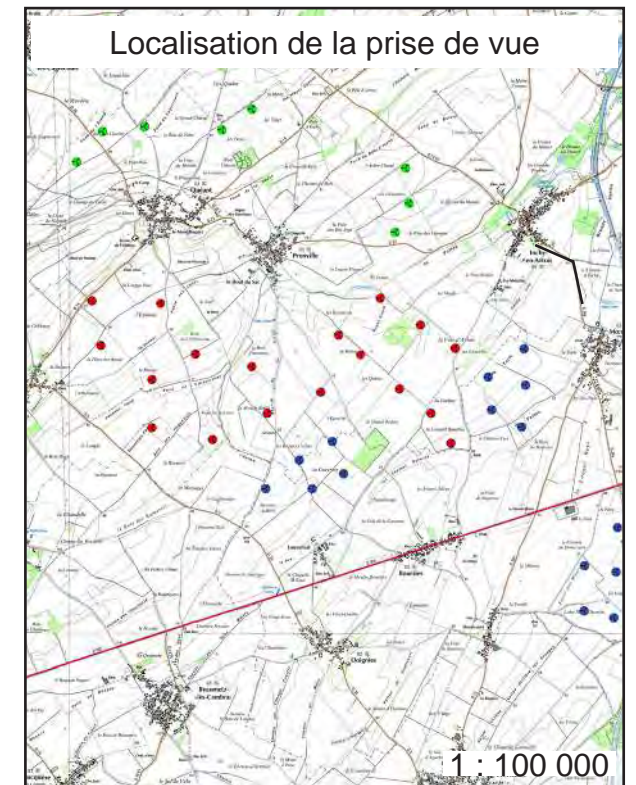




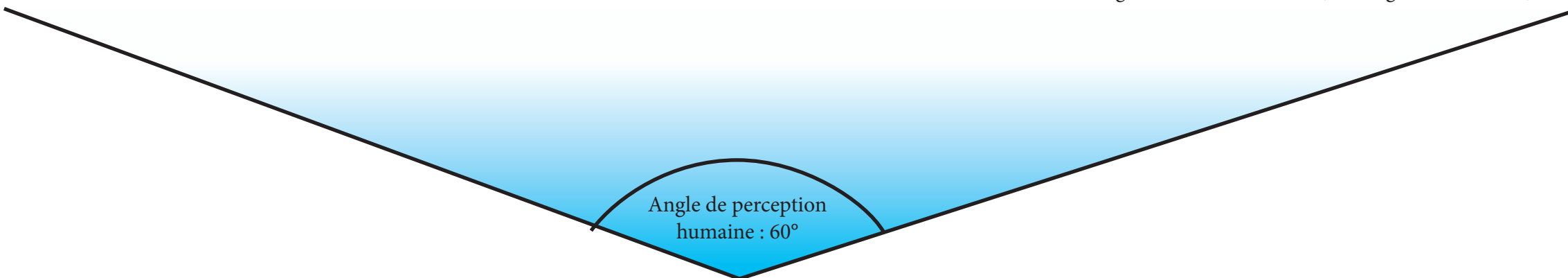
## Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• **Photosimulation 10 : Depuis la RD22 à la sortie Ouest d'Inchy-en-Artois (Projet à 1 900 m)**

A la sortie d'Inchy-en-Artois, la RD22 traverse une vallée humide, celle de l'Hirondelle, puis longe son versant Ouest en direction de Pronville. De là, le paysage qui s'offre est dissymétrique avec un fond boisé à gauche de la voie et un plateau agricole sur la droite où s'érigent l'ensemble éolien de l'Arbre Chaud (premier plan) et de La Crémière (arrière plan).

Le plateau du projet situé dans l'axe de la voie, de l'autre côté de la vallée, n'est pas visible.

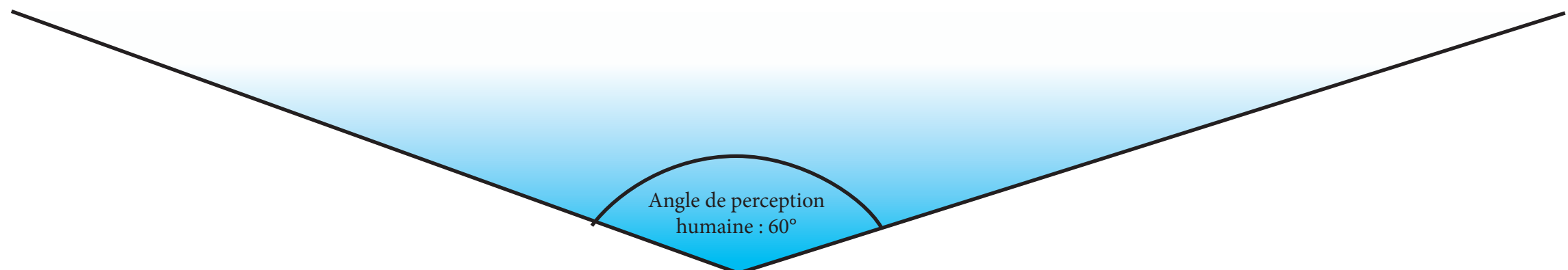
La simulation montre que quelques éoliennes du projet apparaîtront au dessus de l'horizon, prolongeant ainsi l'agencement éolien local vers le Sud.

**État initial - Vue panoramique**



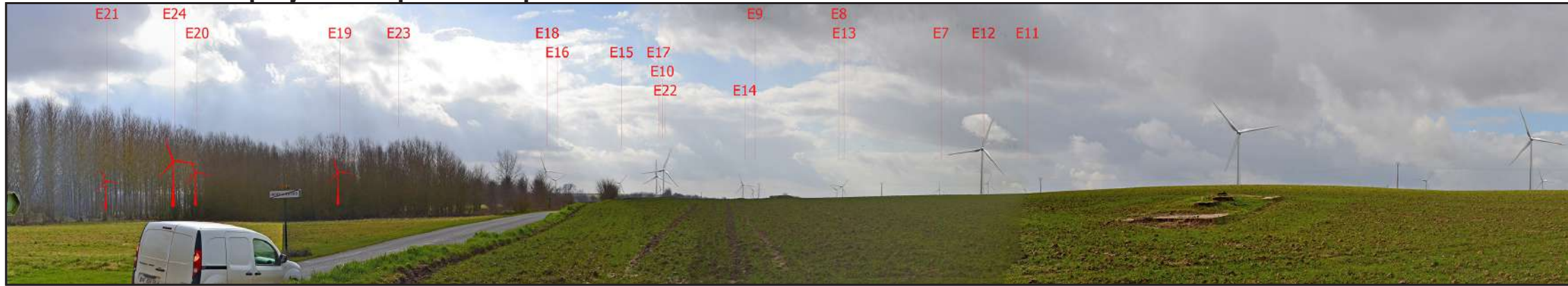
Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**





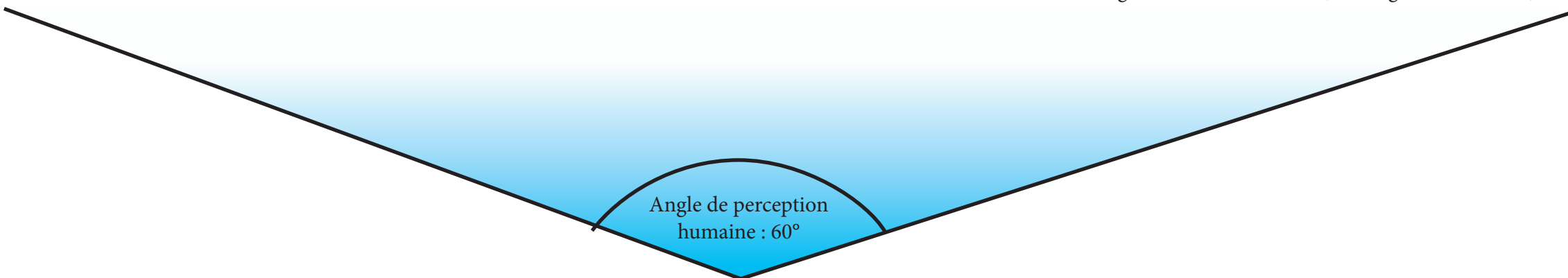
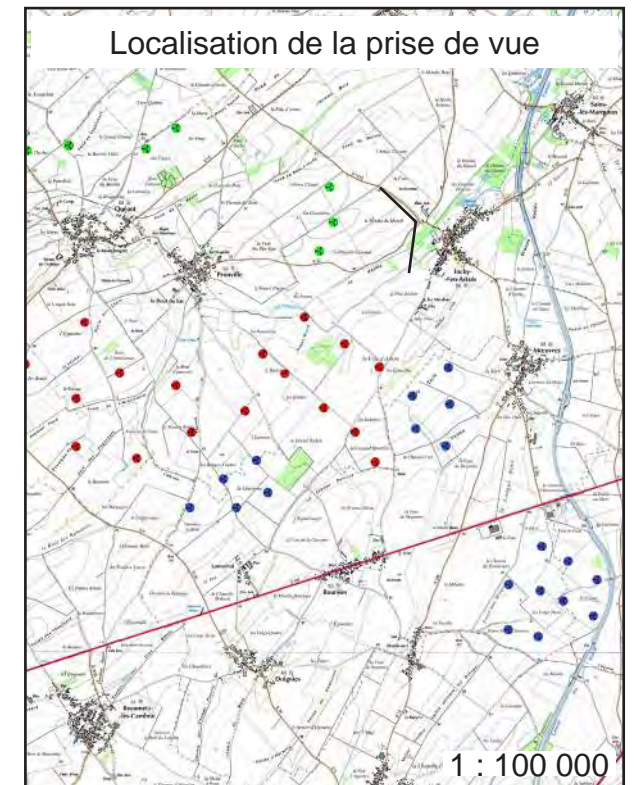
### Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• **Photosimulation 11 : Depuis la RD15 près de Sains-lès-Marquion (Projet à 3 250 m)**

Nous sommes ici sur la RD15 entre Sains-lès-Marquion et Graincourt-les-Havrincourt aux abords du cimetière britannique de Sains-lès-Marquion.

Depuis ce point, le site du projet situé à plus de 7 km n'est pas visible, le paysage ne s'étendant qu'à des environs assez proches (horizon bouché par la présence de boisements marquant le passage du canal du Nord et par la silhouette de Moeuvres et d'Inchy-en-Artois).

On distingue toutefois les groupes d'éoliennes de l'Arbre Chaud et plus loin, celles de La Crémère et de l'Enclave.

Ici encore, les éoliennes du projet contribuent à rapprocher les différents groupes d'éoliennes et participent à la densification du pôle local.

**État initial - Vue panoramique**



Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**



Angle de perception humaine : 60°



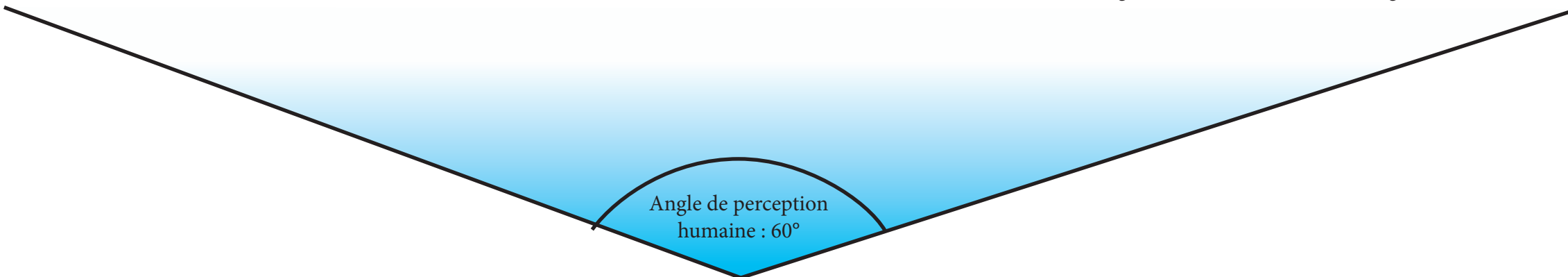
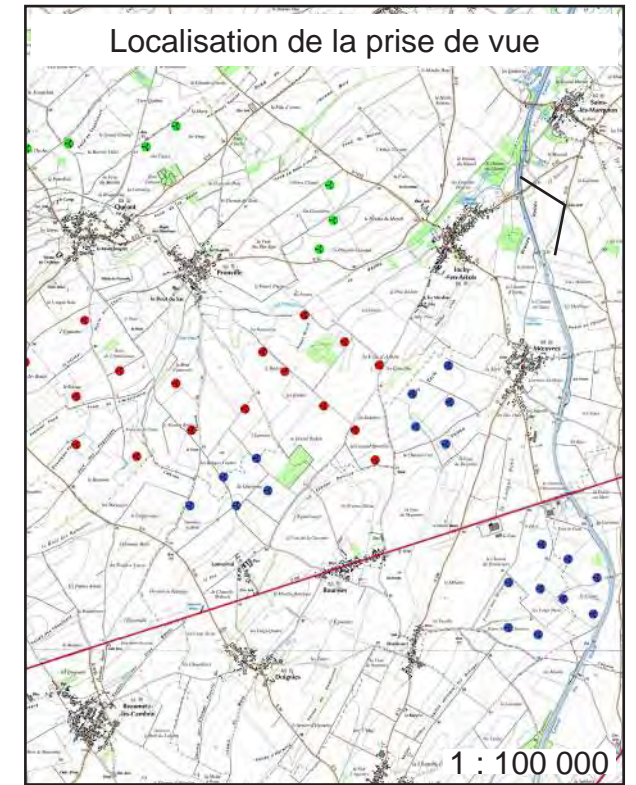
### Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)



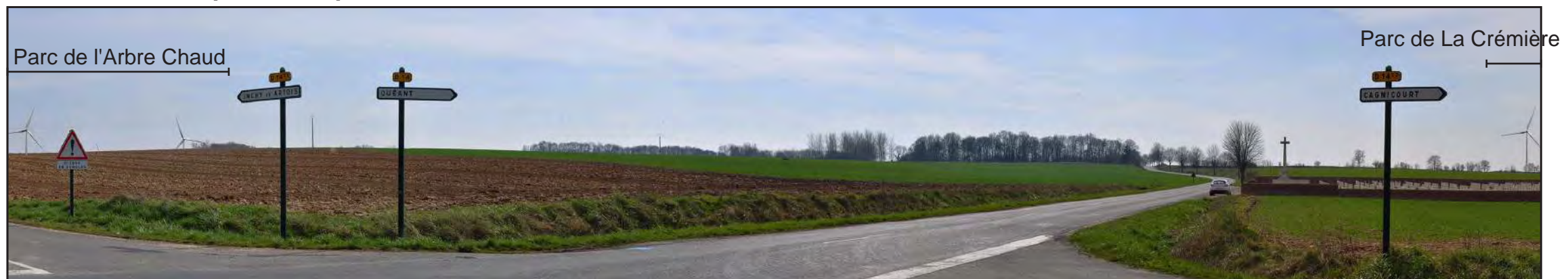


• Photosimulation 12 : Depuis la RD14 entre Buissy et Quéant (Projet à 2 800 m)

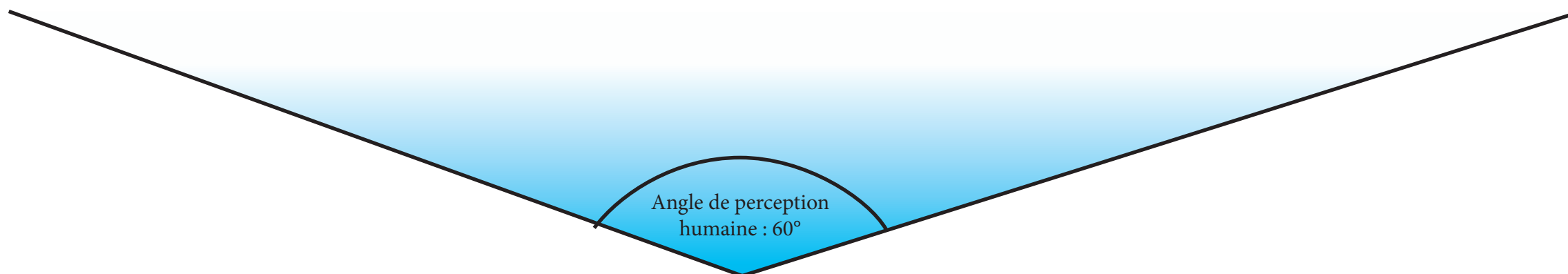
Nous sommes ici sur la RD14 entre Buissy et Quéant à l'intersection avec la RD14E2. Le cimetière britannique de Buissy apparaît comme un élément important du paysage proche. L'horizon est quant à lui limité, la topographie limitant les perceptions lointaines. On perçoit toutefois quelques éoliennes de l'Arbre Chaud (à gauche) et de la Crémère (à droite).

Au centre, les éoliennes de l'Enclave, plus éloignées, ne sont pas visibles. Par contre, certaines éoliennes du projet, situées plus près, apparaîtront (hauts d'éoliennes et bouts de pale émergeant un peu au dessus de l'horizon).

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

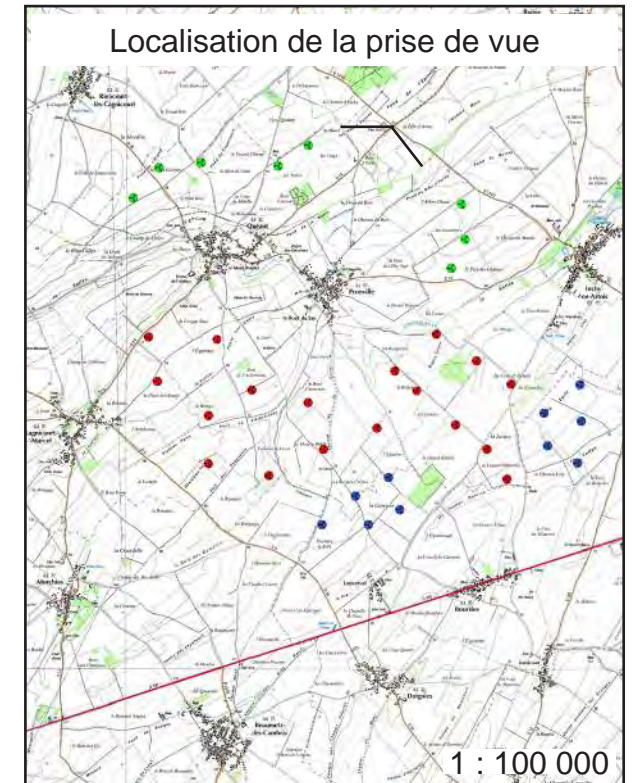




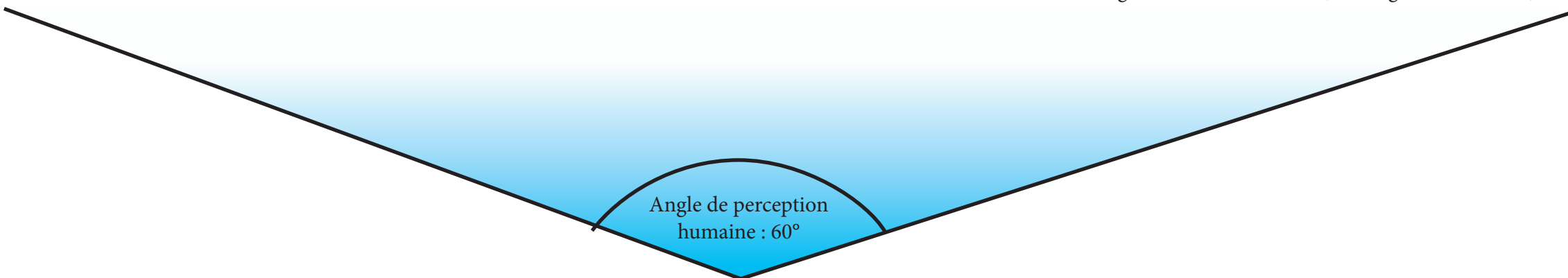
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• **Photosimulation 13 : Depuis la RD5 en sortie d'Hermies (Projet à 4 000 m)**

Sur la RD5 en sortie d'Hermies la vue qui s'offre à l'observateur est celle d'un plateau agricole assez dénudé. La route, marquée par un petit alignement d'arbres constitue une ligne directrice dans le paysage. A l'horizon, on aperçoit le village de Doignies avec à ses côtés et dans un horizon plus lointain, les villages de Morchies (à gauche) et de Boursies (à droite).

Les éoliennes de l'Enclave, de l'Arbre Chaud et de La Crémère apparaissent au loin sur la droite de la voie (plusieurs entités de quelques éoliennes).

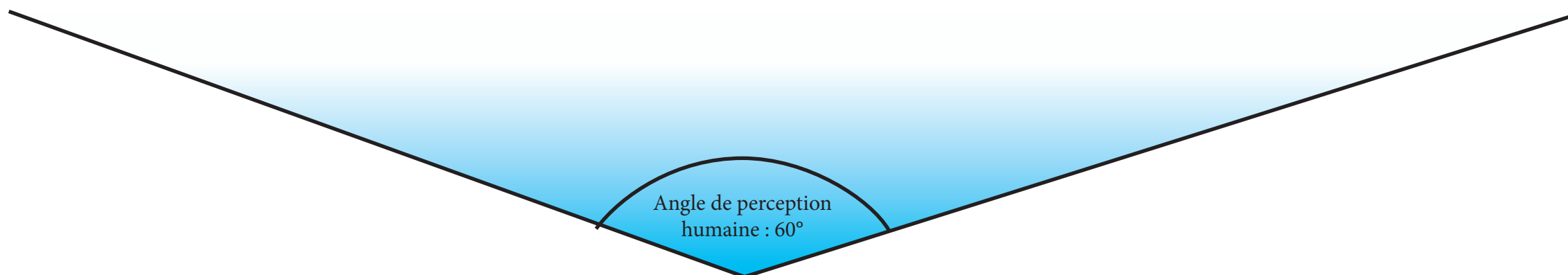
Les éoliennes du projet complètent l'agencement éolien en regroupant ces différents groupes et en constituant un véritable pôle local.

**État initial - Vue panoramique**



Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**

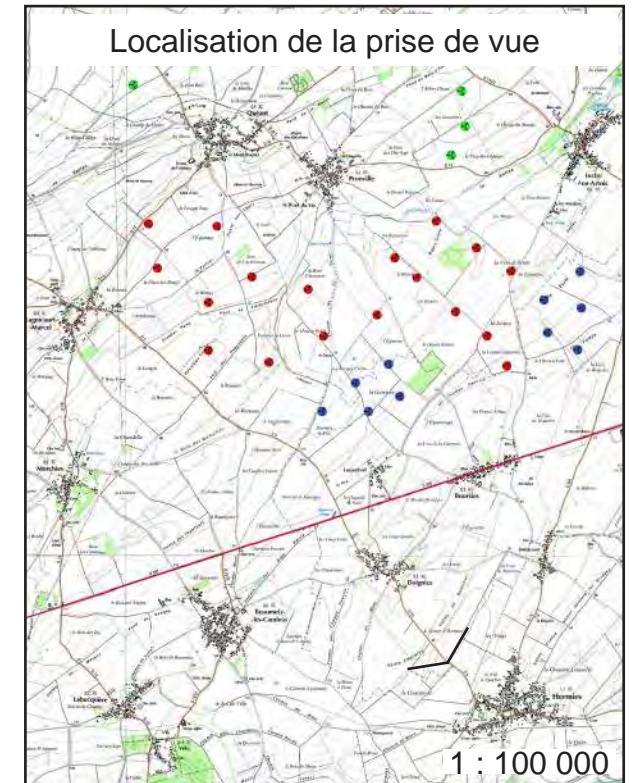




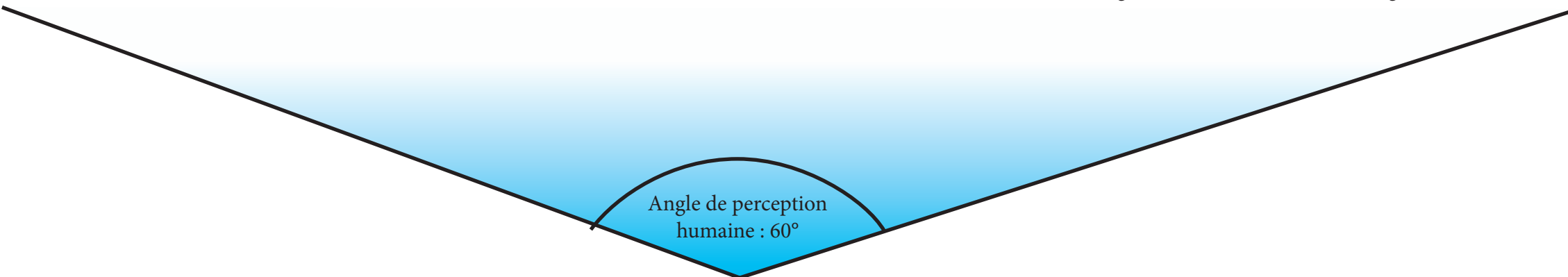
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• **Photosimulation 14 : Depuis la RD18 à la sortie au Sud de Morchies (Projet à 3 200 m)**

Nous sommes ici sur la RD18 à la sortie Sud de Morchies à hauteur du chateau d'eau. Depuis ce point, le plateau du site n'est quasiment pas visible, le paysage ne s'étendant uniquement que jusqu'aux abords du bois des Chauffours (une crête proche limite les visibilitées au delà sur le site). Depuis ce point, nous apercevons le bois ainsi que les abords boisés de Morchies. Le plateau cultivé est quant à lui concerné par le passage de la ligne électrique THT sur sa crête.

On aperçoit aussi en arrière, au loin, quelques éoliennes d'un des parcs de l'Enclave.

La simulation montre que le projet densifie le plateau agricole situé autour du parc visible de l'Enclave.

**État initial - Vue panoramique**



Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**



Angle de perception humaine : 60°



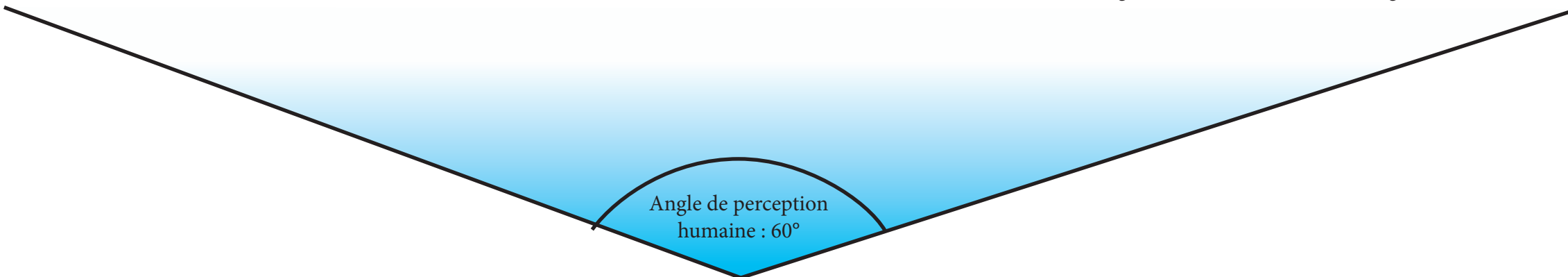
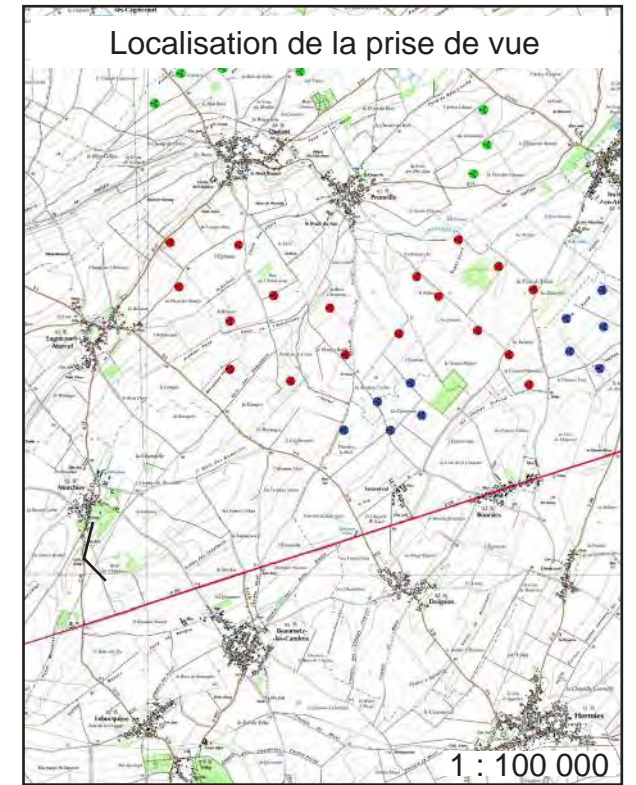
### Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• Photosimulation 15 : RD18 au Nord de Morchies (Projet à 2 250 m)

Nous sommes ici sur la RD18 à la sortie Nord de Morchies. Depuis ce point, en regardant vers le site, on découvre tout d'abord le village et ses abords arborés. Sur le côté gauche, une prairie s'étend sur le flanc d'un vallon. Au-dessus apparaît le plateau du site.

On aperçoit encore la ligne électrique THT ainsi qu'au loin, quelques éoliennes des parcs de l'Enclave et Graincourt.

La simulation font apparaitre les éoliennes du projet au niveau et sur le côté gauche des parcs visibles de l'Enclave et de Graincourt, complétant ainsi l'agencement éolien local.

État initial - Vue panoramique



Angle de vue 160°

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



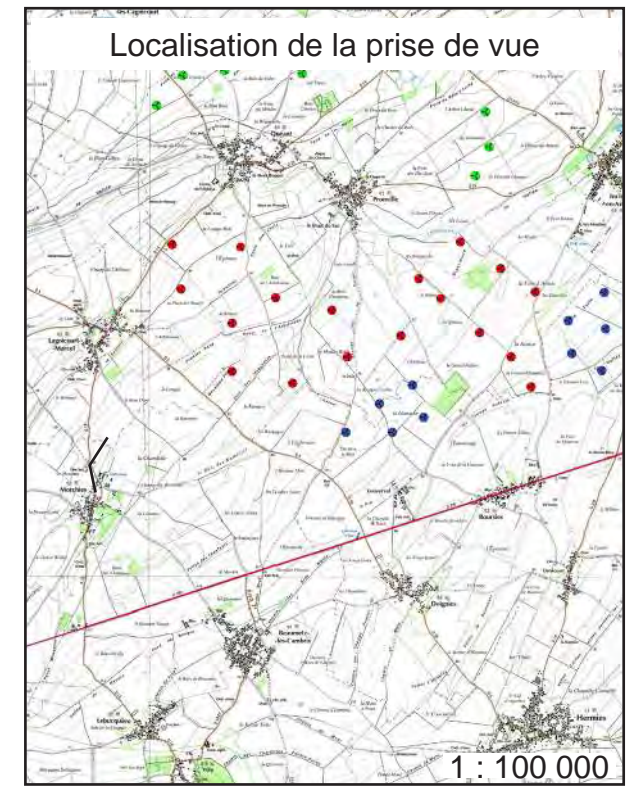
Angle de perception humaine : 60°



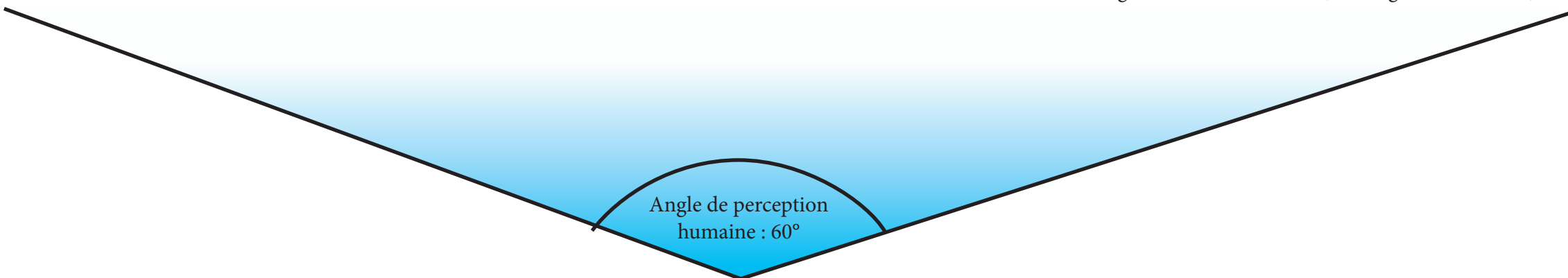
## Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• **Photosimulation 16 : Depuis la RD18 entre Lagnicourt-Marcel et Morchies (Projet à 1 850 m)**

A la sortie de Lagnicourt-Marcel, sur la RD118 en direction de Morchies, le site du projet se trouve à gauche de la voie. Toutefois, la topographie montante des lieux limite la perception vers celui-ci. Seuls ses abords Ouest sont visibles. Ainsi, aperçoit-on seulement le haut des boisements agrémentant le plateau ainsi que la ligne électrique aérienne très haute tension (THT) bordant le site. On aperçoit aussi, au loin, quelques éoliennes des parcs de l'Enclave / Graincourt.

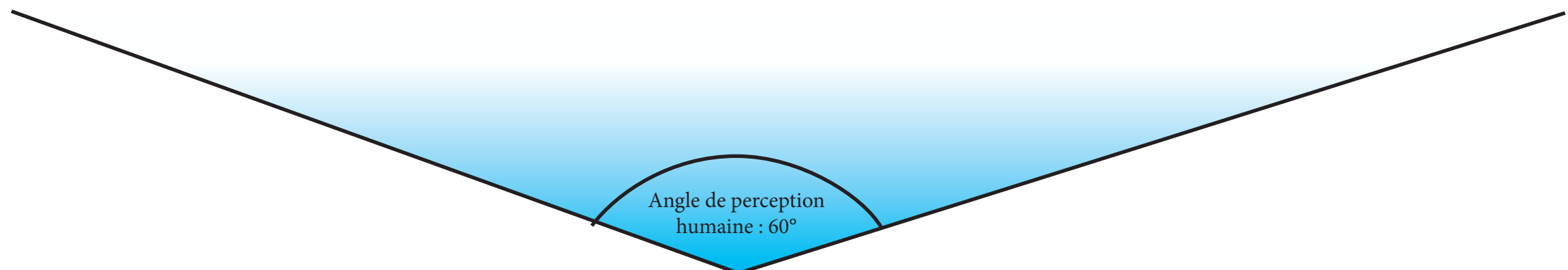
Les éoliennes du projet complètent l'agencement éolien du plateau autour de ces parcs et en les prolongeant vers le Nord.

**État initial - Vue panoramique**



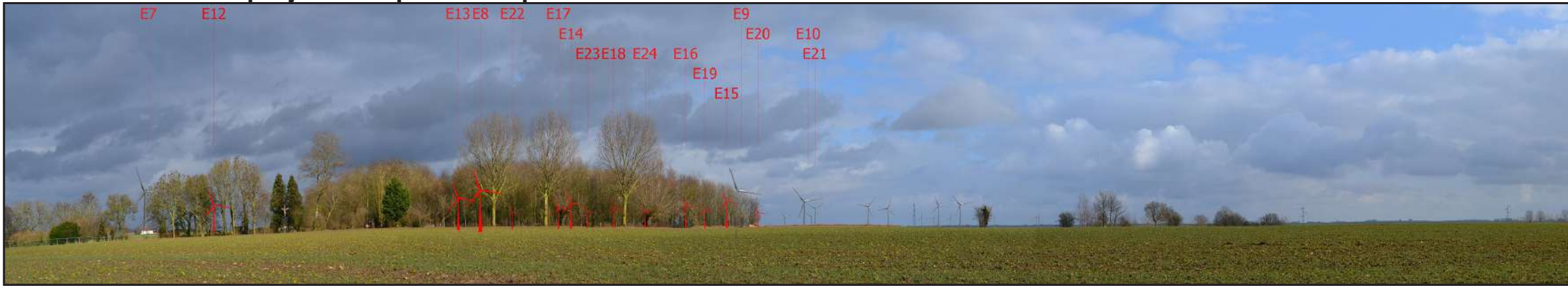
Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**





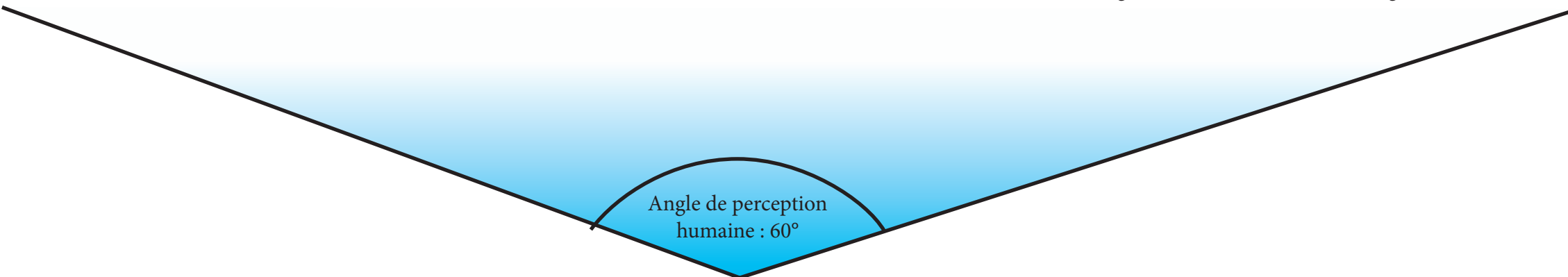
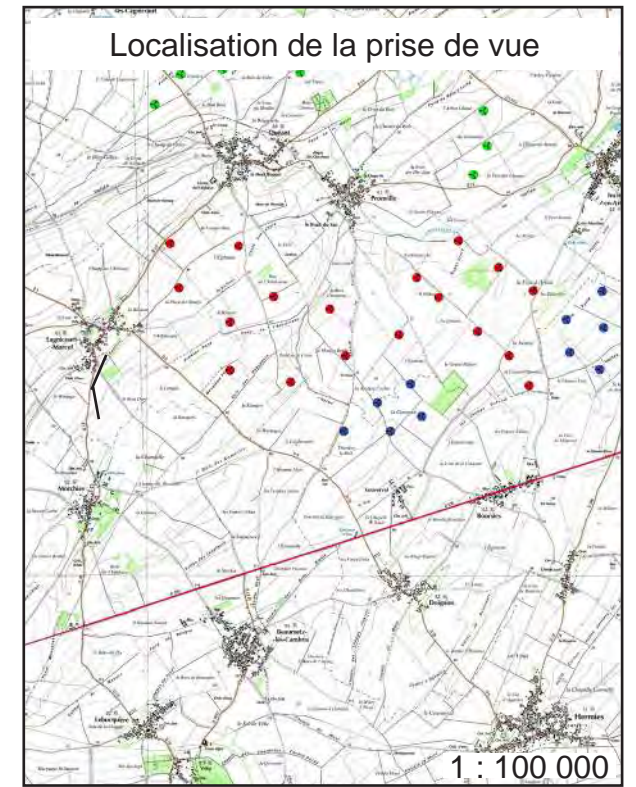
### Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• Photosimulation 17 : Depuis la RD5 à la sortie de Lagnicourt-Marcel (Projet à 860 m)

Ici, depuis la RD5 aux abords de Lagnicourt-Marcel en direction de Doignies, de petits talus encavent la route qui s'insinue à travers l'espace agricole. Ces talus ne limitent pas la perception vers le site du projet, à gauche de la voie, où on aperçoit déjà les éoliennes des parcs de l'Enclave / Graincourt, ni vers la gauche de la voie où on découvre une ligne électrique THT au premier plan, et, en regardant au loin, les éoliennes, de Metz-en-Couture, Equancourt et Gouzeaucourt.

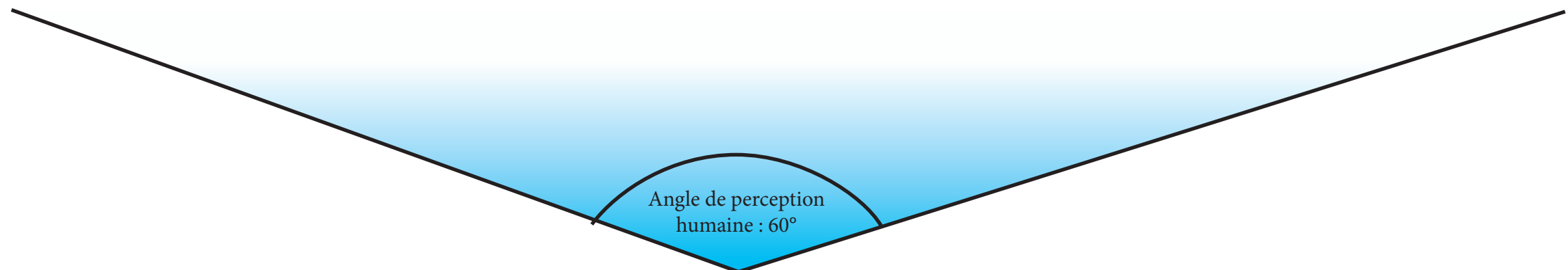
Les éoliennes du projet apparaîtront sur le côté gauche de la voie. Celles-ci complètent l'agencement éolien de l'Enclave et de Graincourt et confirment ainsi le plateau du site comme un pôle éolien local important.

État initial - Vue panoramique



Angle de vue 160°

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)





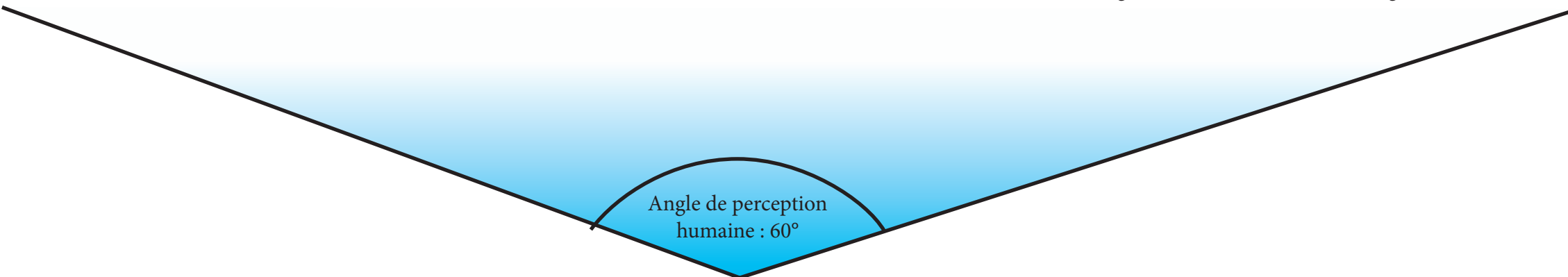
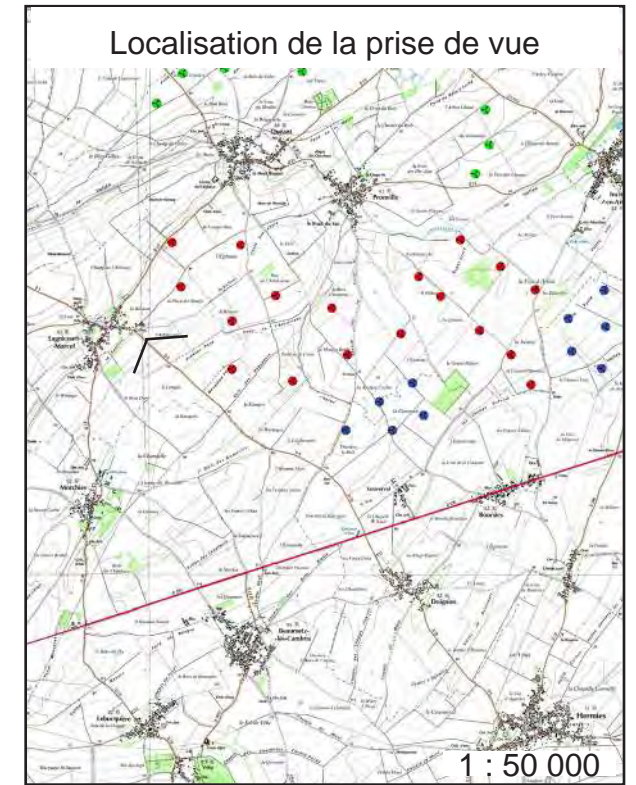
### Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• **Photosimulation 18 : Depuis la RD14 à l'entrée au Nord de Lagnicourt-Marcel (Projet à 690 m)**

Nous sommes ici sur la RD14 à l'entrée Nord de Lagnicourt-Marcel. Depuis ce point, les talus encavant la voie limitent fortement les vues en direction du site.

Au-dessus d'un horizon relativement proche, n'apparaissent que des éléments ponctuels souvent hauts, tels que les pylônes de la ligne THT, mais aussi des bâtiments agricoles situés aux abords du village. Quelques pales d'éoliennes des parcs de l'Enclave émergent toutefois.

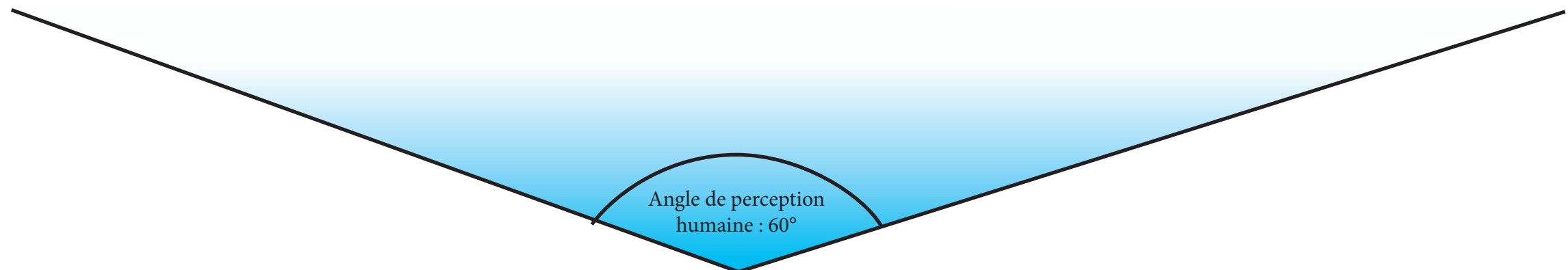
La simulation montre que quelques hauts d'éoliennes les plus proches du projet apparaissent également au-dessus de cet horizon restreint (éoliennes plus proches que celles de l'Enclave, les plus proches étant situées à 700 m environ).

**État initial - Vue panoramique**



Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**





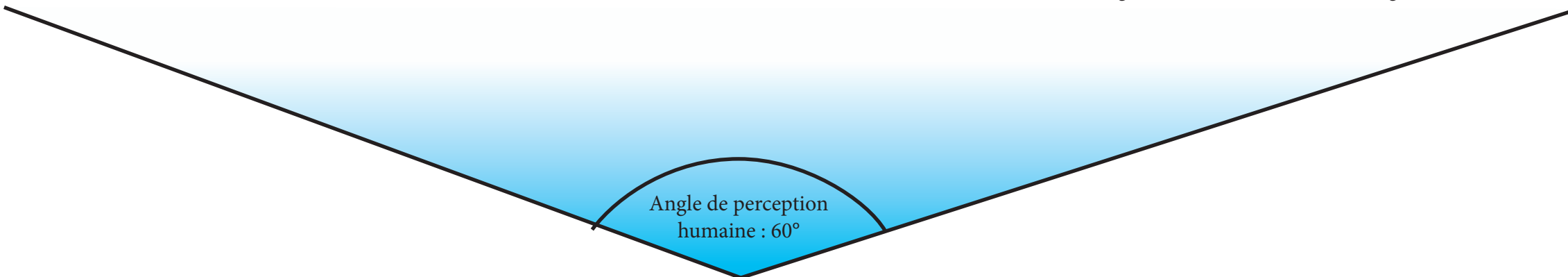
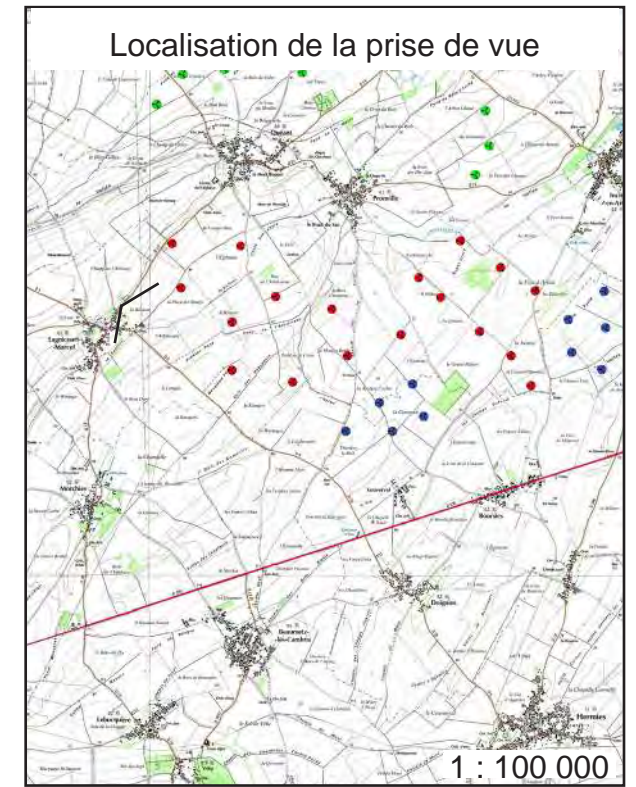
### Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• **Photosimulation 19 : Depuis le lotissement à l'ouest de Quéant aux abords de la RD14 (Projet à 1 000 m)**

Nous sommes ici à l'Ouest de Quéant aux abords de la RD14 au niveau d'un lotissement. Ce point décalé de la RD14, permet d'avoir un recul suffisant pour apercevoir le plateau agricole en direction du site à travers une fenêtre de perception étroite entre des habitations.

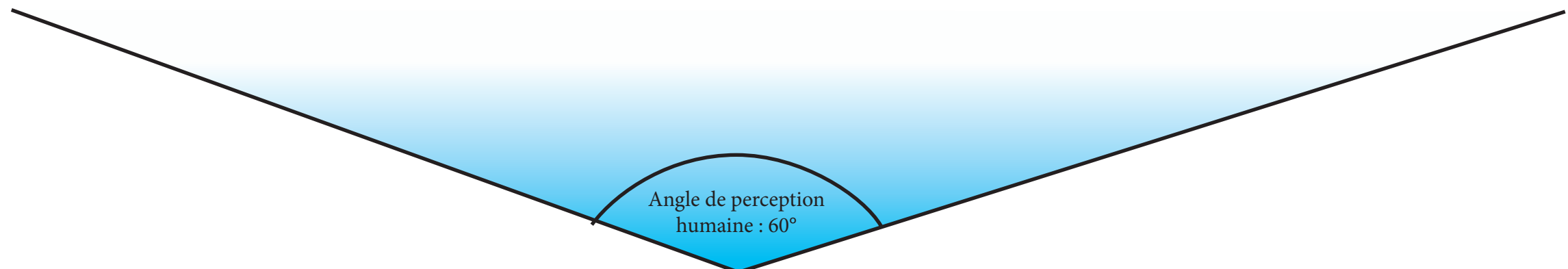
Comme on peut le constater, seules les trois éoliennes les plus proches (à environ 1 km) sont susceptibles d'apparaître depuis ce point au dessus des habitations ou au profit d'une trouée.

**État initial - Vue panoramique**



Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**

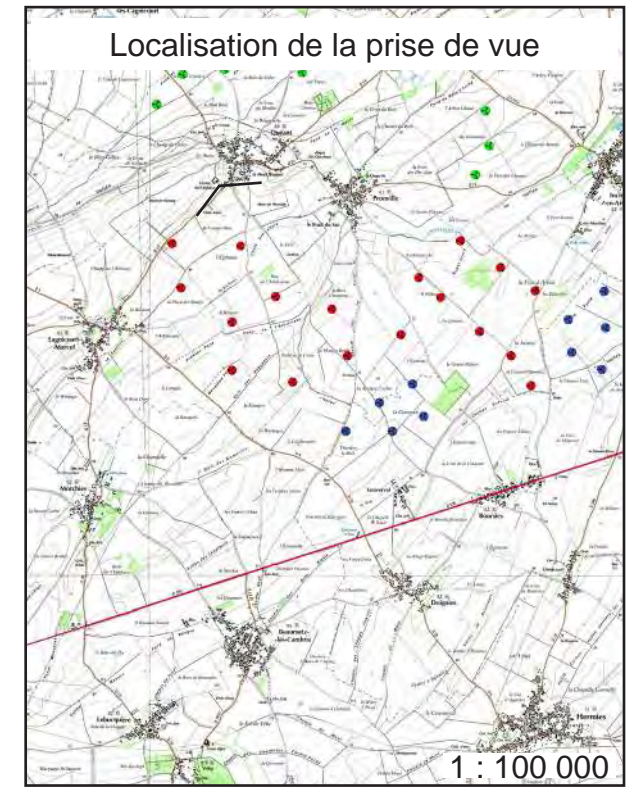




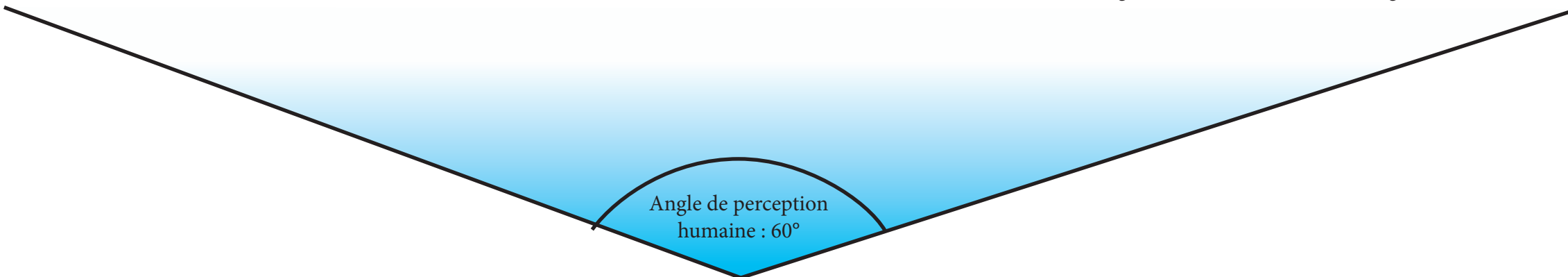
### Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• Photosimulation 20 : Depuis la RD14 en arrière de Quéant (Projet à 2 320 m)

Nous sommes sur la RD14 au Nord-Est de Quéant. Depuis ce point, la RD14 n'est pas bordée par de hauts talus ce qui permet des vues panoramiques sur le paysage alentour.

L'agglomération bâtie de Quéant apparaît sur le côté droit face à l'axe routier.

Le plateau agricole situé à gauche, marqué par des lignes de boisements et la présence de bâtiments agricoles, laisse apparaître au loin les entités des parcs de l'Enclave et Graincourt.

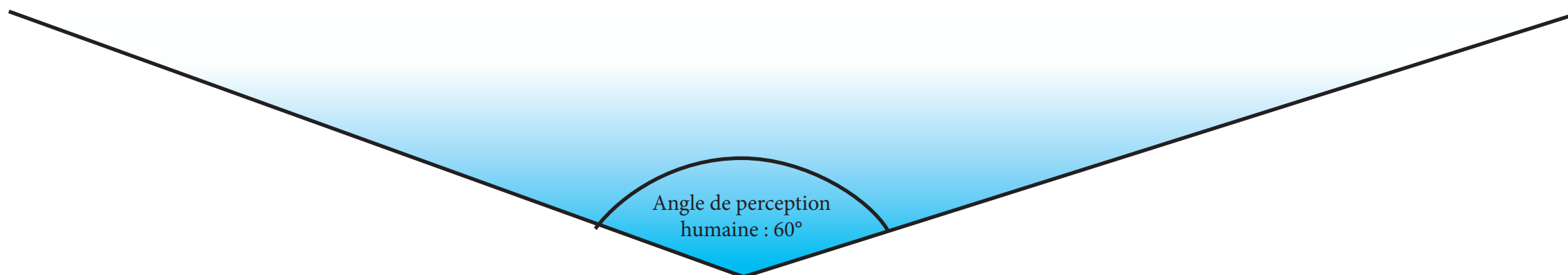
La simulation nous montre que les éoliennes du projet complètent l'agencement éolien local pour en faire devenir un véritable pôle (regroupement des différents groupes d'éoliennes).

État initial - Vue panoramique



Angle de vue 160°

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

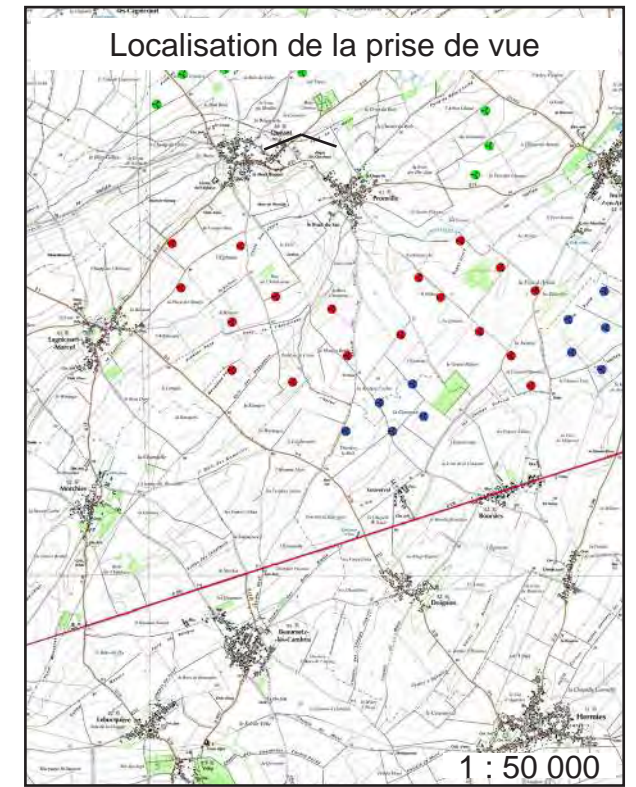




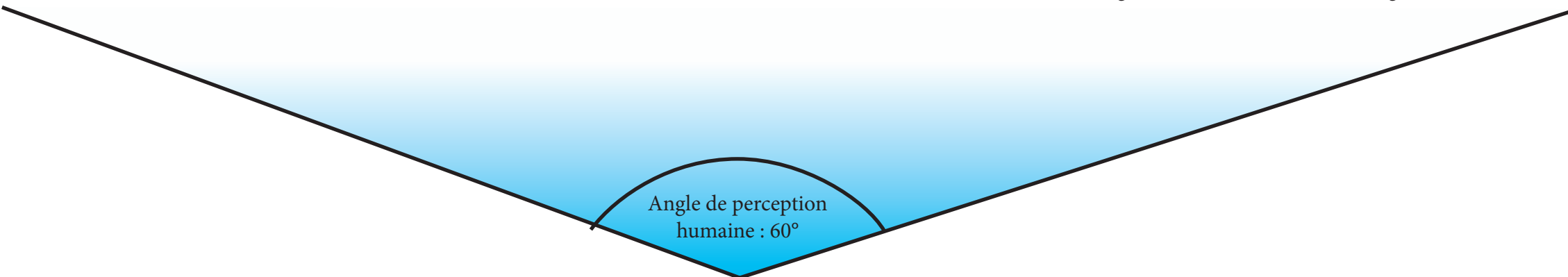
### Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)



Angle de perception humaine : 60°

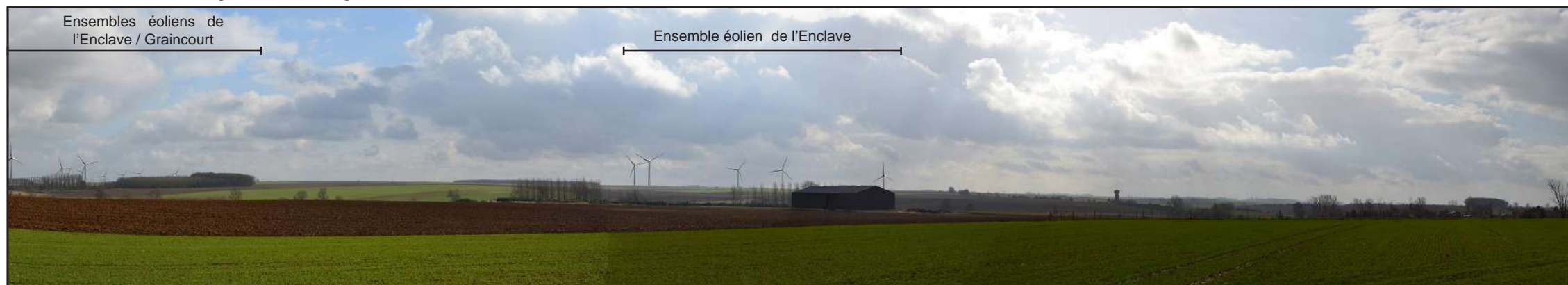


• **Photosimulation 21 : Depuis la RD22 aux abords Est de Pronville (Projet à 1 100 m)**

Nous sommes ici sur la RD22 aux abords Est de Pronville. Depuis ce point, en regardant vers le site du projet, le plateau agricole, mollement vallonné, apparaît assez diversifié, avec la présence de plusieurs éléments repères dont les abords bocagers de Pronville à droite, un bâtiment agricole isolé au centre, avec en arrière un fond de talweg (vallée de l'Hirondelle) marqué par quelques boisements ponctuels et limitant le second plan, puis un arrière plan s'étendant au loin et occupé par des champs, mais aussi des boisements plus ou moins denses. Un château d'eau, celui de Doignies, est également visible au loin.

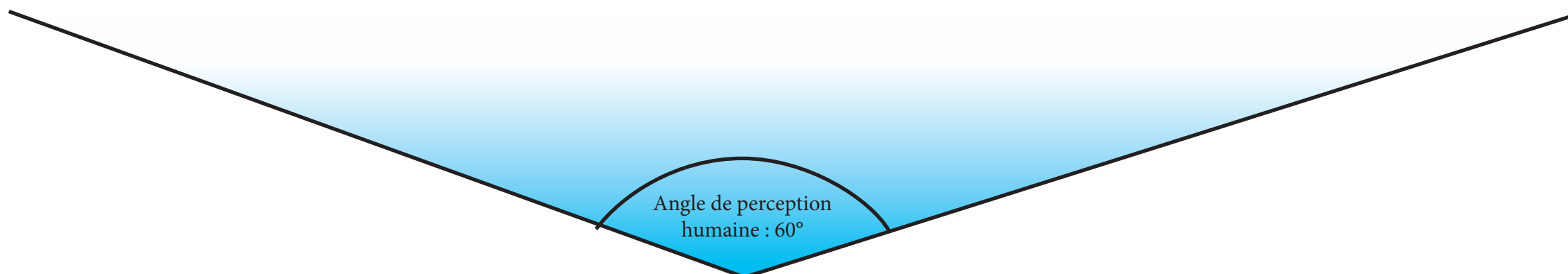
Comme on peut le voir, les éoliennes des entités de l'Enclave / Graincourt apparaissent au loin à gauche et au centre de la vue. Les éoliennes du projet s'insèrent entre ces différents groupes et complètent ainsi le pôle éolien local.

**État initial - Vue panoramique**



Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**

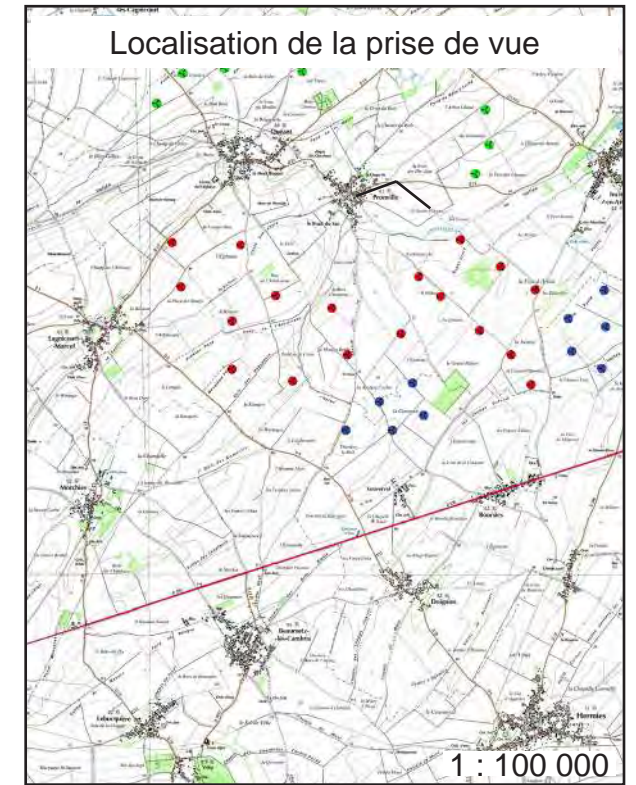




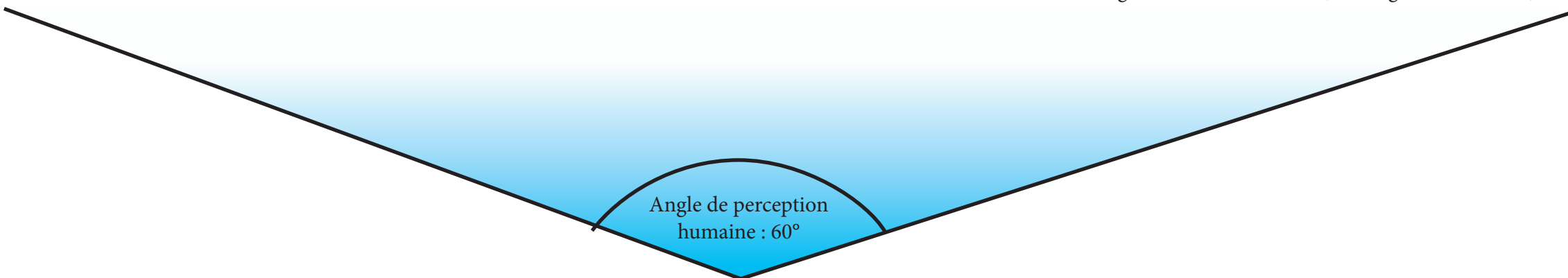
## Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• **Photosimulation 22 : Depuis la RD38 entre Riencourt-les-Cagnicourt et Quéant (Projet à 2 050 m)**

Nous sommes ici sur la RD38 au Nord de Quéant. Depuis ce point, il est possible de découvrir les plateaux environnants notamment ceux au-dessus de Quéant et du vallon abritant l'Hirondelle.

Sur ces plateaux, apparaissent les entités des parcs de l'Arbre Chaud, La Crémère, l'Enclave et Graincourt. A l'horizon apparaît également l'ensemble éolien de Metz-en-Couture, Equancourt, Gouzeaucourt.

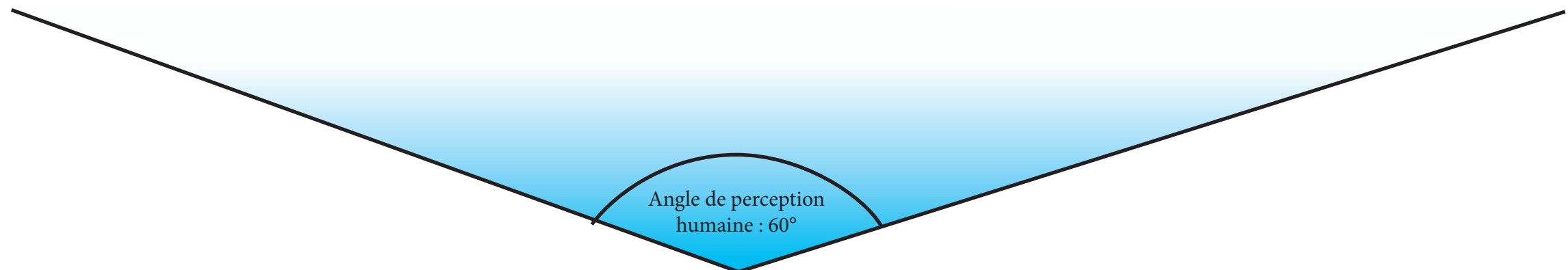
La simulation nous fait découvrir que les éoliennes du projet viennent s'insérer sur les plateaux autour de ceux accueillant l'Enclave, l'Arbre Chaud, La Crémère et Graincourt (renforcement du pôle éolien local).

**État initial - Vue panoramique**



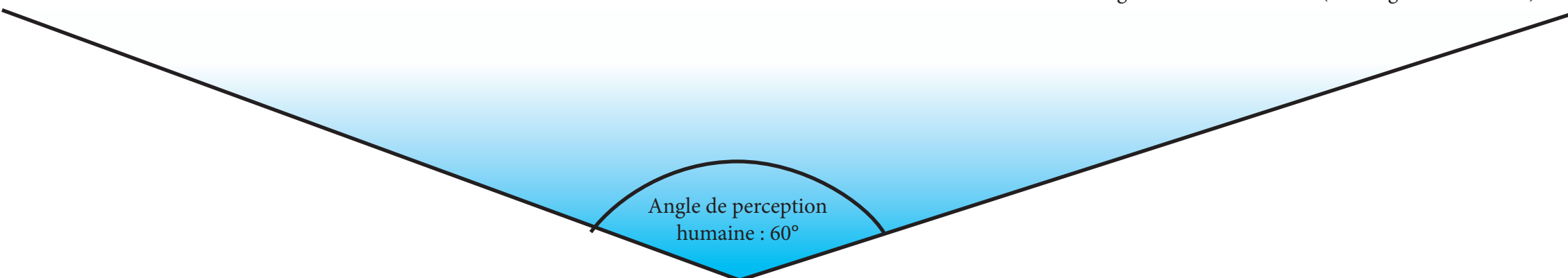
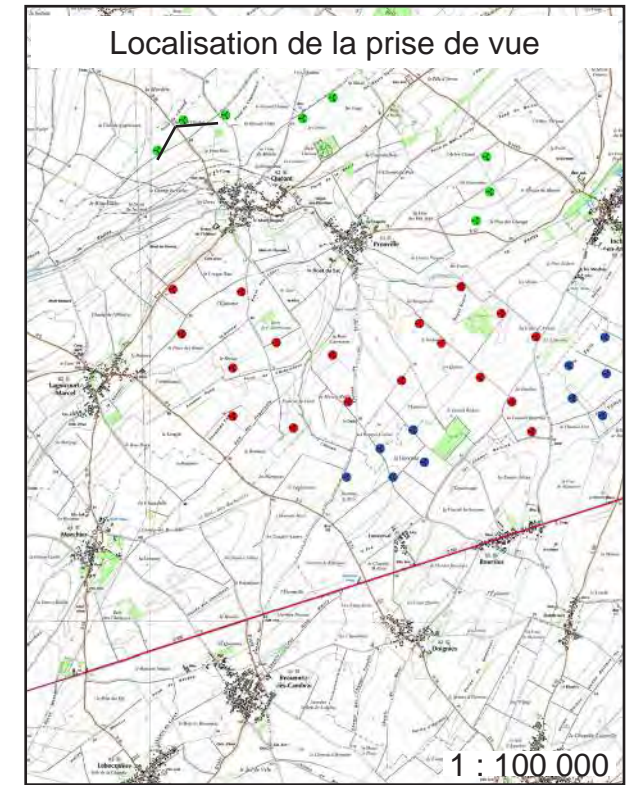
Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**





### Simulation avec le projet - Vue panoramique





• **Photosimulation 23 : Depuis la RD5 entre Noreuil et Lagnicourt-Marcel (Projet à 1 900 m)**

La RD5 entre Noreuil et Lagnicourt-Marcel s'insère à travers les plateaux agricoles mollement vallonnés du secteur en épousant leur topographie. La vue que l'on propose ici est celle que l'on a une fois passé la dernière crête. Elle permet d'offrir une vue privilégiée sur les abords Ouest du village de Lagnicourt- Marcel (village bosquet). Sur les côtés, l'horizon se prolonge au-delà sur les plateaux environnants. On y perçoit quelques masses boisées ainsi que sur le côté gauche les éoliennes des parcs de l'Enclave/Graincourt. Au loin, à droite, on peut apercevoir l'ensemble éolien de Metz-en-Couture, Equancourt et Gouzeaucourt puis le parc des Pâquerettes.

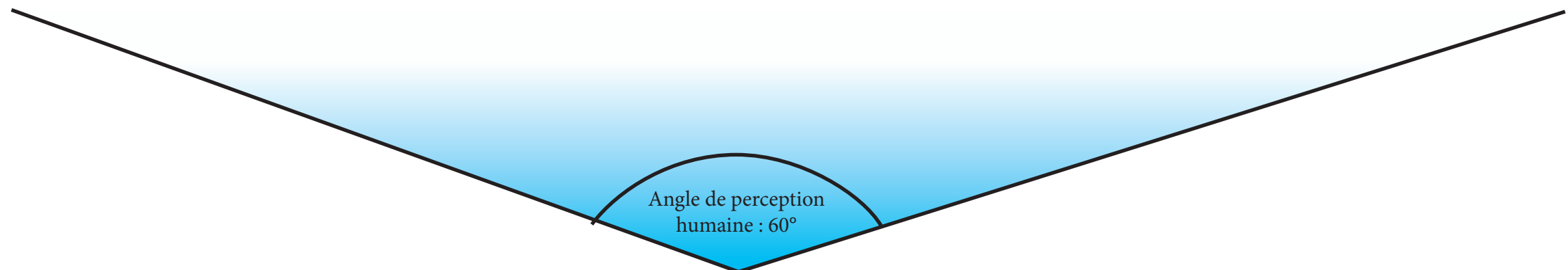
Comme on peut le constater, le projet, implanté sur le côté gauche, complète l'agencement éolien du pôle de l'Enclave/Graincourt.

**État initial - Vue panoramique**



Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**





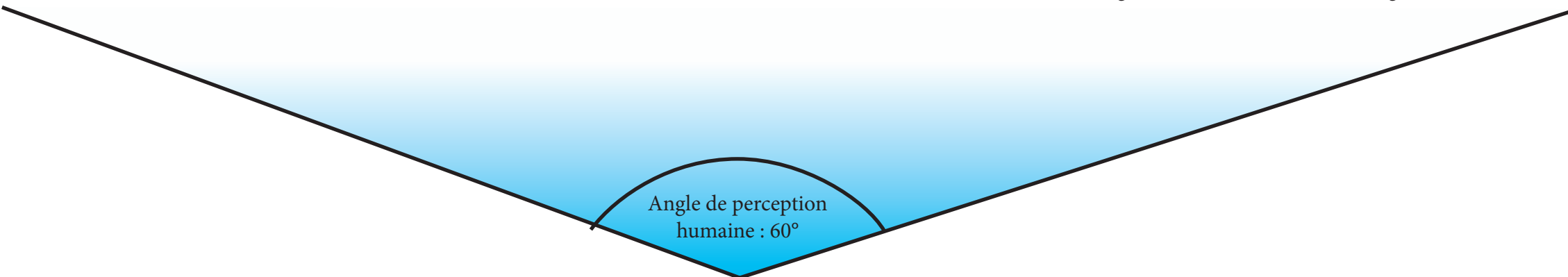
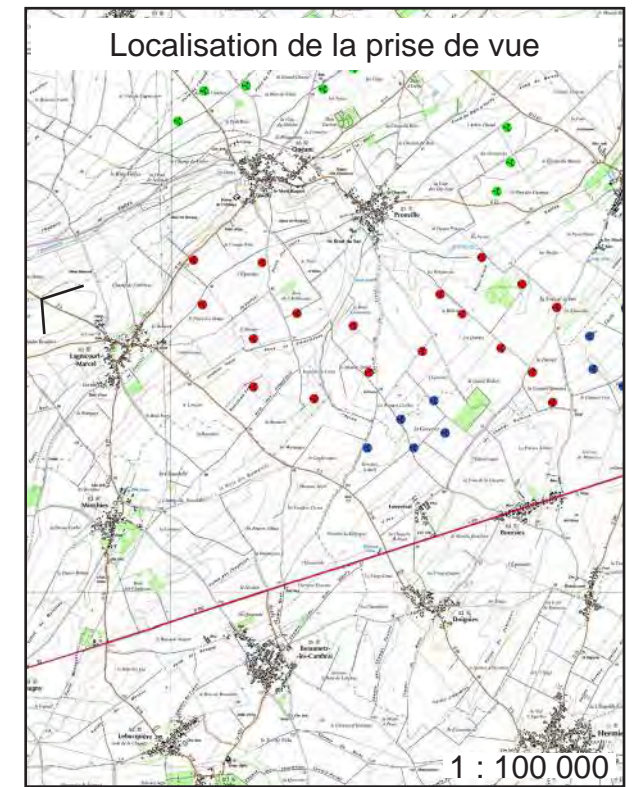
## Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





### E2.10.3.5 - Simulations paysagères depuis le périmètre éloigné

#### • Photosimulation 24 : Depuis la RD930 en sortie de Frémicourt (Projet à 7 230 m)

La RD930 (axe Bapaume-Cambrai) est l'axe routier le plus fréquenté passant le plus proche du site.

Ici à la sortie de Frémicourt en direction de Beugny, le site du projet se trouve à environ 7 km. On le perçoit à peine en arrière d'un rideau boisé marquant le passage d'une ancienne voie ferrée.

On aperçoit également quelques éoliennes des parcs de l'Enclave / Graincourt ainsi que sur la gauche celles de La Crémière et au loin celles des vents et plaine d'Artois

Comme le montre la simulation, les éoliennes du projet apparaissent sur la gauche de la voie au-dessus du rideau boisé.

#### État initial - Vue panoramique



Angle de vue 160°

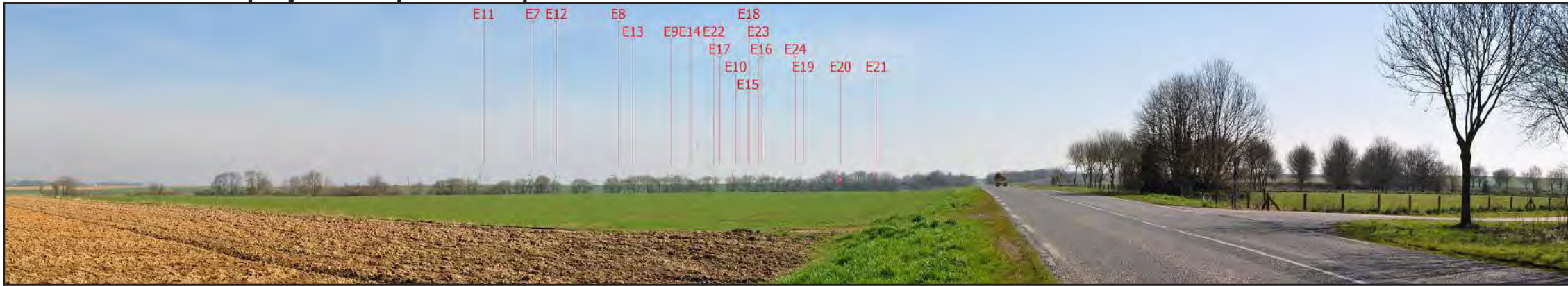
#### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Angle de perception humaine : 60°



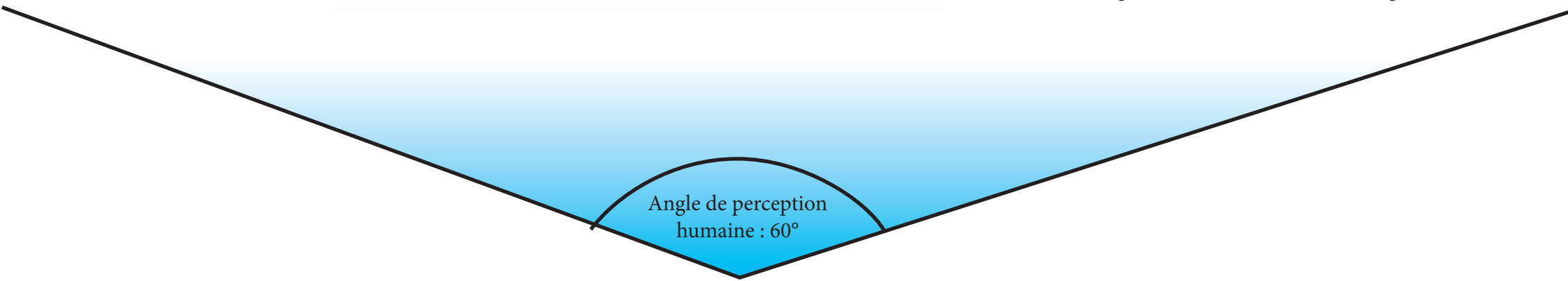
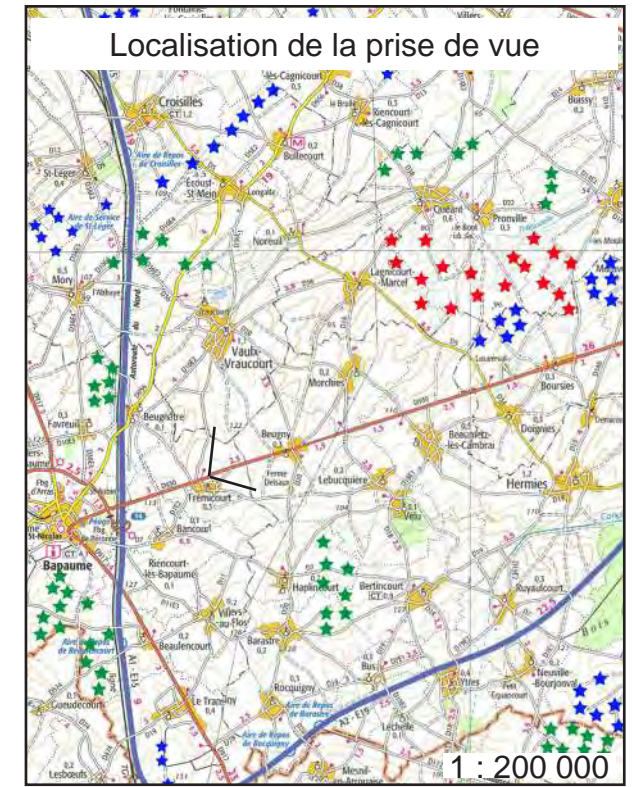
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• Photosimulation 25 : Depuis la RD36 à la sortie de Vaulx-Vraucourt en direction de Lagnicourt-Marcel (Projet à 4 200 m)

État initial - Vue panoramique

Nous sommes ici sur la RD36 à la sortie de Vaulx-Vraucourt en direction de Lagnicourt-Marcel. Le cimetière britannique de Vaulx-Vraucourt se trouve à quelques pas en bordure de route. Sur le côté, les champs agricoles s'étendent jusqu'à l'horizon où on perçoit la silhouette des villages de Morchies et de Lagnicourt-Marcel.

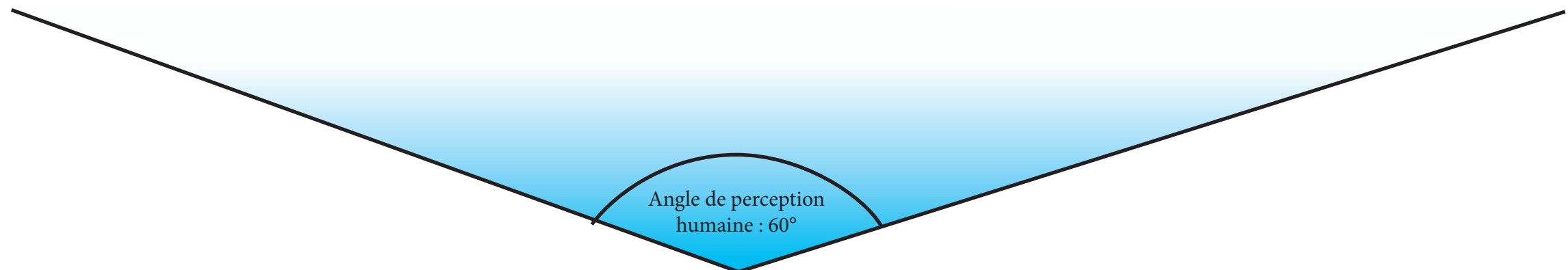
Les éoliennes des parcs de l'Enclave/Graincourt sont visibles au loin à l'horizon. Celles de Metz-en-Couture, Gouzeaucourt et Equancourt, encore plus loin, sont également susceptibles d'être visibles par temps clair.

Les éoliennes du projet apparaissent sur le plateau situé à 4 km de là environ dans l'axe des éoliennes de l'Enclave / Graincourt.



Angle de vue 160°

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Angle de perception humaine : 60°



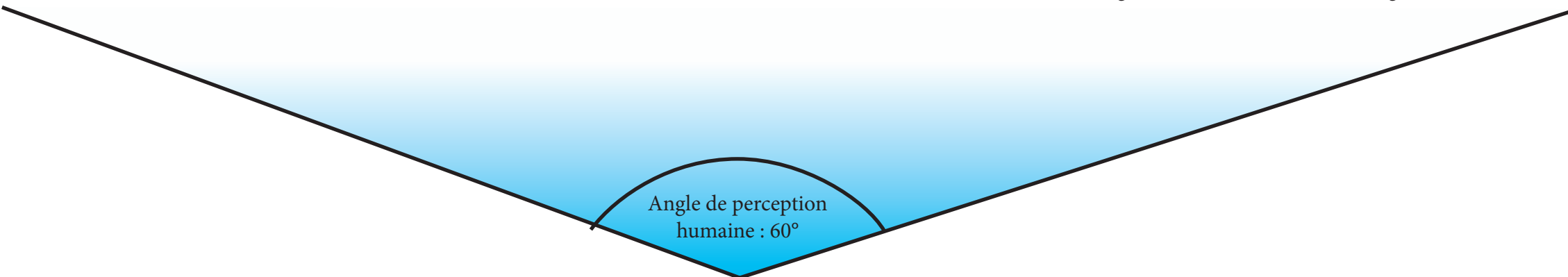
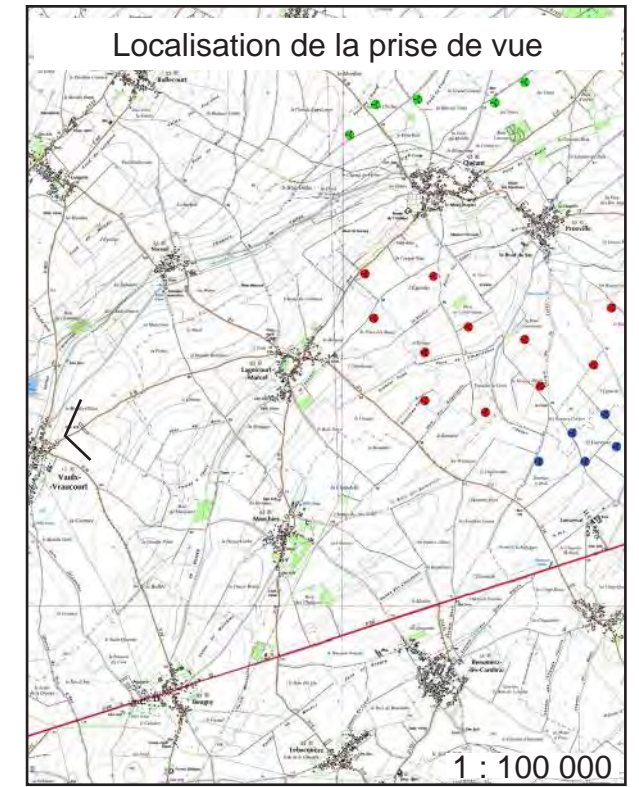
## Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• **Photosimulation 26 : Depuis la RD20 à la sortie d'Haplincourt (Projet à 7 200 m)**

Depuis la RD20 à la sortie d'Haplincourt en direction de Beugny, les plateaux agricoles de l'Artois se découvrent pleinement. Ceux-ci sont particulièrement dénudés et permettent des visions assez lointaines.

D'ici, on découvre pleinement une éolienne du parc éolien des Pâquerettes. Quelques hauts d'éoliennes des parcs de l'Enclave, la Crémère et l'Arbre Chaud émergent également à l'horizon sur la droite de la voie.

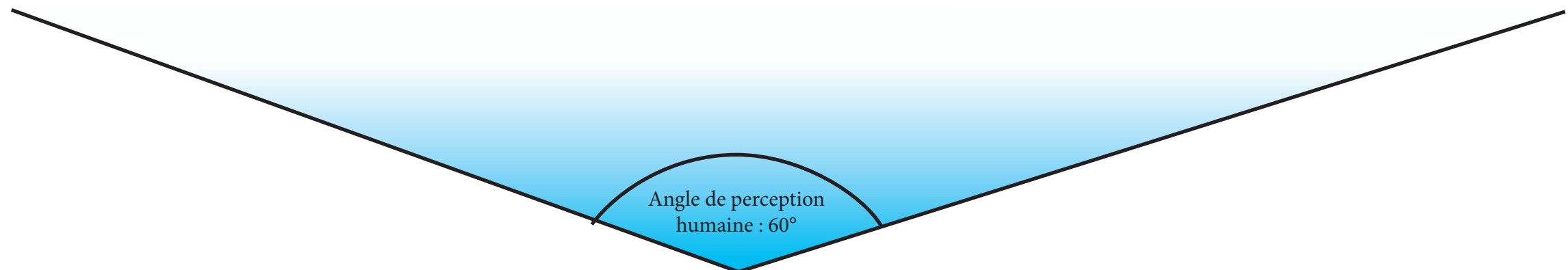
Comme on peut le constater, les éoliennes du projet, situées un peu plus près (éolienne la plus proche à environ 7,2 km), émergent également au-dessus de l'horizon dans l'axe des éoliennes de l'Enclave / l'Arbre Chaud / la Crémère (renforcement du pôle).

**État initial - Vue panoramique**



Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**





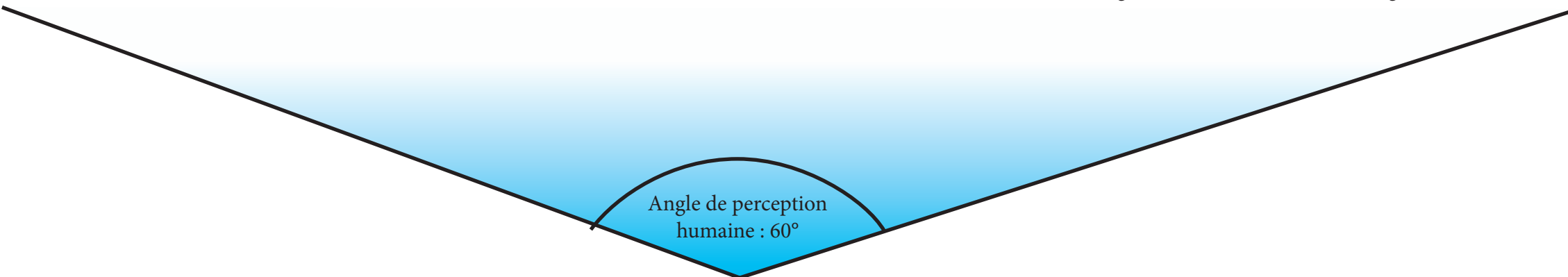
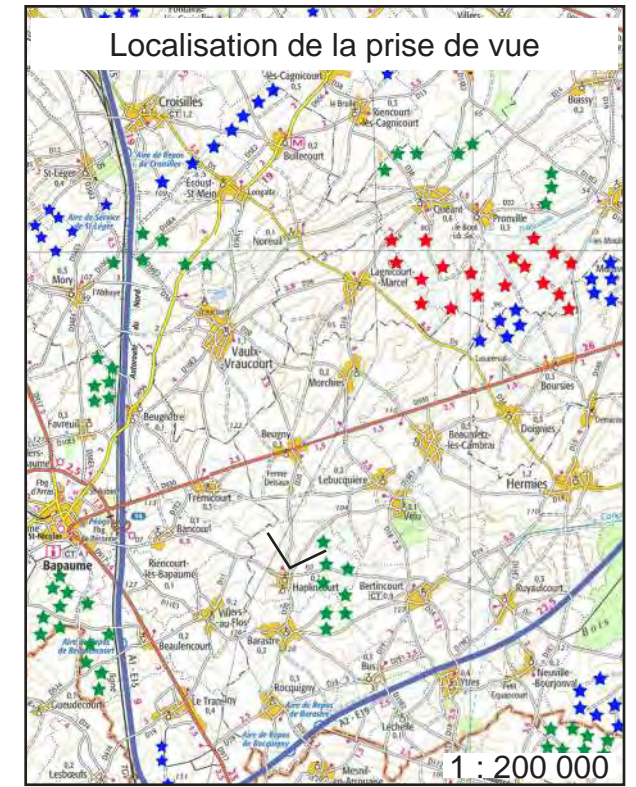
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• **Photosimulation 27 : Depuis le pont de la RD5 au dessus de l'A2 en sortie d'Havrincourt près du cimetière allemand de Rancourt (Projet à 5400 m)**

L'autoroute A2, d'orientation Sud-Ouest/Nord-Est et passant à quelques kilomètres du site du projet, n'offre pas de vues privilégiées sur celui-ci. Ici, nous sommes sur la RD5 au niveau du pont surplombant cette autoroute à hauteur d'Havrincourt (site à 5,4 km au plus proche) à proximité du cimetière allemand de Rancourt. De là apparaît un paysage dissymétrique, avec un côté gauche en pente descendante marqué par la présence de l'axe autoroutier et du bois d'Havrincourt. Le canal du Nord qui longe la lisière du bois n'est pas visible. Par contre, les abords boisés du canal sont visibles dans l'axe de la route au niveau de son franchissement. A droite, le plateau agricole s'étend à perte de vue.

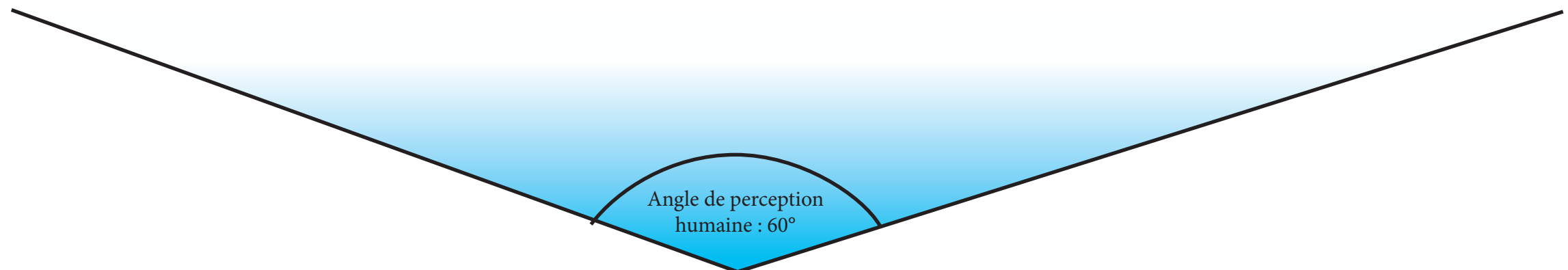
De là, les éoliennes de l'Enclave ne sont pas visibles. Par contre, quelques hauts d'éoliennes du projet apparaîtront au dessus de l'horizon sur le côté droit du plateau.

**État initial - Vue panoramique**



Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**

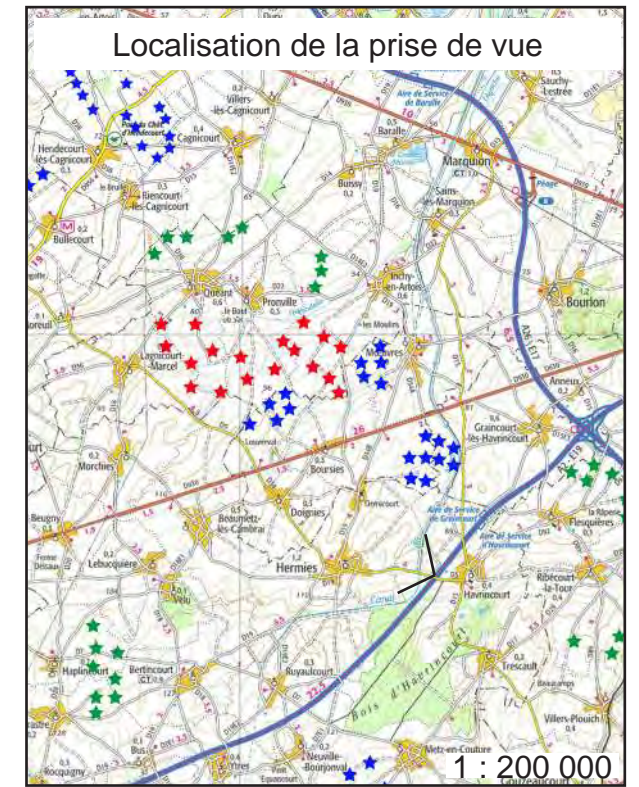




Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)

Angle de perception humaine : 60°

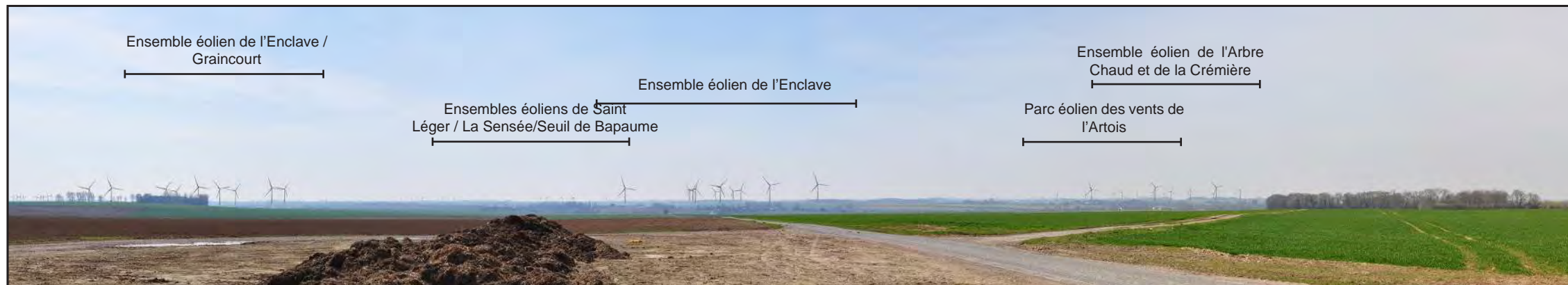


• Photosimulation 28 : Depuis la route de Bourlon au dessus de l'A26 (Projet à 4 400 m)

L'autoroute A26 n'offre pas de vue privilégiée sur le site du projet. Par contre, depuis la route de Bourlon à Moeuvres passant au-dessus de l'autoroute A26, la vue vers l'Ouest permet de découvrir, en arrière du canal du Nord, les éoliennes des parcs de l'Enclave, celles de Graincourt, de l'Arbre Chaud, de La Crémière, des vents de l'Artois et, au loin, celles de Saint-Léger / La Sensée / Seuil de Bapaume.

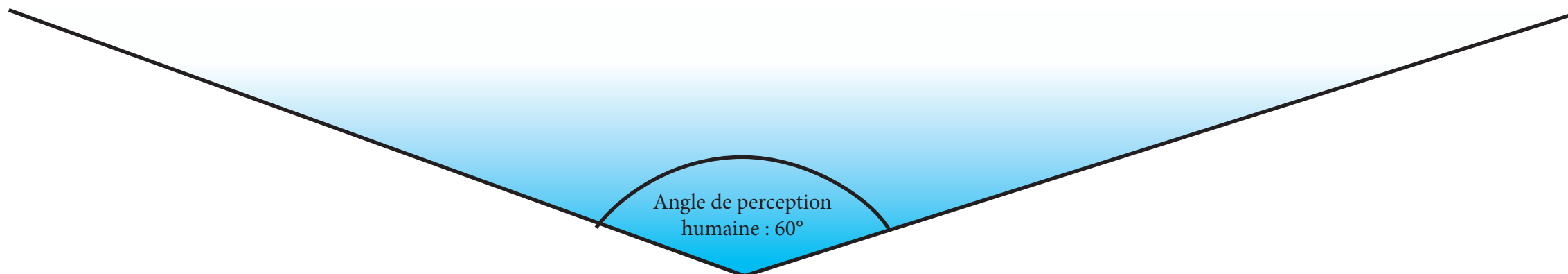
Comme on peut le constater, les éoliennes du projet apparaîtront au niveau et entre les ensembles de l'Enclave, de Graincourt, de l'Arbre Chaud et de La Crémière venant ainsi confirmer le site comme un pôle éolien majeur

État initial - Vue panoramique



Angle de vue 160°

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)





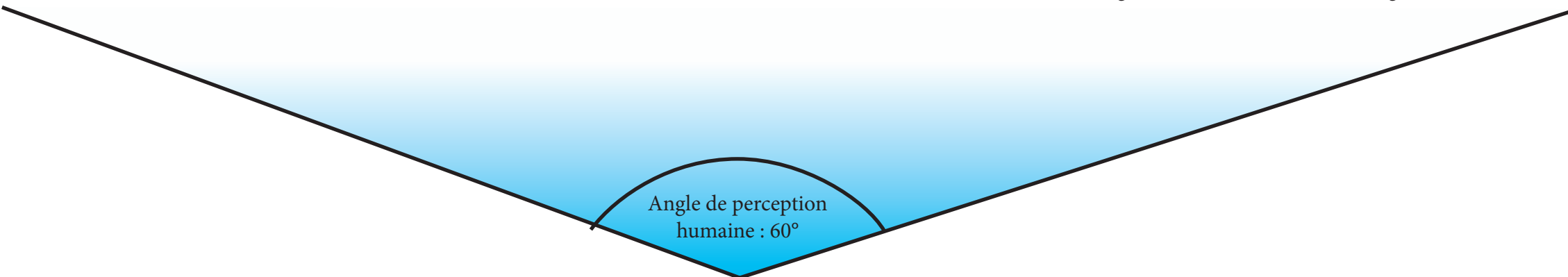
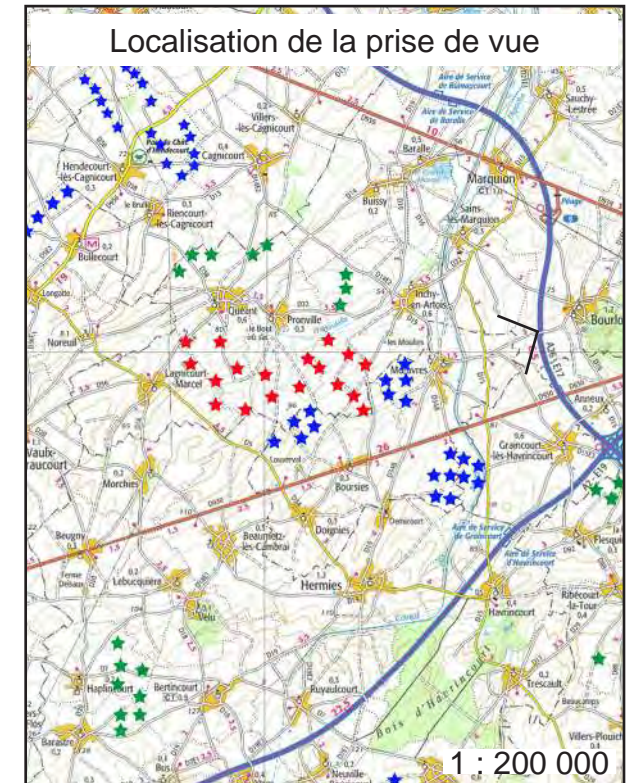
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• Photosimulation 29 : Depuis le pont au-dessus de l'A1 à Beaulencourt (Projet à 11 650 m)

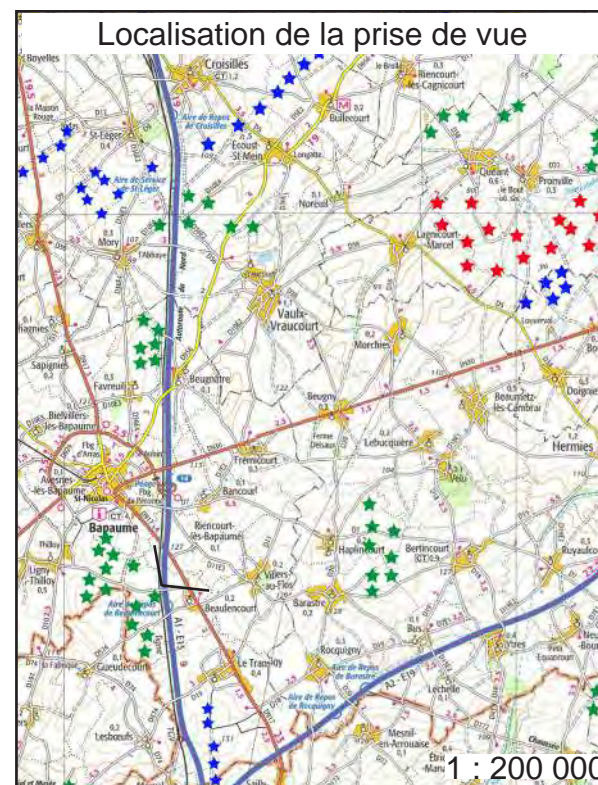


L'autoroute A1 passe à quelques kilomètres à l'Ouest du site selon un axe Nord-Sud. Cet axe ne présente pas une orientation favorable à une vue vers le site.

Ici, au-dessus de l'A1 sur le pont de la route de Ligny-Tilloy à Beaulencourt, on peut voir l'axe autoroutier et les plateaux agricoles alentours.

Le site du projet n'est quant à lui pas visible (site à 11,6 km environ).

Comme on peut le constater, les éoliennes du projet ne sont pas non plus visibles.









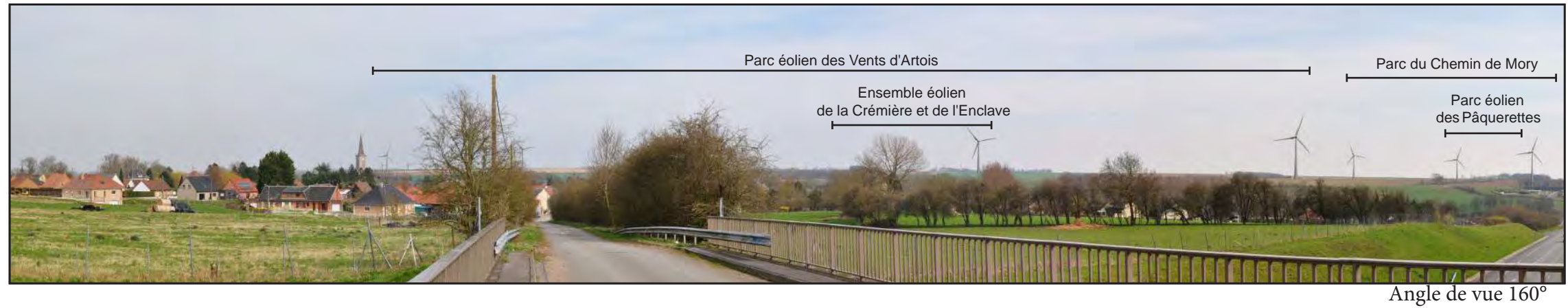
• **Photosimulation 30 : Depuis le pont au-dessus de l'autoroute A1 à Croisilles (Projet à 8 000 m)**

Ici sur le pont de l'autoroute A1 à hauteur de Croisilles, la vue vers le site du projet est en grande partie occultée par Croisilles et ses boisements proches.

Les éoliennes des parcs éoliens des Vents d'Artois et du Chemin de Mory apparaissent au dessus de ces éléments de premier plan et constituent des éléments repères notables.

Les éoliennes de La Crémière et de l'Enclave ainsi que celles des Pâquerettes apparaissent légèrement au loin à l'horizon, comme apparaîtront également les éoliennes du projet.

**État initial - Vue panoramique**



**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**



Angle de perception humaine : 60°



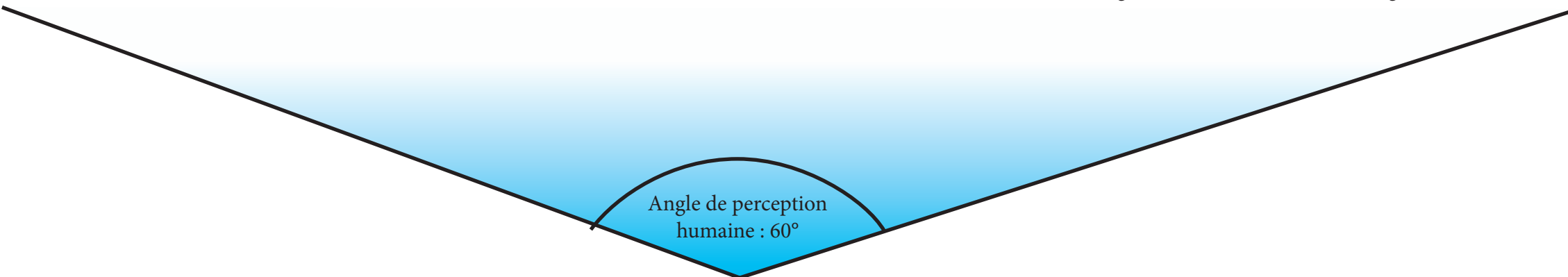
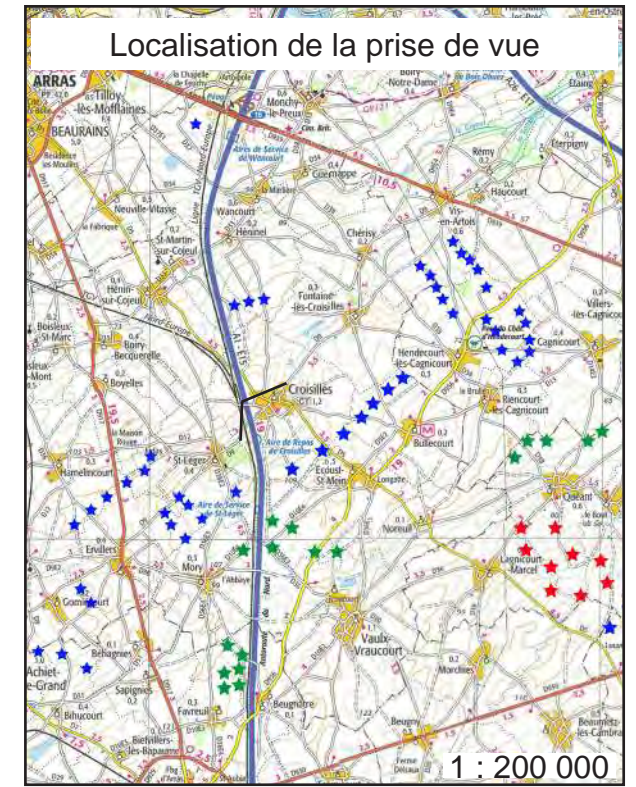
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)



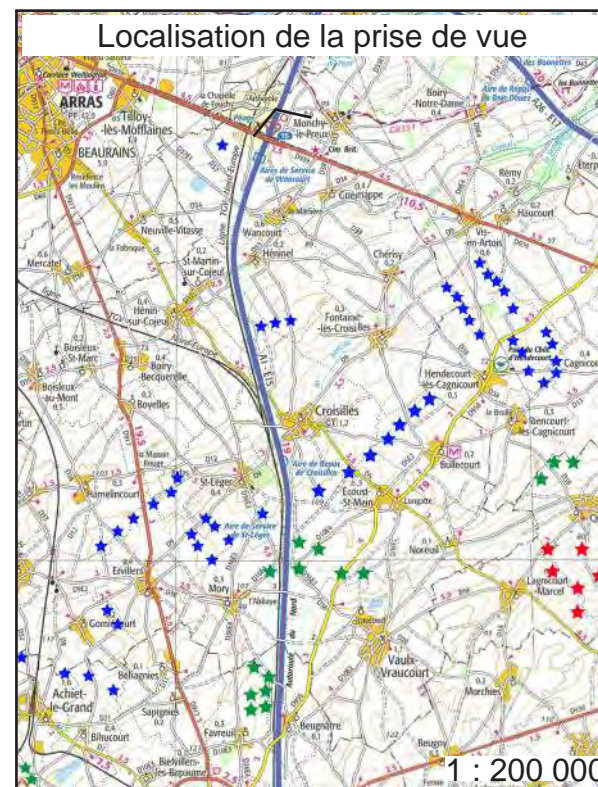


• Photosimulation 31 : Depuis le pont au-dessus de l'Autoroute A1 à Monchy-le-Preux (Projet à 13 500 m)



Sur le pont de l'Autoroute A1 à hauteur de Monchy-le-Preux, on peut découvrir les éoliennes des crêtes d'Hénelin.

Par contre, les éoliennes de la Plaine d'Artois n'apparaissent pas ni celles du projet situé à 13,5 km de là.



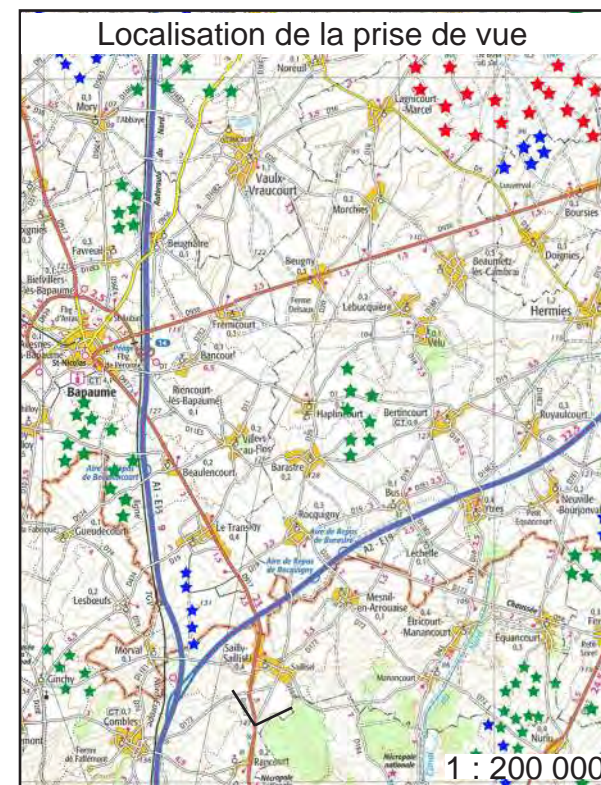


• Photosimulation 32 : Depuis la RD1017 en direction de Saily-Saillisel (Projet à 16 400 m)



La RD1017 est un axe routier important d'axe Nord/Sud qui relie Péronne à Bapaume (RD1017 côté Somme, RD917 côté Nord). Ici, entre Rancourt et Saily-Saillisel, les plateaux ouverts vers le Nord permettent d'avoir une large vue sur les paysages d'openfield du secteur, Sur la droite, le bois de St-Pierre-Vaast constitue toutefois un horizon proche. En face, l'horizon, pointé par la RD1017, est marqué par l'agglomération de Saily-Saillisel au dessus de laquelle apparaît ponctuellement quelques pales d'éoliennes du parc des Pâquerettes. A gauche, le parc éolien de Le Transloy agrément le deuxième plan tandis qu'on aperçoit au loin, la ville de Bapaume.

Le parc du projet situé à près de 16,4 km de là n'apparaît pas.





• **Photosimulation 33 : Vue depuis la RD939 à hauteur de Haucourt en direction de Baralle (Projet à 8 000 m)**

La RD 939 qui relie Arras à Cambrai passe à Haucourt, à proximité du parc éolien de la plaine d'Artois (communes de Vis-en-Artois et de Hendecourt-les-Cagnicourt).

A ce niveau, les plateaux agricoles sont dégagés et permettent des vues amples et étendues.

Comme le montre la photographie, les quelques boisements présents dans la plaine et les éoliennes du parc éolien de la plaine d'Artois sont les principaux éléments repères du secteur.

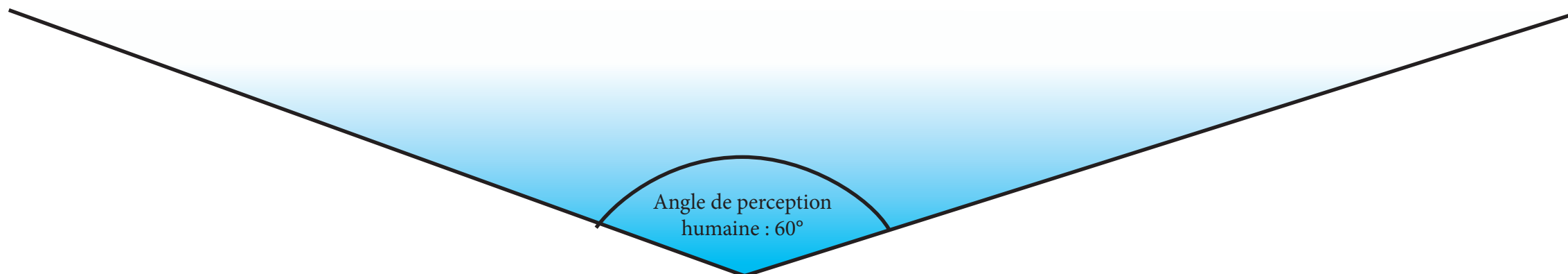
Le projet situé à près de 8 km de là apparaît quant à lui de manière très furtive à l'horizon, de la même manière que celles de l'Enclave, Graincourt, La Crémère et l'Arbre Chaud.

**État initial - Vue panoramique**



Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**





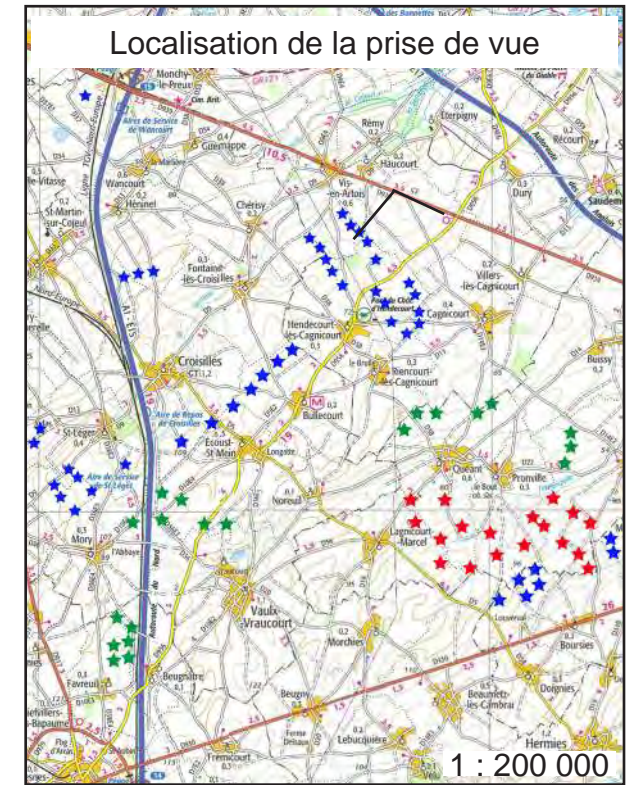
## Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°

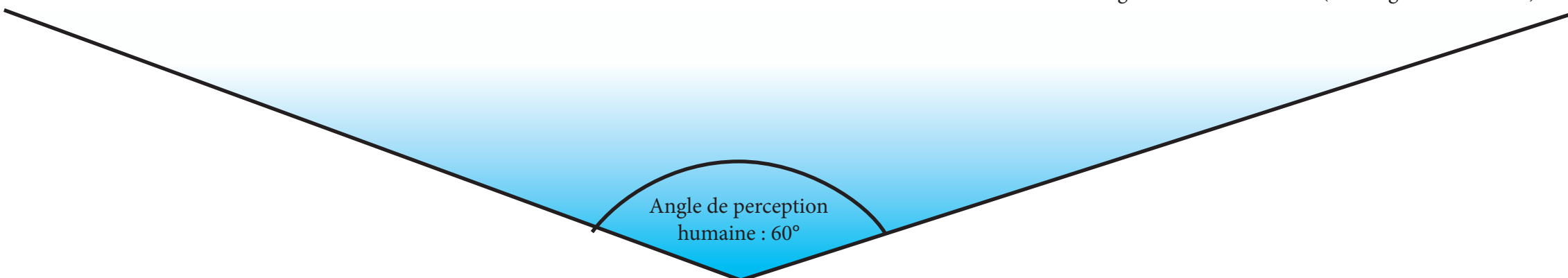


Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)



Localisation de la prise de vue

1 : 200 000



Angle de perception humaine : 60°

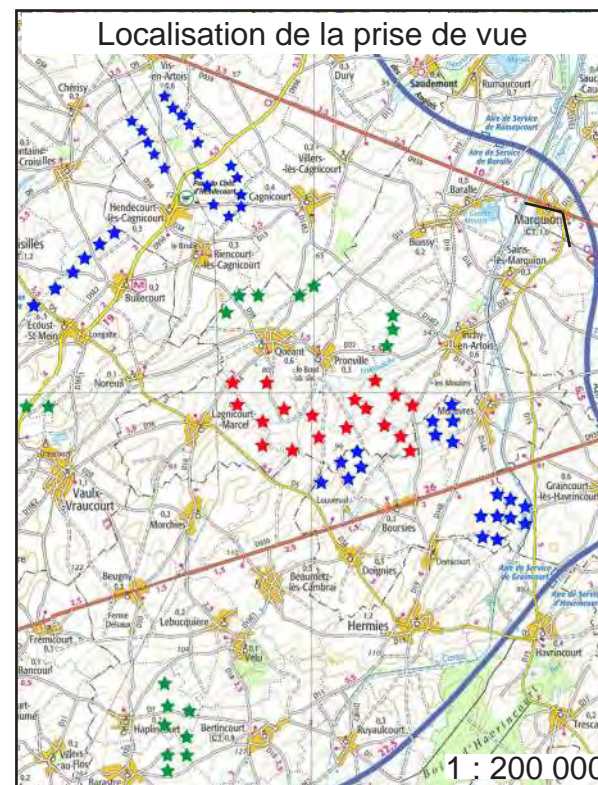


• Photosimulation 34 : Depuis la RD939 à Marquion au carrefour avec la RD5 (Projet à 6 400 m)



Nous sommes ici sur la RD939 dans l'agglomération de Marquion au niveau du carrefour avec la RD5. Comme on peut le constater, depuis l'agglomération, les plateaux environnants ne sont pas visibles.

Les éoliennes du projet situées à plus de 6 km ne sont pas visibles.









• **Photosimulation 35 : Depuis la RD14 entre Sauchy-Cauchy et Baralle (Projet à 7 000 m)**

Ici, sur la RD14 entre Sauchy-Cauchy et Baralle après le passage de l'A26, le paysage montre un plateau agricole découvert sur le côté droit et un front boisé côté gauche marquant la vallée de l'Agache et le canal du Nord.

Au-dessus de ce front boisé émergent quelques éléments du bâti et en particulier le silo portuaire UNEAL de Marquion.

Dans ce contexte, la vue sur les plateaux situés derrière le front boisé en face (en direction du site) sont particulièrement limités. On aperçoit toutefois le haut d'une éolienne de l'Arbre Chaud et quelques hauts d'éoliennes de La Crémère.

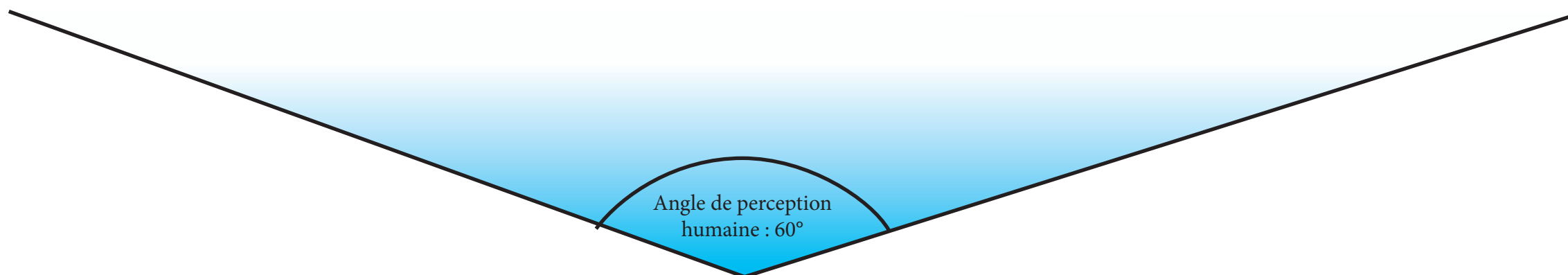
Comme on peut le constater, quelques hauts d'éoliennes apparaîtront également au loin au dessus de ce front boisé.

**État initial - Vue panoramique**



Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**





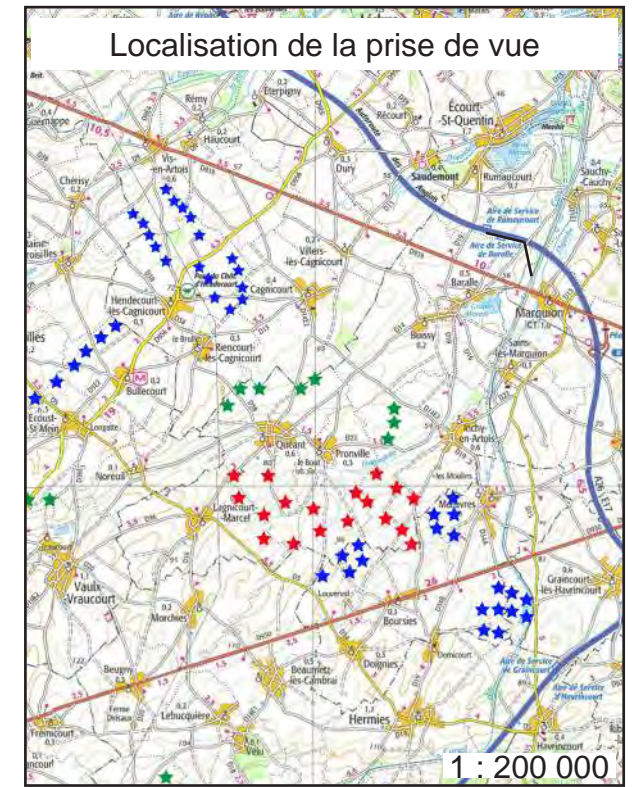
## Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)



Angle de perception humaine : 60°

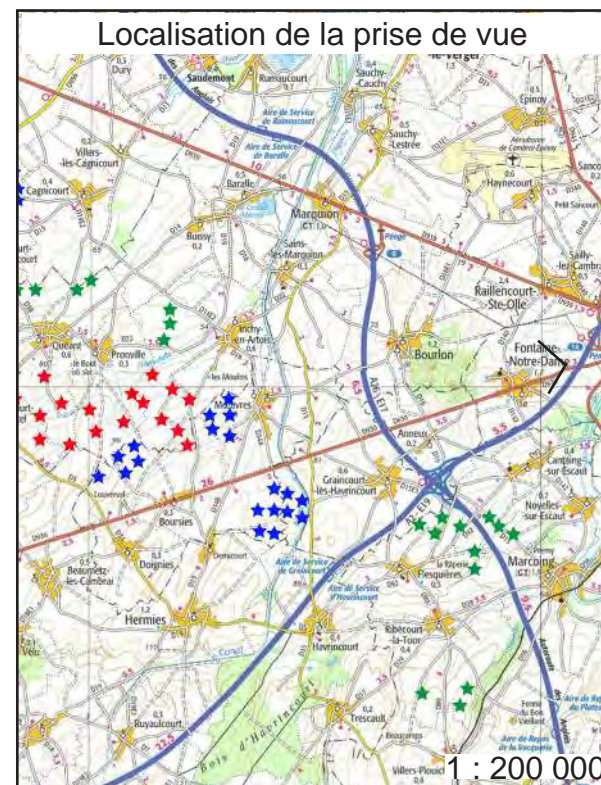


• Photosimulation 36 : Depuis la RD630 en sortie Ouest de Cambrai en direction de Fontaine-Notre-Dame (Projet à 10 000 m)



Nous sommes ici sur la RD630 en sortie Ouest de Cambrai aux abords de Fontaine-Notre-Dame. Depuis cet axe, la vue sur les plateaux cambrésiens est généralement assez large. Ici, elle est permise essentiellement sur le côté droit et encore, assez rapidement limitée par la pente ascendante (on ne voit même pas le bois d'Havrincourt situé à quelques kilomètres de là).

Ni les éoliennes des parcs de l'Enclave, ni celles du projet (à 10 km de là environ) ne sont visibles









• **Photosimulation 37 : Depuis la RD956 entre Lécuse et Dury au carrefour avec la RD59 (Projet à 10 200 m)**

Nous sommes ici sur la RD956 au Nord à près de 10 km du site sur le rebord de la vallée de la Sensée à hauteur de Récourt (carrefour RD956/RD59).

L'influence paysagère de la vallée est encore ici peu sensible.

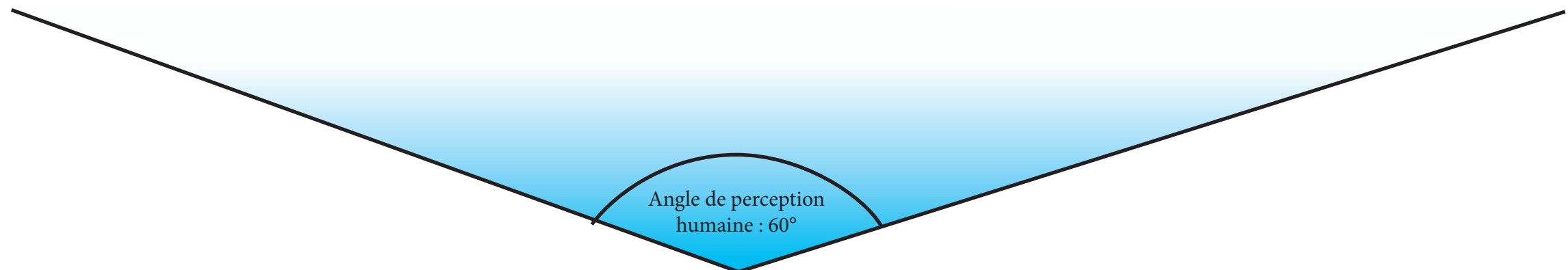
D'ici, les éoliennes de la plaine d'Artois apparaissent sur le côté droit en arrière plan.

Quelques bouts de pales des éoliennes du projet apparaîtront également au dessus de l'horizon sur le côté gauche.

**État initial - Vue panoramique**



**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**





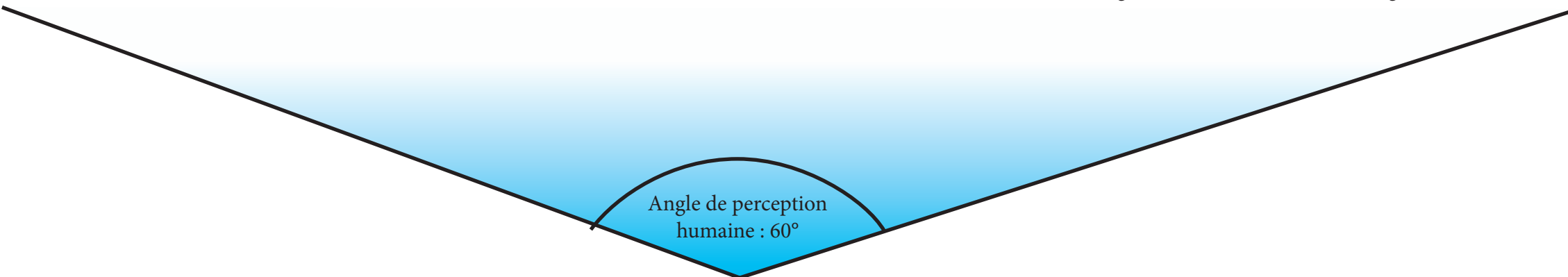
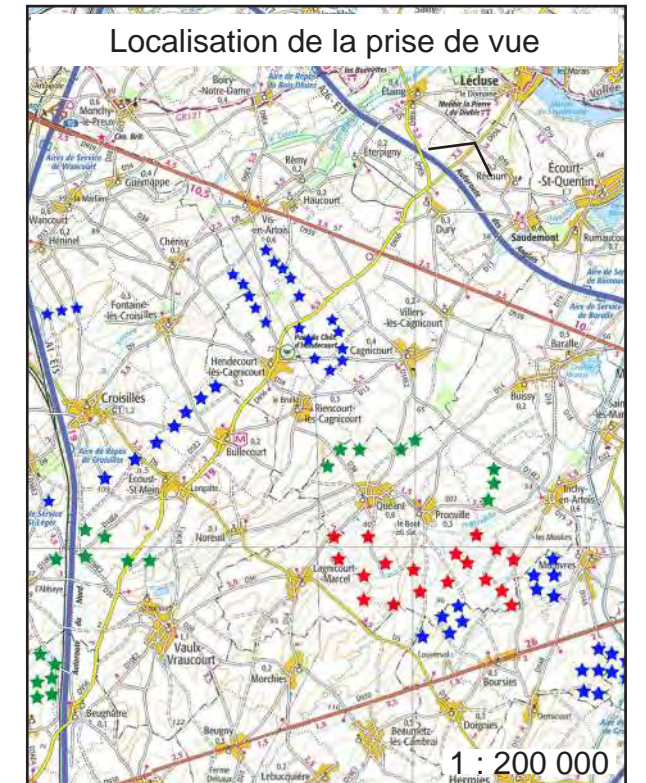
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)



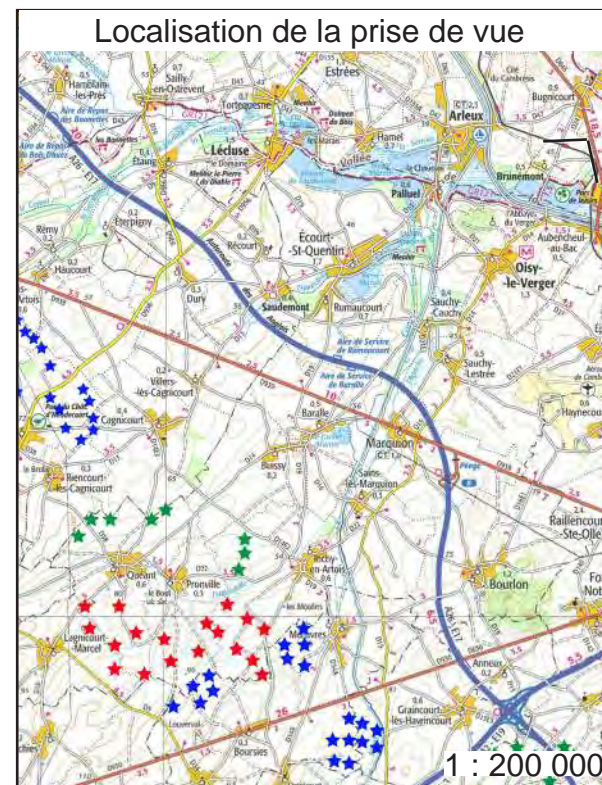


• Photosimulation 38 : Depuis la RD643 en direction de Aubigny-au-Bac - vue au-dessus de la vallée de la Sensée (Projet à 15 600 m)



La vallée de la Sensée est un secteur considéré comme d'intérêt paysager à protéger. Ici, nous sommes sur la RD643 en direction d'Aubigny-au-Bac. Nous sommes sur le plateau agricole et nous pouvons découvrir au second plan les versants boisés descendant vers la vallée de la Sensée. Le site du projet se trouve en arrière plan à environ 15,6 km de là.

Comme on peut le constater, les éoliennes ne sont pas visibles.









• **Photosimulation 39 : Depuis la RD917 à la sortie de Nurlu (Projet à 15 500 m)**

La RD917 est un axe routier majeur reliant Péronne à Cambrai. Ici, à la sortie de Nurlu à proximité du parc de la commune (à gauche) et de celui du Maissel (à droite), les plateaux agricoles s'étendent à perte de vue. Dans cet espace ouvert, l'axe routier apparaît comme un élément de repère important dans le paysage comme les éoliennes des parcs de Nurlu et du Maissel ou encore celles de Douiche et de l'Inter Deux Bos (éoliennes de Fins, Heudicourt, Sorel et Metz-en-Couture) voire même des Pâquerettes, dans un horizon plus lointain.

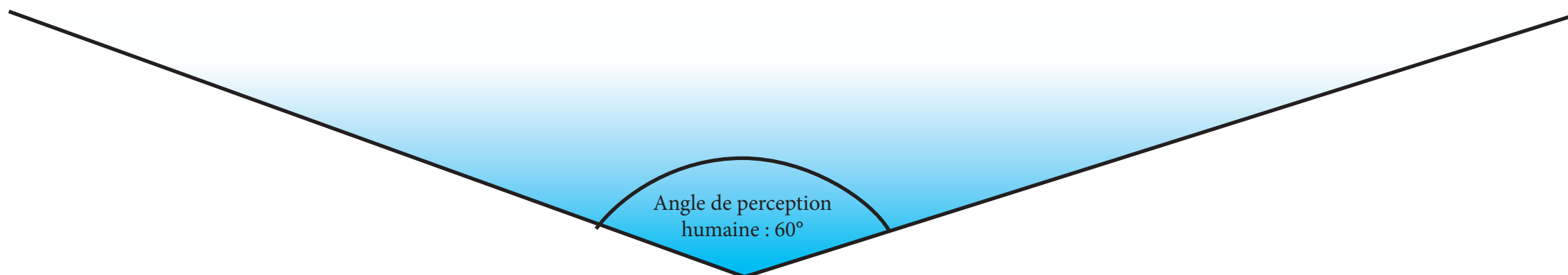
Les éoliennes de l'Enclave apparaissent au loin. Celles du projet apparaîtront à côté de celles-ci.

**État initial - Vue panoramique**



Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**

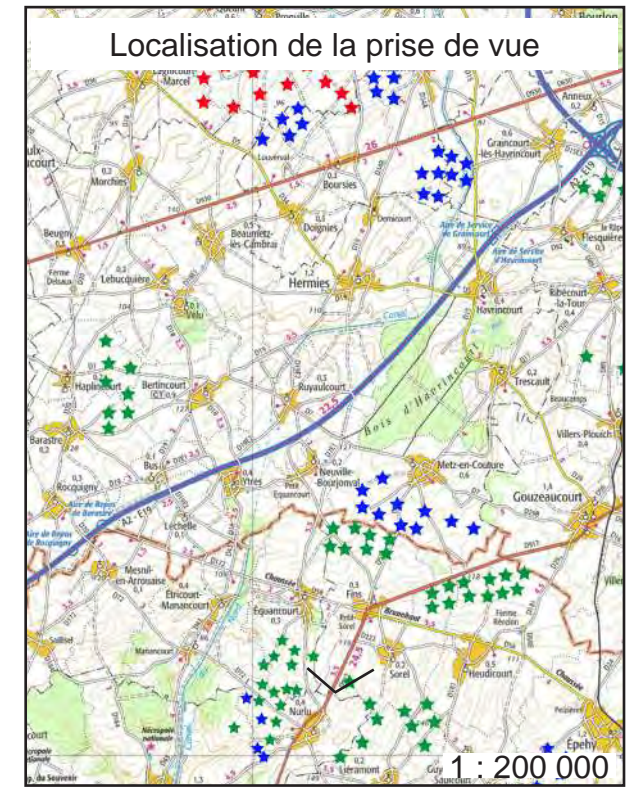




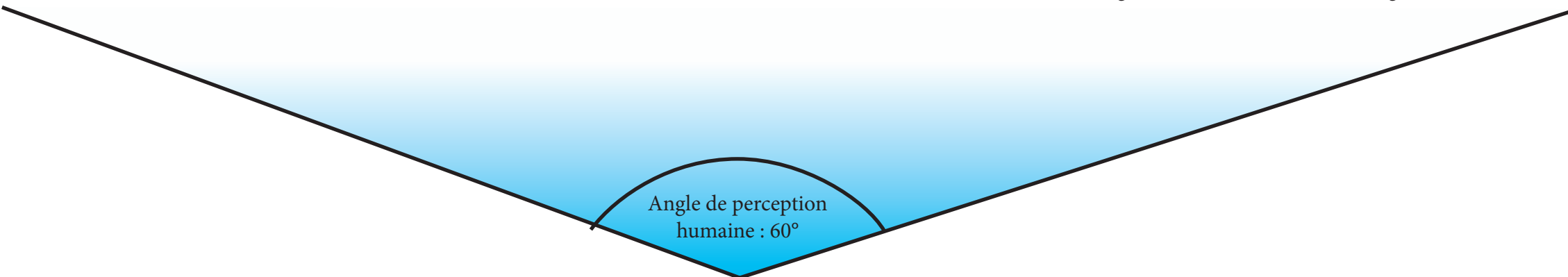
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





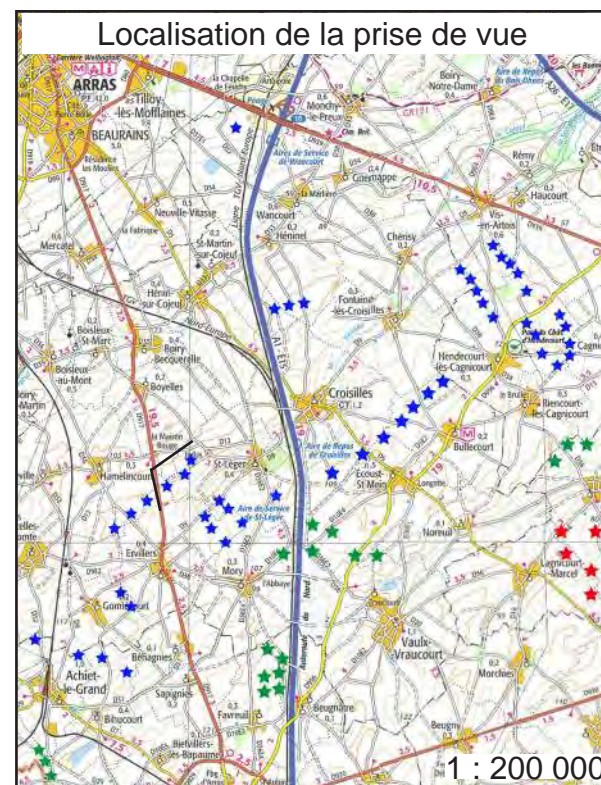
• Photosimulation 40 : Depuis la RD917 à hauteur d'Hamelincourt (Projet à 10 750 m)



La RD 917 qui relie Arras à Bapaume passe à Hamelincourt, à proximité des parcs éoliens de Saint-Léger.

A ce niveau, les éoliennes de Saint-Léger apparaissent comme des éléments majeurs du paysage. Celles des sources de la Sensée et du Chemin de Mory apparaissent également en arrière plan.

Le projet situé à 10,7 km de là, n'apparaît pas.







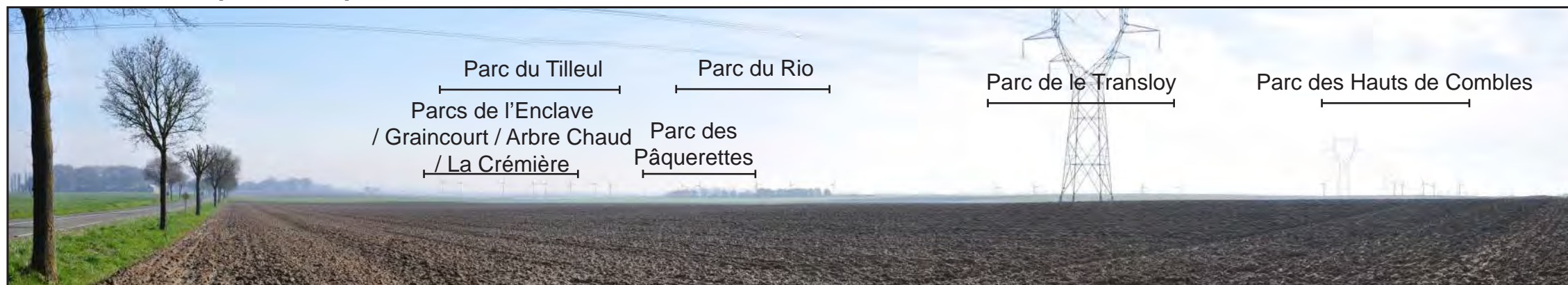


• Photosimulation 41 : Depuis la RD929 entre Pozières et Le Sart (Projet à 18 800)

Nous sommes ici sur la RD929, grand Parc des Hauts de Combles axe routier reliant Amiens à Bapaume, entre Pozières et Le Sart, à environ 19 km du site du projet. L'axe routier est marqué par un double alignement d'arbres. Les plateaux agricoles environnants sont de vastes plateaux dénudés où les principaux éléments repères sont quelques boisements épars, une ligne électrique aérienne ainsi que plusieurs parcs éoliens plus ou moins proches (parcs du Tilleul et du Rio, de le Transloy, des Hauts de Combles et des Pâquerettes).

Par temps clair, il sera possible d'apercevoir au loin les éoliennes de l'Enclave / Graincourt / Arbre Chaud / La Crémère ainsi que celles du projet.

État initial - Vue panoramique



Angle de vue 160°

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Angle de perception humaine : 60°



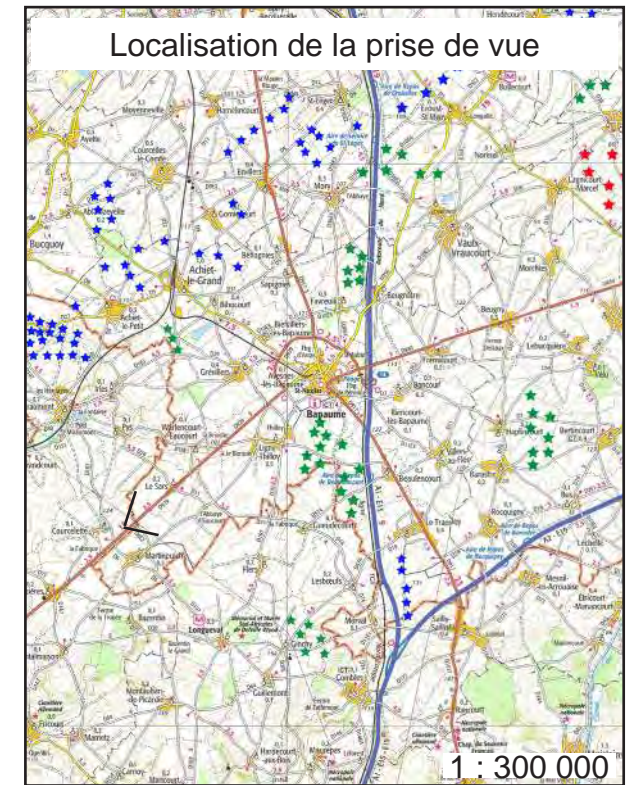
## Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)



Angle de perception humaine : 60°



### E2.10.3.6 - Simulations paysagères aux abords des monuments

La plupart des monuments protégés des alentours sont éloignés et situés dans des vallées ou à l'intérieur des agglomérations. Ainsi, l'impact visuel du projet sur ces monuments est généralement faible, voire nul.

Le tableau ci-dessous indique l'analyse du contexte des différents monuments historiques, ainsi que la visibilité ou co-visibilité possible (les couleurs reprennent celles de la perception visuelle des éoliennes telle que définie sur la carte globale d'incidence visuelle du projet). Cette analyse permet d'orienter les investigations plus approfondies et la nécessité ou non de réaliser des photosimulations. La carte en Figure 107 indique si le projet est visible ou non depuis les monuments historiques. Cette carte indique également la co-visibilité éventuelle entre les monuments historiques et le projet.

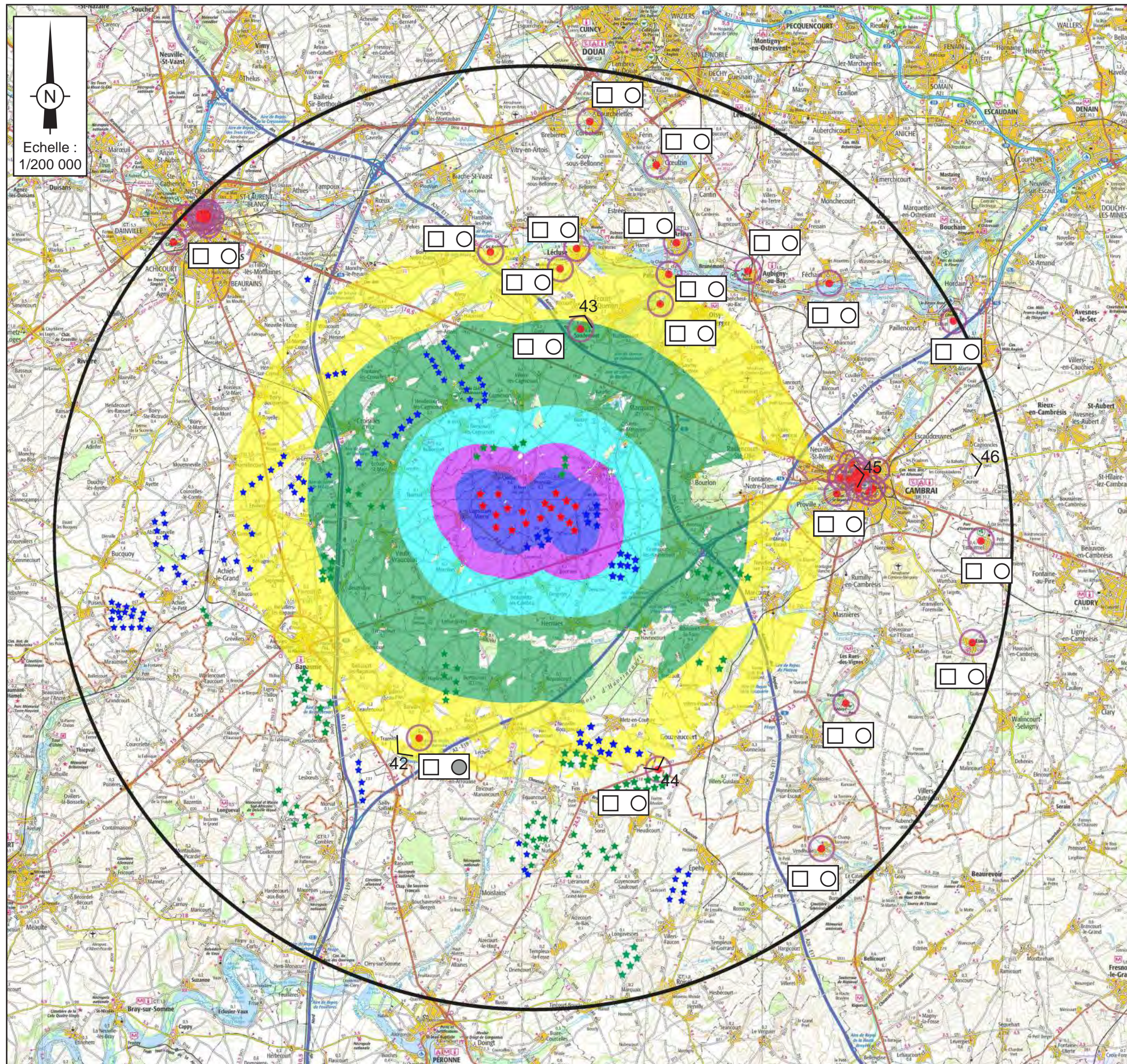
La co-visibilité correspond à toute vision simultanée, c'est-à-dire dans un même angle de vue, du parc éolien avec un site identifié, et ceci depuis un axe ou un point de perception privilégié.

Sur l'ensemble des photosimulations présentées dans les pages suivantes (photosimulations 42 à 46), on remarque très peu d'impact visuel du projet vis-à-vis monuments historiques :

En fait, un seul monument montre une co-visibilité avec le projet, et celle-ci s'avère très faible. Il s'agit de l'église de Rocquigny, notamment depuis la RD19 (route de Le Transloy à Rocquigny). Le parc éolien serait en effet visible depuis cette route, pour un observateur très attentif passant sur le plateau en arrière de Rocquigny d'où on perçoit également le clocher de l'église. Le rapport d'échelle entre les éoliennes du projet et le clocher est largement acceptable puisque les éoliennes sont situées en continuité d'un château d'eau apparaissant à la même hauteur que les éoliennes. De plus, comme les éoliennes de l'Enclave, les éoliennes du projet ne sont pas directement dans l'axe de vue de l'église (angle > 30). Étant donné la distance (> 8 km) et l'angle de vision, l'incidence visuelle du parc avec l'église peut être considérée comme très faible.

Localisation	Monument	Type de protection	Distance (km)	Contexte	Visibilité	Co-visibilité
Ecourt-St-Quentin (62)	Eglise Saint-Léger à Saudémont (clocher)	Classé	8 km	Petite église dans un hameau situé en fond de vallon boisé (vallée de l'Hirondelle) - Co-visibilité possible depuis les plateaux environnants	Aucune	Aucune
Rocquigny (62)	Eglise Notre Dame	Classé	11 km	Eglise avec haut clocher situé au centre du village - Co-visibilité possible avec le clocher depuis les plateaux environnants	Aucune	Faible
Oisy-le-Verger (62)	Menhir (le Gros Caillou)	Classé	11 km	Menhir située en fond de vallée boisée - pas de visibilité ou co-visibilité potentielle	Aucune	Aucune
Lécluse (59)	Menhir La Pierre du Diable ou la Borne des Pierres	Classé	11 km	Menhir situé en fond de vallée- pas de visibilité ou co-visibilité potentielle	Aucune	Aucune
Gouzeaucourt (59)	Borne RN17	Inscrit	12 km	Petite borne en pierre (quelques dizaines de cm de haut) située en bordure de route sur un plateau dégagé - visibilité possible depuis la route aux abords immédiats de la borne	Aucune	Sans objet
Lécluse (59)	Menhir La Pierre du Diable	Classé	12 km	Menhir situé en zone ouverte - visibilité et co-visibilité potentielle très faible à nulle étant donné la petitesse du monument et la distance du parc	Aucune	Aucune
Sailly-en-Ostrevent (62)	Cromlech, dénommé Les Bonnettes	Classé	12 km	Pierres situées en zone de champs cultivés - visibilité et co-visibilité potentielle très faible à nulle étant donné la petitesse du monument et la distance du parc	Aucune	Aucune
Palluel (62)	Croix de grès Rue de l'abbaye dans le cimetière	Inscrit	12 km	Petite croix située dans un cimetière de village - pas de visibilité ou co-visibilité potentielle	Aucune	Aucune
Cambrai (59)	Ancien hôpital général, Beffroi (Tour Saint Martin), Béguinage Notre-Dame, 27 rue des Capucins, Béguinages Saint-Vaast et Saint-Nicolas, rue des Anglaises, Cathédrale Notre-Dame de Grâce, Cercle philosophique et culturel Thémis, rue Etienne Dolet, Chambre de commerce et d'industrie, place de la république, Chapelle du refuge de l'abbaye de Vaucelles, rue Vaucelette, Château de Ranette, digue du canal de Saint-Quentin, Château de Selles, Citadelle, Collège des Jésuites, Couvent des Récollets (Ancien), Eglise Saint-Géry, Hôpital Saint-Julien, Hôtel de Simencourt, 7 rue du roi René, Hôtel Leroi de Ville, place du Marché, Maison du bailli de Marcoing, 2 place Fénelon, Maison espagnole, 48, 48bis rue de Noyon, Maison, 10 place du marché, Maison, 8 place du marché, Menhirs dits des Pierres jumelles, Palais épiscopal Porte de Paris, Porte Notre-Dame, Porte Saint-Ladre, Tour des Arquets, Tour du Caudron, Tour Saint-Fiacre, Maison, 18 rue Delphin Dutemple	Inscrits/Classés	Entre 13 et 15 km	Monuments au sein du bâti de la ville - Co-visibilité partielle possible mais très faible (étant donné l'éloignement du parc) et uniquement avec le clocher de la cathédrale	Aucune	Aucune





**FIGURE 107 : VISIBILITÉ ET CO-VISIBILITÉ DU PARC AVEC LES MONUMENTS HISTORIQUES ENVIRONNANTS**

**LÉGENDE**

- Aire d'étude éloignée
- ★ Eolienne du projet
- ★ Eolienne existante
- ★ Eolienne accordée
- Perception forte
- Perception assez forte
- Perception modérée à assez forte
- Perception faible à modérée
- Perception faible
- Perception très faible à nulle (ou effet de masque)
- Monument historique (et son périmètre de protection de 500 m)

**Visibilité / Co-visibilité :**

- Visibilité moyenne
- Visibilité faible
- Pas de visibilité
- Co-visibilité moyenne
- Co-visibilité faible
- Pas de co-visibilité

**Localisation des photosimulations :**

- 1 Angle de vue et numéro des photosimulations correspondantes



Localisation	Monument	Type de protection	Distance (km)	Contexte	Visibilité	Co-visibilité
Aubigny-au-Bac (59)	Menhir dit La Pierre qui pousse	Inscrit	14,5 km	Menhir située en fond de vallée boisée - pas de visibilité ou co-visibilité potentielle	Aucune	Aucune
Arleux (59)	Ferme, château, rue de la libération	Inscrit	15 km	Monument en zone bâtie - vallée de la Sensée - pas de visibilité ou co-visibilité potentielle	Aucune	Aucune
Les-Rues-des-Vignes (59)	Abbaye de Vaucelles	Classé/ inscrit	16 km	Monument localisé en fond de vallée et dans un écrin boisé - pas de visibilité ou co-visibilité potentielle	Aucune	Aucune
Féchain (59)	Polissoir rue Louis Chantreau	Inscrit	16,5 km	Monument de très petite taille au sein du bâti du village - pas de visibilité ou co-visibilité potentielle	Aucune	Aucune
Goelzin (59)	Château	Inscrit	17 km	Château situé au sein du bâti en fond de vallée - pas de visibilité ou co-visibilité potentielle	Aucune	Aucune
Brebières (62)	Ancien château de la Bucquière	Inscrit	18 km	Château situé dans un écrin boisé - pas de visibilité ou co-visibilité potentielle	Aucune	Aucune
Arras (62)	Abbaye d'Henin-Liétard, refuge des moines de Abbaye du mont Saint-Éloi Place du Wetz-d'Amain, Abbaye Saint-Vaast, Beffroi, Cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Vaast, Chapelle des Chariottes, Citadelle, Couvent des Clarisses, Édifice paléochrétien Place de la Préfecture, Fontaine du Pont-de-Cité, Hôpital Saint-Éloy, Hospice Sainte-Agnès, Hôtel de la Basecque, Hôtel de Beaufort, Hôtel du Bois de Fosseux, Hôtel de la chambre des notaires du Pas-de-Calais, Hôtel de Gomiecourt, Hôtel Lefèbvre-Cayet, Hôtel de Lur-Saluces, Hôtel de préfecture du Pas-de-Calais, Hôtel du Premier Président du Conseil Provincial d'Artois, Hôtel de la Verdure, Hôtel de ville, Immeubles grand Place, Immeubles Place des héros, Immeubles Rue de la Tailleurie, Immeuble 4 rue du marché au filé, Immeuble 117 rue Mauléens, Immeuble 1 rue de Paris, Magasin aux Allées 4 avenue du Général Sarrail, Maison 17 rue des Agaches, Maison 41, 43 rue d'Amiens, Maison 48 rue d'Amiens, Maison 9 place de l'Ancien-Rivage, Maison 16 rue Aristide-Briand, Maison 77 rue des Augustines, Maison 1 place Guy-Mollet, Maison 3 place Guy-Mollet, Maison 5 place Guy-Mollet, Maison 5 bis place Guy-Mollet, Maison 18 place Guy-Mollet, Maison 6 rue des Jongleurs, Maison 71 rue Méaulens, Maison 97 rue Méaulens, Maison 25 rue Paul-Doumer, Maison 2 rue des Promenades, Maison 2 grande-rue du Rivage, Maison 9 rue Rohart-Courtin Place Victor-Hugo, Maison 12 rue Sainte-Croix, Maison 14 rue Sainte-Croix, Maison 4 rue du Tripot, Maisons 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 22 place Victor-Hugo, Maison 6 rue Victor-Hugo, Maison à l'enseigne de La Charrette 18 rue du Marché-au-Filé, Maison à l'enseigne de la Renommée 65 rue d'Amiens, Maison à pignon jouxtant le palais de justice 16 rue Delansorne, Maison canoniale 14 place de la Préfecture, Maison des Sirènes 16 place du Théâtre, Palais des États d'Artois, Porte Méaulens 119 rue Méaulens, Ancien quartier Schramm, Place du 33e RI, Remparts, Temple de Cybèle 79 rue Baudimont, Temple protestant d'Arras 16 rue Victor-Hugo, Théâtre	MH classé/ inscrit	Entre 18 et 21 km	Monuments au sein du bâti de la ville - visibilité et co-visibilité potentielle très faible à nulle étant donné la distance du parc	Aucune	Aucune



Localisation	Monument	Type de protection	Distance (km)	Contexte	Visibilité	Co-visibilité
Vendhuile (02)	Eglise Saint-Martin	MH classé	20 km	Eglise située au sein du bâti - co-visibilité potentielle très faible à nulle avec le clocher étant donné la distance du parc	Aucune	Aucune
Esnes (59)	Château	MH inscrit	20 km	Château situé dans le fond de la vallée - pas de visibilité ou co-visibilité potentielle étant donné la distance du parc	Aucune	Aucune
Estourmel (59)	Chapelle Bricout rue de l'église	MH classé	20 km	Monument de petite taille au sein du bâti du village - pas de visibilité ou co-visibilité potentielle	Aucune	Aucune
Estrun (59)	Oppidum dénommé camp de César	MH inscrit	20,5 km	Monument situé sur un plateau en bordure du village - pas de visibilité ou co-visibilité potentielle étant donné la distance du parc	Aucune	Aucune



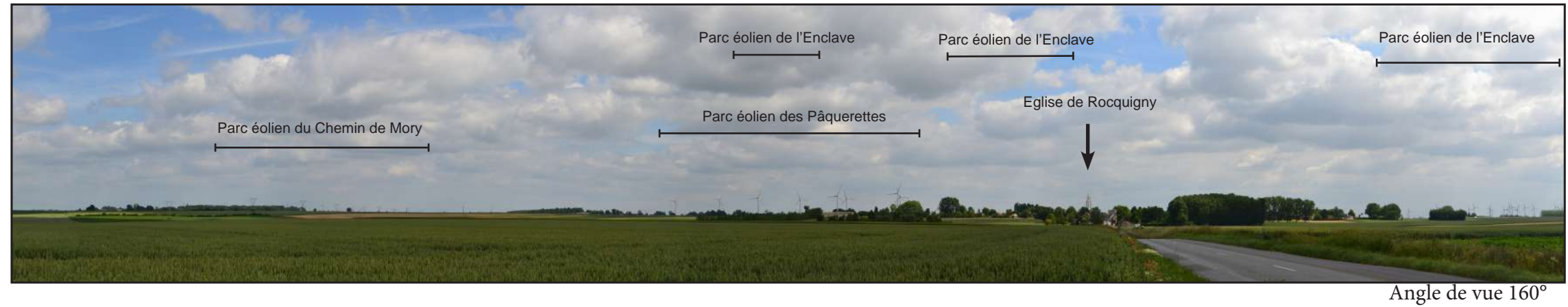
• **Photosimulation 42 : Depuis la RD19 en arrière de Rocquigny et de son église (Projet à 12 150 m)**

La RD19 en arrière de Rocquigny, offre une vue privilégiée sur le village et sur le clocher de l'église (monument historique classé) et permet d'avoir également en ligne de mire le site du projet (à 12 km environ).

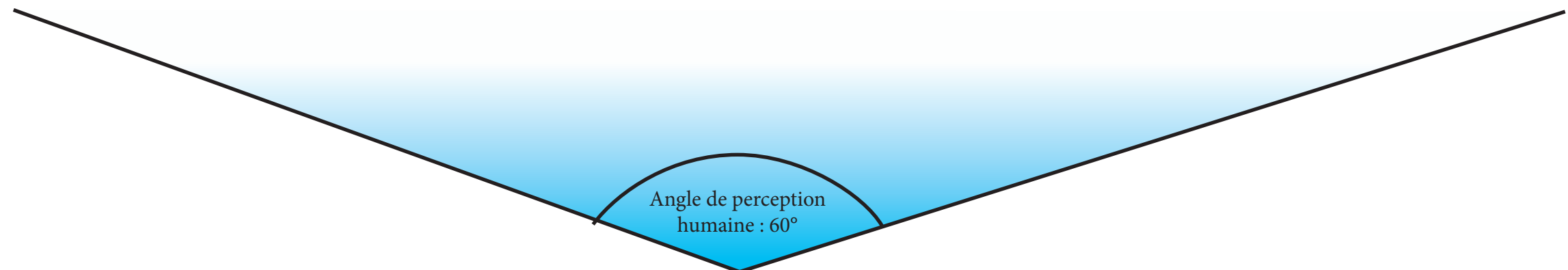
Comme on peut le constater, ce sont ici les éoliennes du parc des Pâquerettes qui ont l'impact visuel le plus important vis-à-vis de l'église. Les éoliennes du projet, comme celles d'un des parcs de l'Enclave, apparaissent au loin à l'horizon, sur le côté gauche du château d'eau et dans un rapport équivalent, émergeant à peine d'un horizon constitué par un front boisé.

L'incidence visuelle du parc avec l'église peut ici être considérée comme très faible (très inférieure à celle du parc des Pâquerettes et inférieure à celle des parcs de l'Enclave).

**État initial - Vue panoramique**

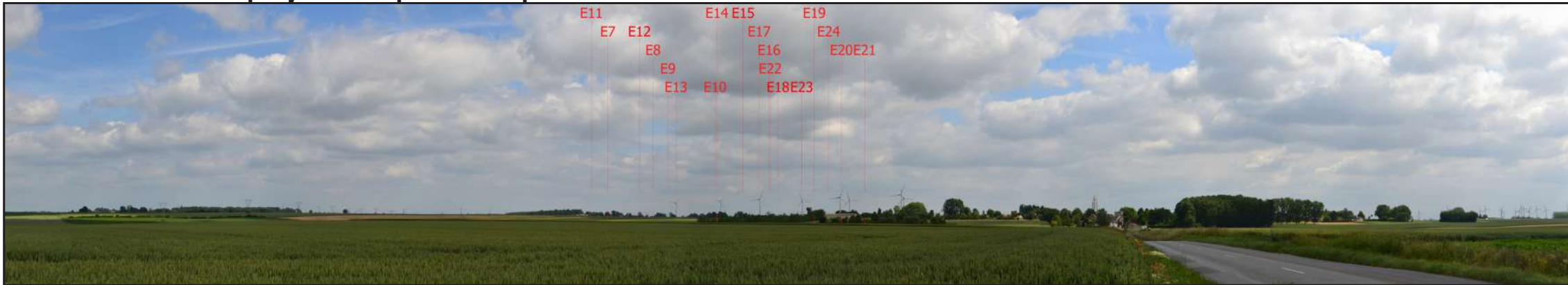


**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**





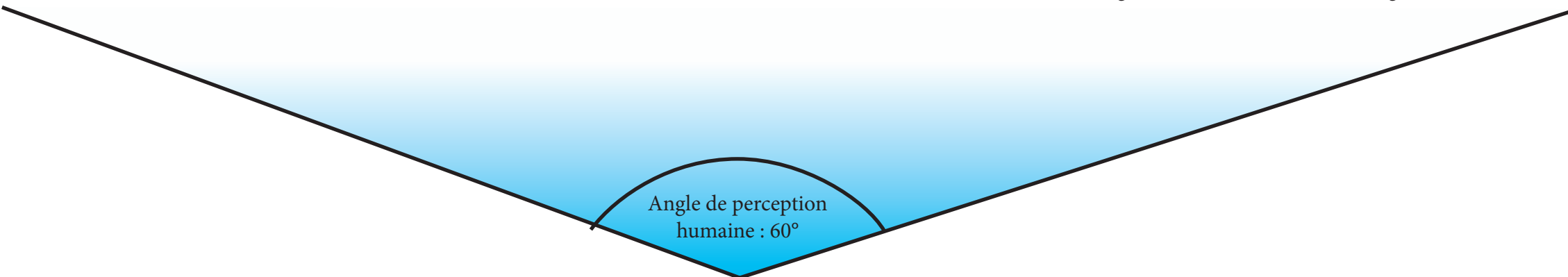
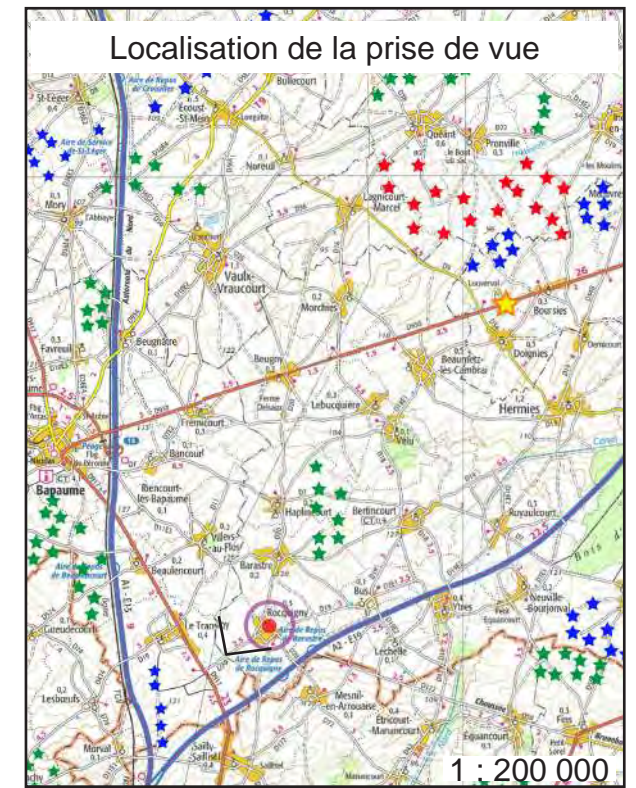
## Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





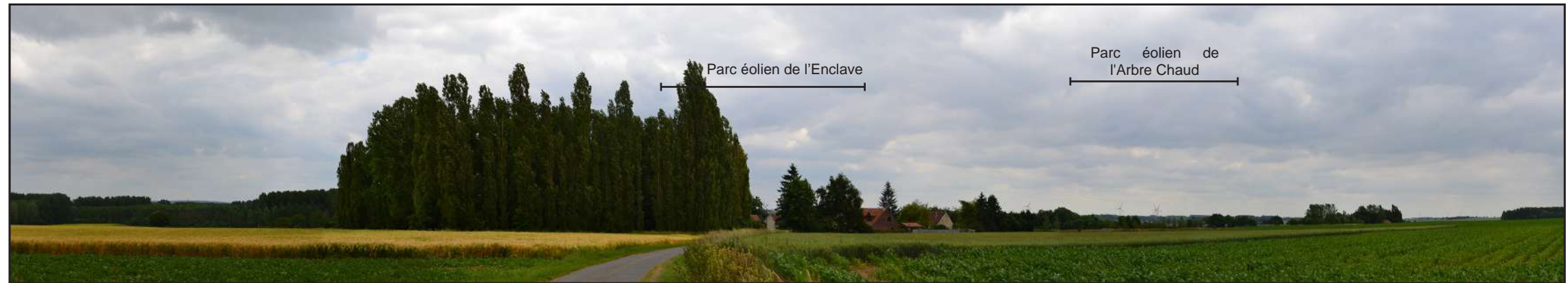
• **Photosimulation 43 : Depuis l'arrière du village de Saudemont (Ecourt-Saint-Quentin) et son église (Projet à 9 000 m)**

Voici une vue prise derrière le village de Saudemont depuis une petite route ayant comme axe de vue le site du projet.

Depuis ce point, on aperçoit quelques éoliennes des parcs de l'Arbre Chaud et de La Crémère. Comme on peut le constater, l'église de Saudemont (classée) n'est pas visible et seuls quelques éléments du bâti apparaissent, l'essentiel de l'agglomération étant masqué par la végétation (abords boisés).

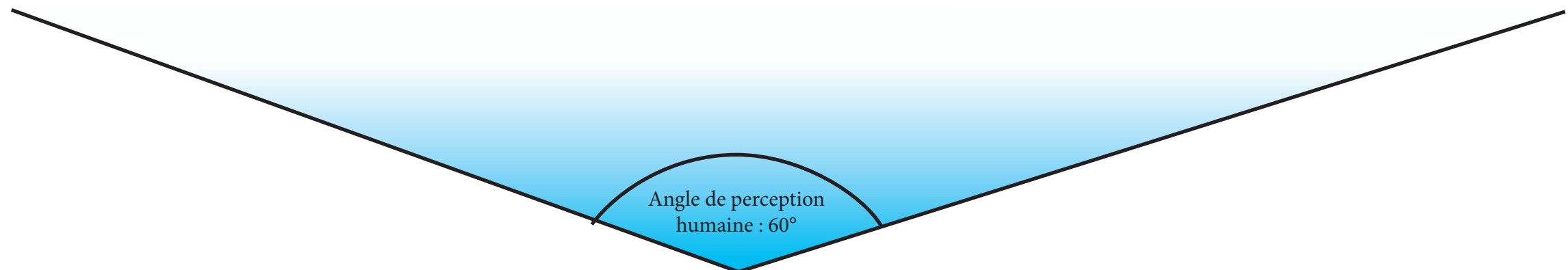
Il n'existe donc pas de co-visibilité avérée même si depuis ce lieu, on pourra apercevoir le haut de quelques éoliennes du projet.

**État initial - Vue panoramique**



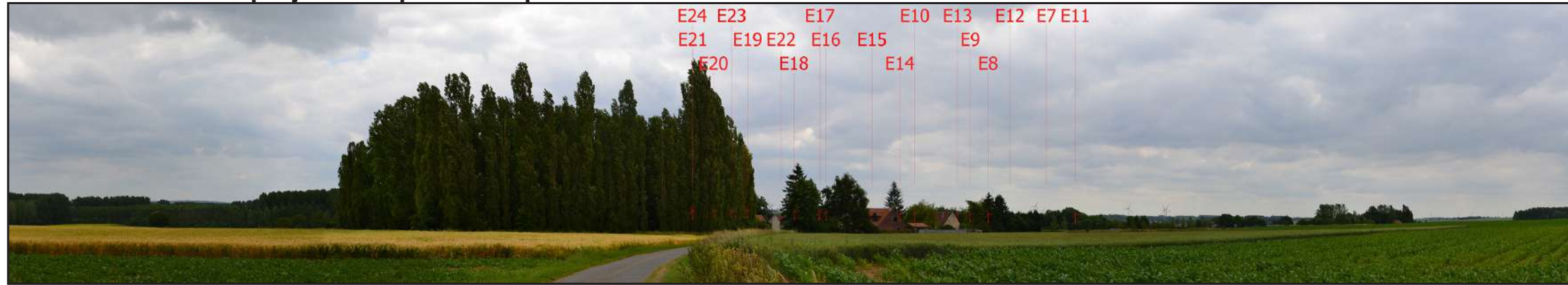
Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**

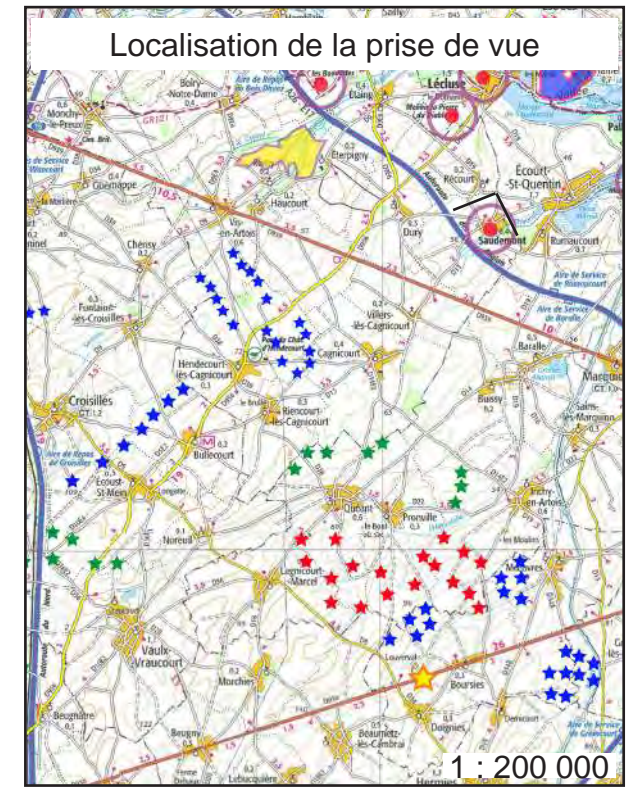




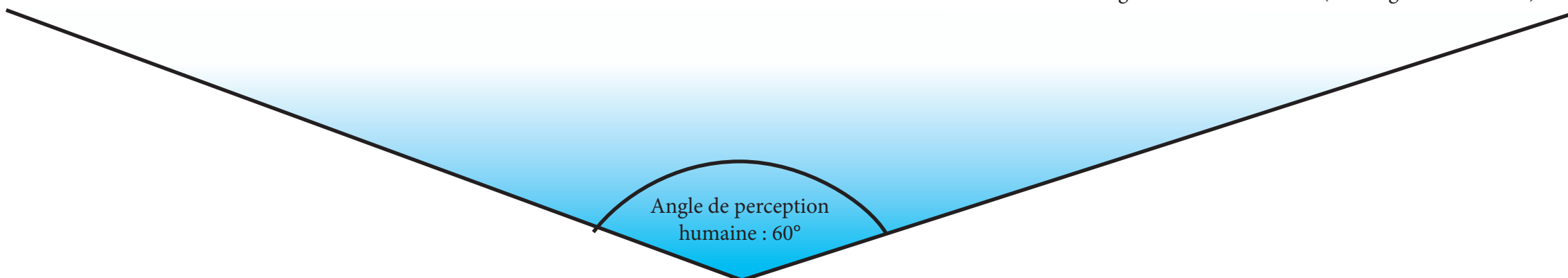
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





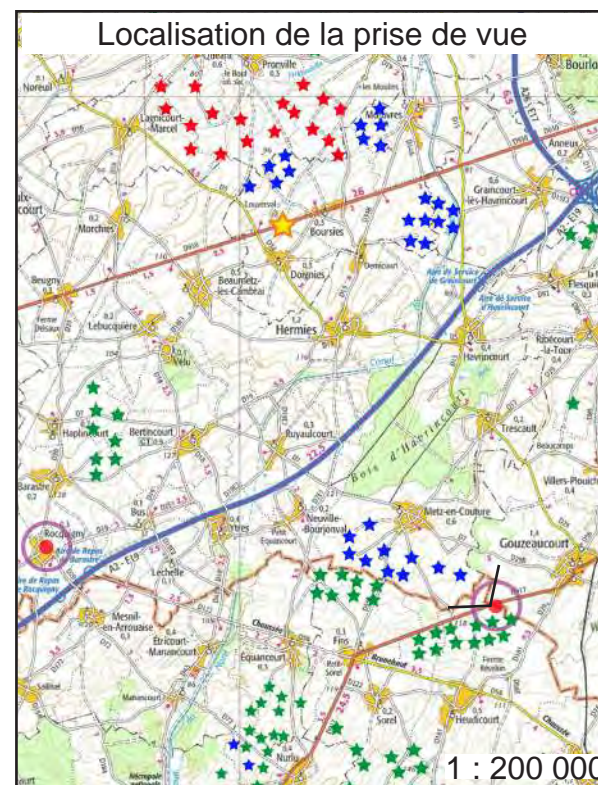
• Photosimulation 44 : Vue depuis la Rd917 à hauteur de la borne de Gouzeaucourt (Projet à 12 430 m)

Depuis la RD917, à hauteur de la borne de Gouzeaucourt (inscrites aux monuments historiques), le panorama vers le site du projet offre un paysage de plateaux cultivés et de masses boisées avec notamment le bois d'Havrincourt formant un horizon boisé important.



Les éoliennes de Metz-en-Couture (Inter Deux-Bos), proches, apparaissent ici comme des éléments majeurs du paysage (visibilité importante depuis la borne).

Celles du projet, situées à plus de 12 km, comme celles de l'Enclave, n'apparaissent pas

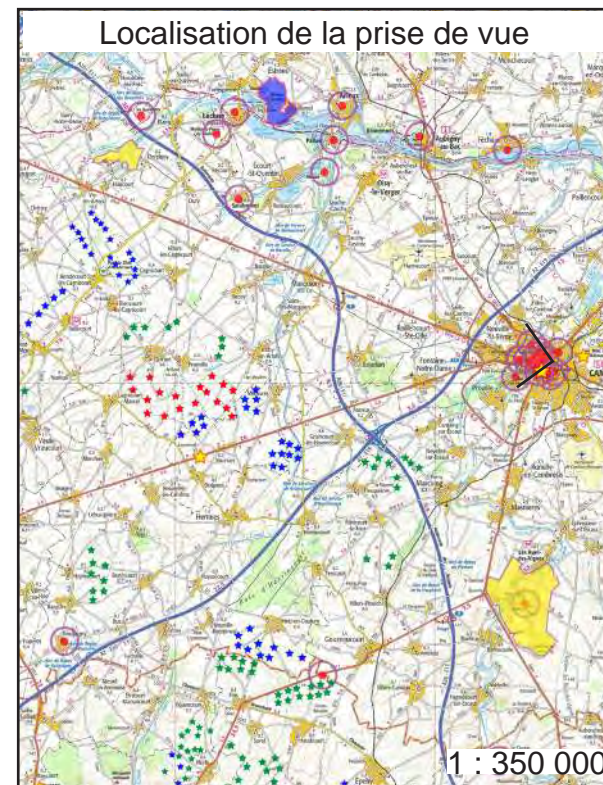




• Photosimulation 45 : Depuis le centre historique de Cambrai (Projet à 14 100 m)



Depuis le centre historique de Cambrai, et même depuis les places, le bâti dense environnant ne permet pas d'avoir une vue suffisamment étendue pour apercevoir d'éventuelles éoliennes situées sur les plateaux alentours. Il n'existe donc aucune visibilité du parc éolien situé à 14 km de là depuis les monuments historiques de la ville de Cambrai.





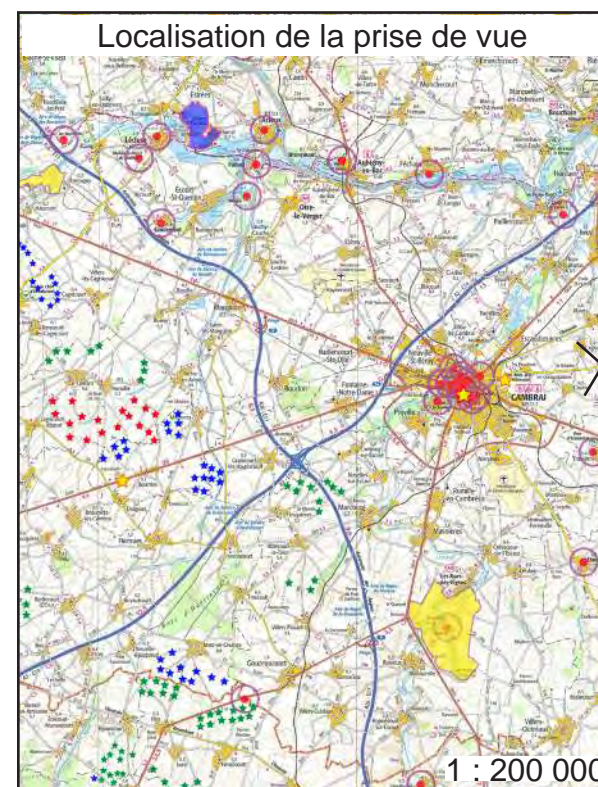
• Photosimulation 46 : Depuis la RD942 en arrière de Cambrai - vue sur la cathédrale (Projet à 20 170 m)



La RD942 qui relie Solesmes à Cambrai selon une direction Est-Ouest permet d'offrir des vues intéressantes sur Cambrai avec, en arrière plan, les plateaux artésiens et cambrésiens environnants le site du projet.

Ici, à hauteur de Cagnoncles, on a une vue panoramique marquée par de grands champs cultivés de part et d'autre de la voie. Dans l'axe, on aperçoit les premières habitations en périphérie de Cambrai (La Bahotes, Les Conquistadores) et, en arrière, un front bâti plus large (Cambrai). De ce front émergent quelques éléments dont le clocher de la cathédrale de Cambrai.

Les éoliennes du projet situées environ à 20 km de là n'apparaissent pas (pas de co-visibilité).





### E2.10.3.7 - Simulations paysagères aux abords des sites protégés

La plupart des sites protégés (sites classés/inscrits, sites de l'UNESCO, ZPPAUP/AVAP) des alentours sont éloignés et situés dans des vallées ou à l'intérieur des agglomérations. Ainsi, l'impact visuel du projet sur ces sites est généralement faible, voire nul.

Le tableau ci-dessous indique l'analyse du contexte des différents sites, ainsi que la visibilité ou co-visibilité possible (les couleurs reprennent celles de la perception visuelle des éoliennes telle que définie sur la carte globale d'incidence visuelle du projet : ici, tous les sites protégés sont éloignés et situés en dehors des zones de perceptions forte à modérée du projet). Cette analyse permet d'orienter les investigations plus approfondies et la nécessité ou non de réaliser des photosimulations.

Localisation / Site	Type de protection	Distance (km)	Contexte	Visibilité	Co-visibilité
Rémy (62) - marais de Rémy et des sources de la Brogne	Site inscrit	9 à 11	Site localisé en fond de vallée dans un environnement très boisé - pas de visibilité potentielle - co-visibilité éventuelle avec ses abords	Aucune	Faible
Hamel (59) - village et abords	ZPPAUP/AVAP	12 à 14	Site localisé en rebord et en fond de la vallée de la Sensée - visibilité et co-visibilité potentielles depuis et avec les éléments situés sur les versants	Aucune	Faible
Les Rues-des-Vignes (59) - Vallée du Haut-Escaut- Abbaye de Vaucelles	Site inscrit	14 à 18	Site essentiellement localisé sur le fond de vallée dans un écrin boisé - abords du site s'étendant toutefois sur les rebords des plateaux environnants - visibilité et co-visibilité potentielles sur ses rebords	Faible	Faible
Cambrai (59) - Beffroi	Site UNESCO	14	Beffroi situé en centre ville - pas de visibilité ni de co-visibilité potentielles à priori	Aucune	Aucune
Pozières-Grancourt (80) - Trois mémoriaux de Thiepval et Beaumont-Hamel et leurs perspectives	Site inscrit	20 à 26	Site très étendu situé sur des plateaux vallonnés - visibilité et co-visibilité potentielles très faibles à nulles étant donné la distance du parc	Faible	Faible
Saint-Laurent-Blangy (62) - Domaine de Vaudry-Fontaine	Site classé	18	Site ponctuel dans un écrin boisé - pas de visibilité ni co-visibilité potentielles étant donné l'éloignement	Aucune	Aucune
Arras (62) - Beffroi	Site UNESCO	19	Site urbain - pas de visibilité ni de co-visibilité potentielles à priori	Aucune	Aucune
Arras (62) - centre urbain	Site inscrit / AVAP en cours	19	Site urbain - pas de visibilité ni de co-visibilité potentielles	Aucune	Aucune
Arras (62) - Places d'Arras	Site classé	19	Site urbain - pas de visibilité ni de co-visibilité potentielles	Aucune	Aucune
Arras (62) - Place Jean Moulin	Site classé	19	Site urbain - pas de visibilité ni de co-visibilité potentielles	Aucune	Aucune
Arras (62) - Place du Wetz d'Arnain	Site classé	19	Site urbain - pas de visibilité ni de co-visibilité potentielles	Aucune	Aucune
Arras (62) - Place Victor Hugo	Site classé	19	Site urbain - pas de visibilité ni de co-visibilité potentielles	Aucune	Aucune



La carte en Figure 108 indique si le projet est visible ou non depuis les sites. Cette carte indique également la co-visibilité éventuelle entre les sites et le projet.

Rappelons que la co-visibilité correspond à toute vision simultanée, c'est-à-dire dans un même angle de vue, du parc éolien avec un site identifié, et ceci depuis un axe ou un point de perception privilégié.

Sur l'ensemble des photosimulations présentées dans les pages suivantes (photosimulations 47 à 51), on remarque peu de visibilité et de co-visibilités et surtout, aucune visibilité et co-visibilité notable :

- une perception faible en terme de co-visibilité avec le site inscrit des marais de Rémy et des sources de la Brogne et avec la ZPPAUP/AVAP du Hamel, uniquement constatée avec les rebords de ces sites (pas de visibilité ni de co-visibilité avec et à l'intérieur des sites) depuis le versant opposé au projet éolien (site éolien très peu visible situé à plus de 10 km de là) ;
- une perception faible en terme de visibilité et de co-visibilité avec le site inscrit de la Vallée du Haut-Escaut - Abbaye de Vaucelles, uniquement depuis les parties situées sur le plateau et son rebord (pas de visibilité ni de co-visibilité depuis le fond de vallée et les abords de l'Abbaye) ;
- une perception faible en terme de visibilité et de co-visibilité avec le site inscrit des trois mémoriaux de Thiepval et Beaumont-Hamel et leurs perspectives, uniquement depuis et avec les parties du site situées sur le plateau (perception faible du projet étant donné la distance).

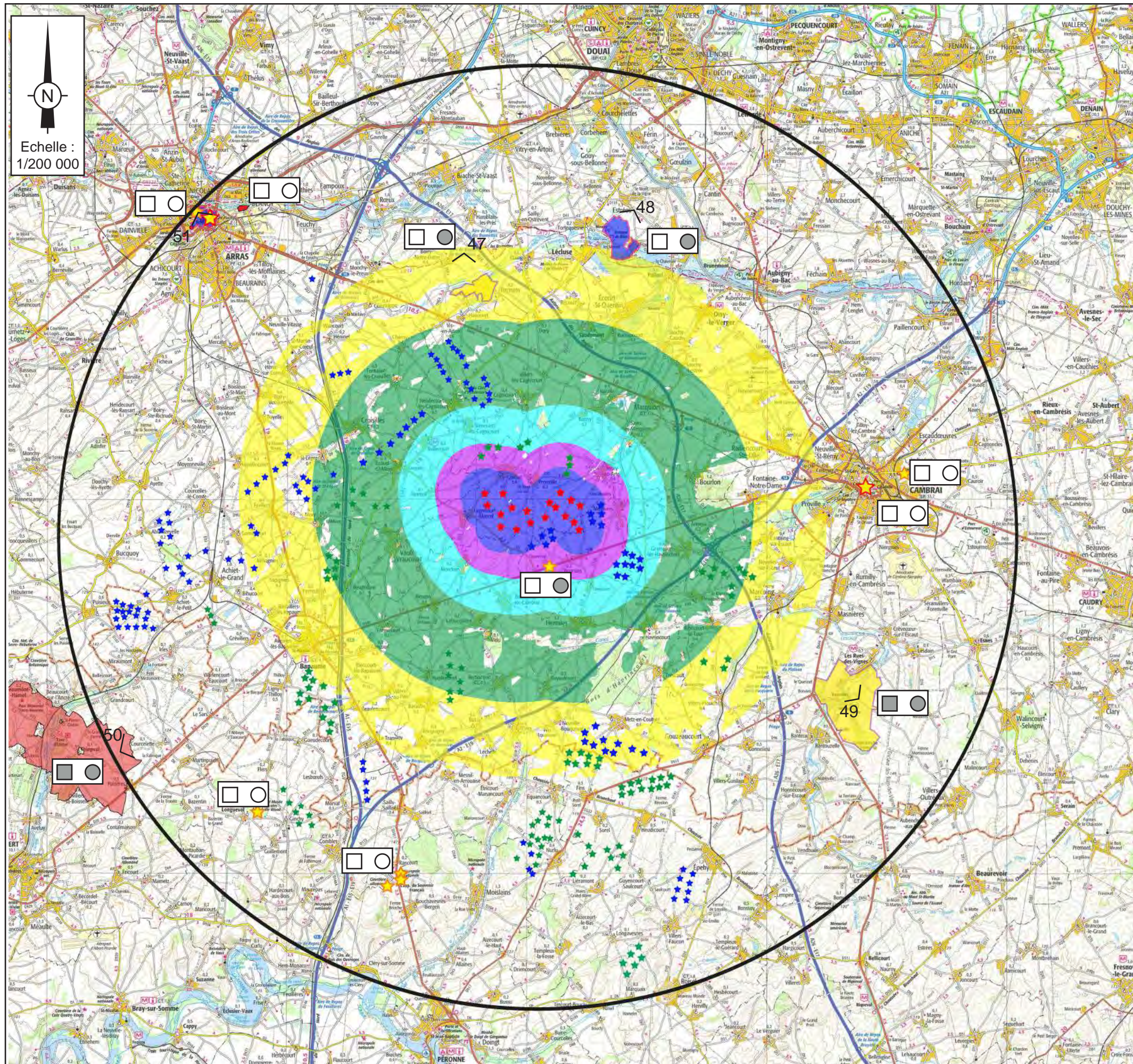
Rappelons ici aussi l'impact faible du projet sur le Mémorial de Louverval (co-visibilité), futur site du patrimoine mondial de l'Unesco\* (Voir • Photosimulation 4, page 284).

---

\* : Les autres sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale susceptibles d'être inscrits à l'UNESCO ne montrent aucune visibilité et co-visibilité notable avec le projet (Voir Figure 108)



**FIGURE 108 : VISIBILITÉ ET CO-VISIBILITÉ DU PARC AVEC LES SITES CLASSÉS/INSCRITS, AVEC LES SITES DE L'UNESCO ET AVEC LES ZPPAUP/AVAP**



**LÉGENDE**

- Aire d'étude éloignée
- Eolienne du projet
- Eolienne existante
- Eolienne accordée
- Perception forte
- Perception assez forte
- Perception modérée à assez forte
- Perception faible à modérée
- Perception faible
- Perception très faible à nulle (ou effet de masque)

**Paysages protégés :**

- Beffroi (patrimoine UNESCO)
- ZPPAUP/AVAP
- Site classé
- Site inscrit
- Sites et Mémoriels de la Première Guerre Mondiale

**Visibilité / Co-visibilité :**

- Visibilité moyenne
- Visibilité faible
- Pas de visibilité
- Co-visibilité moyenne
- Co-visibilité faible
- Pas de co-visibilité

**Localisation des photosimulations :**

- Angle de vue et numéro des photosimulations correspondantes



• **Photosimulation 47 : Depuis le GR121 à Boiry-Notre-Dame au-dessus du site inscrit des marais de Rémy et de la source de la Brogne (Projet à 11 930 m)**

Voici une vue prise depuis le GR121 à hauteur de Boiry-Notre-Dame, à environ 12 km au Nord du projet. Comme on peut le constater, la vue depuis ce GR passant sur un plateau agricole ouvert permet une vue ample vers le site du projet.

La simulation montre d'ailleurs que les éoliennes du projet, comme celles de l'Enclave/Graincourt/La Crémère/L'Arbre Chaud seront visibles au loin à l'horizon au-dessus de la vallée de la Sensée. Cette visibilité du projet reste toutefois réduite comparée à celle que l'on a des autres parcs éoliens plus proches (parc de la plaine d'Artois, parc de la voie d'Artois).

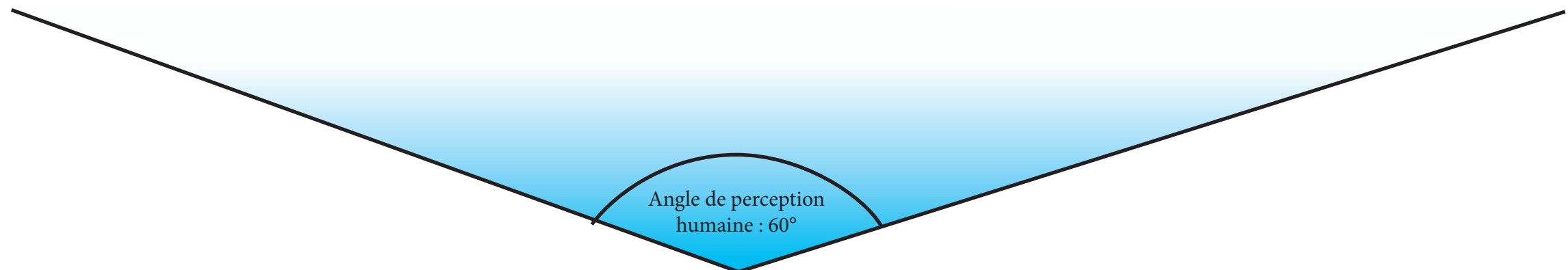
Comme on peut le constater, il n'existe pas de co-visibilité avec le site inscrit, les éléments protégés (marais, source) situés en fond de vallée, n'étant pas visibles.

**État initial - Vue panoramique**



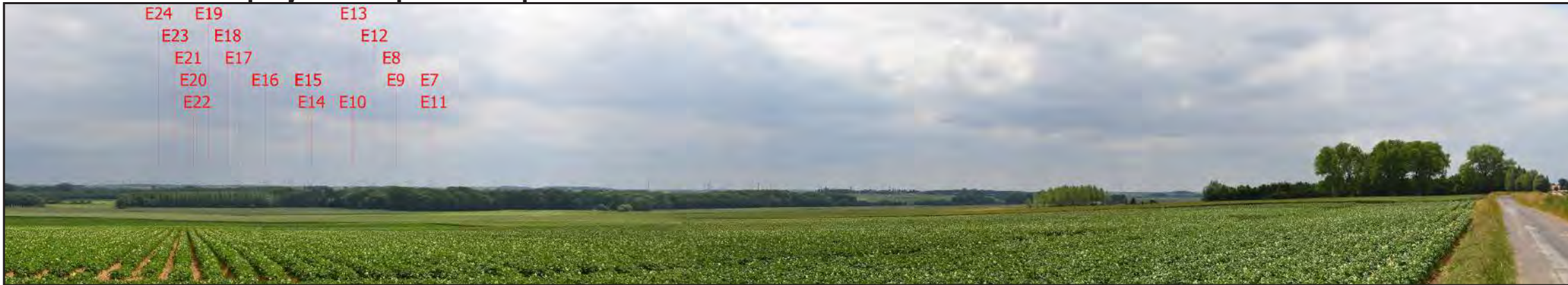
Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**





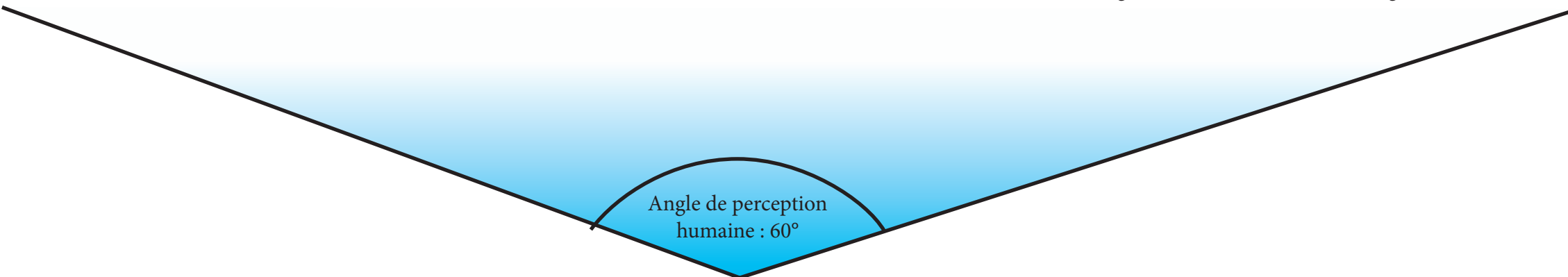
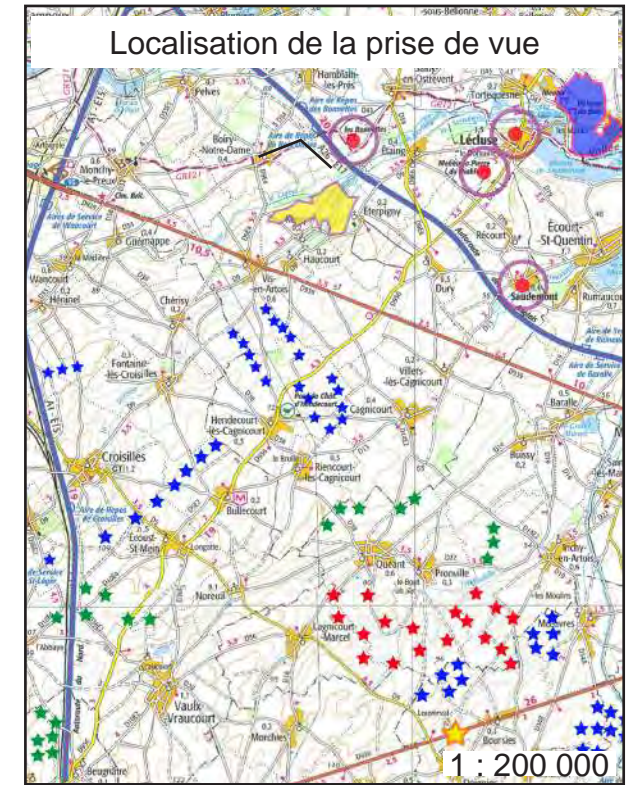
## Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• **Photosimulation 48 : Entre Estrées et Le Hamel au-dessus de la ZPPAUP/AVAP du Hamel (Projet à 14 350 m)**

Nous sommes ici sur la petite route reliant le village d'Estrées à celui du Hamel. Rappelons que Le Hamel, situé dans la vallée de la Sensée, est concerné par une protection patrimoniale au titre d'une ZPPAUP/AVAP.

Depuis le village et la partie naturelle protégée (fond de vallée), les plateaux agricoles alentours ne sont pas visibles.

En fait, il faut remonter sur le plateau, comme ici, pour percevoir un horizon plus lointain et apercevoir quelques bouts de pales de l'ensemble éolien de l'Arbre Chaud / La Crémère.

Comme on peut le constater depuis ce point, quelques hauts d'éoliennes du projet pourront émerger légèrement au dessus de l'horizon.

La perception du projet apparaît ici réduite, limitée aux abords de la zone protégée qui n'est représentée que par des lotissements des abords du village et à quelques hauts d'éoliennes situés à plus de 14 km.

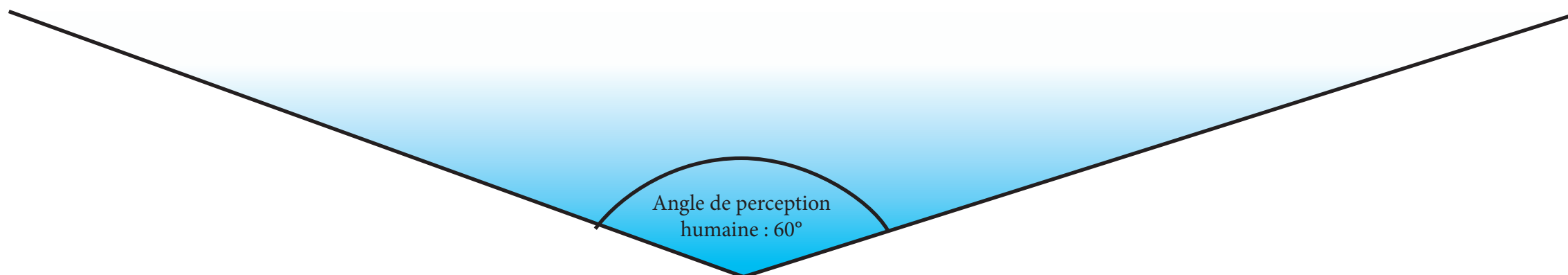
**État initial - Vue panoramique**



Ensembles éoliens de l'Arbre Chaud / La Crémère

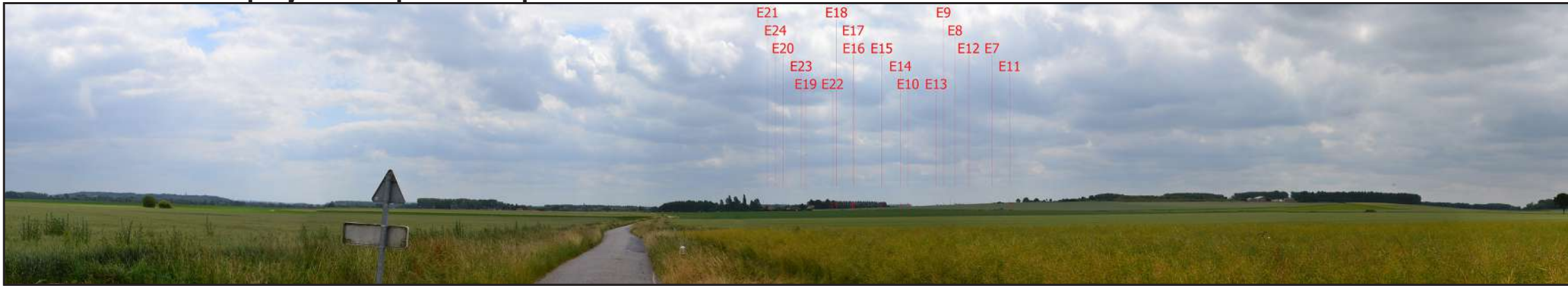
Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**





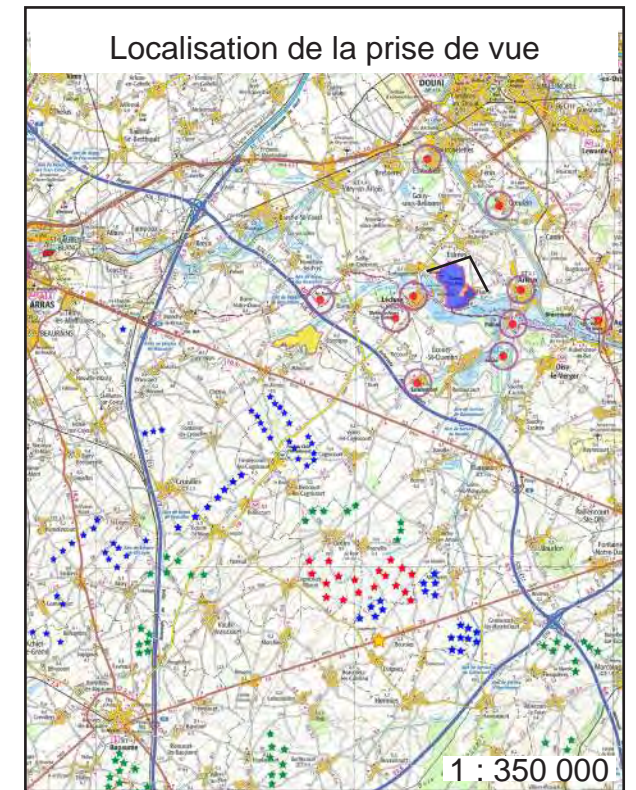
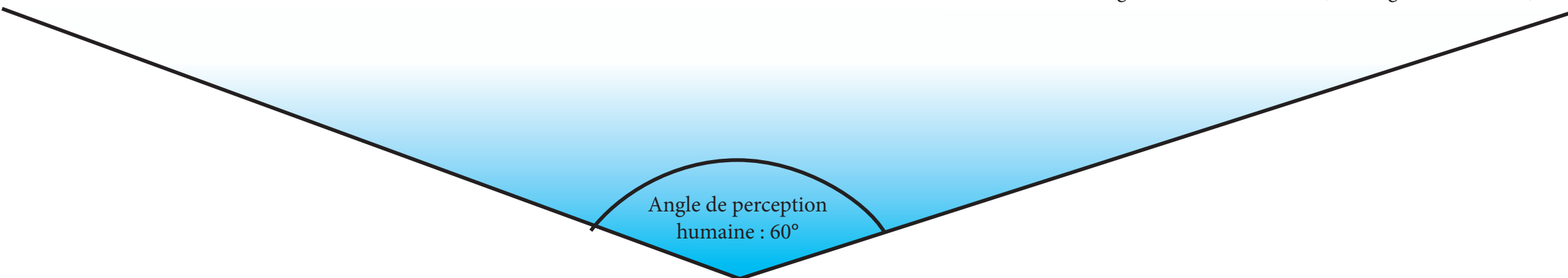
## Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





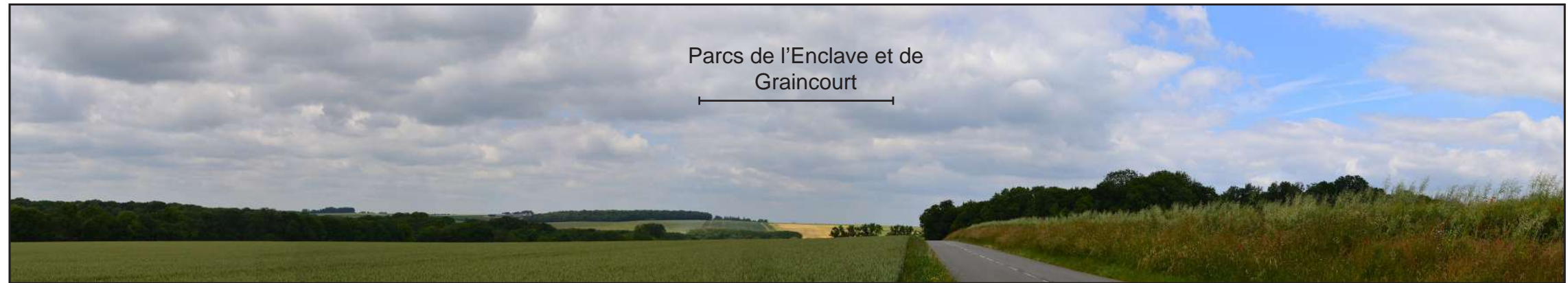
• **Photosimulation 49 : Depuis la RD96 au sein du site inscrit du Haut-Escaut, en arrière de l'Abbaye de Vaucelles (Projet à 16 600 m)**

La RD96 relie Villers-Outréaux à Vaucelles et traverse le site inscrit du Haut-Escaut/Abbaye de Vaucelles selon un axe Sud-Est/Nord-Ouest. Elle permet donc d'avoir une vue orientée vers le site du projet depuis le site inscrit. Ici, nous sommes sur le rebord du plateau avant la descente dans la vallée de l'Escaut où se trouve l'Abbaye (non visible ici car située en dessous du coteau boisé situé sur le côté gauche).

Comme on peut le constater, on peut découvrir le plateau agricole situé de l'autre côté du versant. On y aperçoit, au loin, quelques bouts de pales des éoliennes des parcs de l'Enclave et de Graincourt.

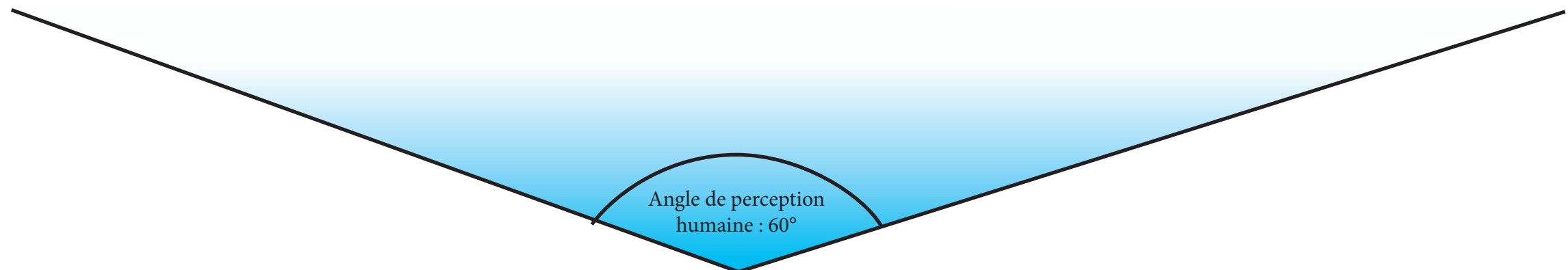
Comme on peut le constater, quelques bouts de pales d'éoliennes du projet apparaîtront également, au même niveau et dans le même rapport d'échelle que ceux des parcs de l'Enclave et de Graincourt. Du fait de cette faible perception depuis le rebord du plateau et la non perception depuis le fond de vallée, on peut considérer que la co-visibilité avec le site est faible.

**État initial - Vue panoramique**



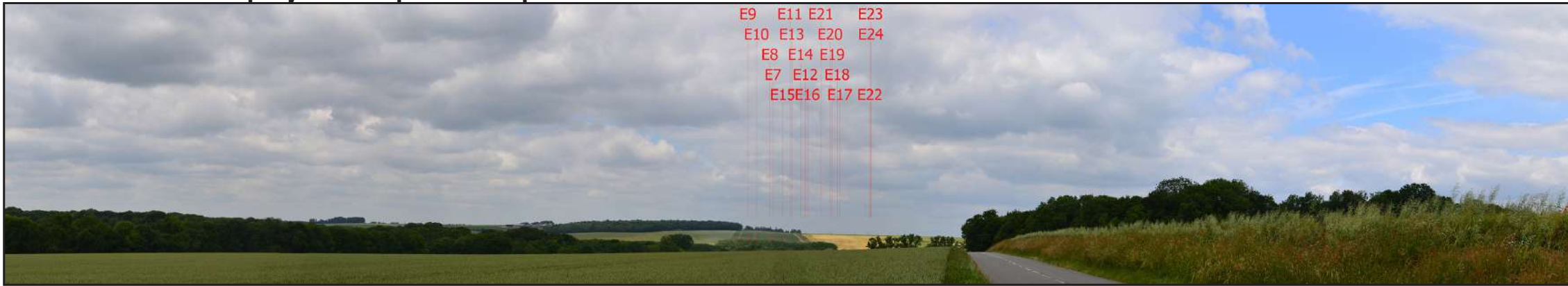
Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**

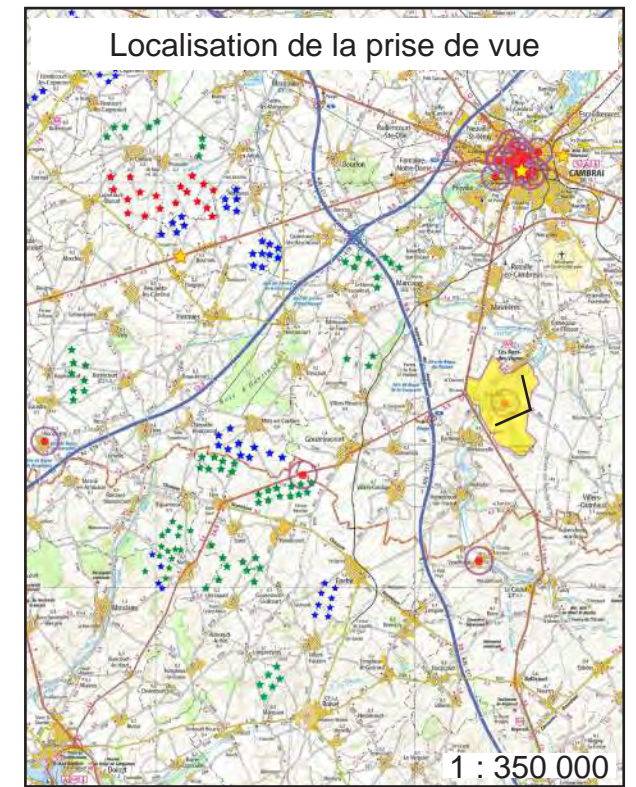




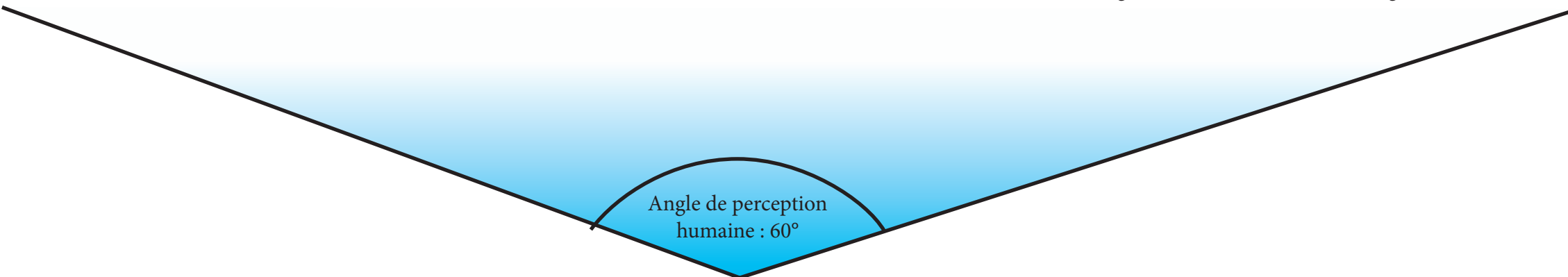
## Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• **Photosimulation 50 : Depuis le site classé des trois mémoriaux de Thiepval, Beaumont-Hamel et leurs perspectives (Projet à 21 700 m)**

Nous sommes ici sur un point haut situé dans le site classé des trois mémoriaux de Thiepval, Beaumont-Hamel et leurs perspectives. Depuis ce point haut, en regardant vers le site du projet, nous découvrons un vaste plateau et un chemin agricole menant au village de Courcelettes (village bosquet situé sur une ligne d'horizon proche). Au delà, nous percevons d'autres plateaux et des horizons plus lointains marqués par des boisements ainsi que par une ligne électrique et des éoliennes, notamment celles de Beaulencourt et dans une moindre mesure celles de l'Enclave Graincourt / L'Arbre Chaud / La Crémière.

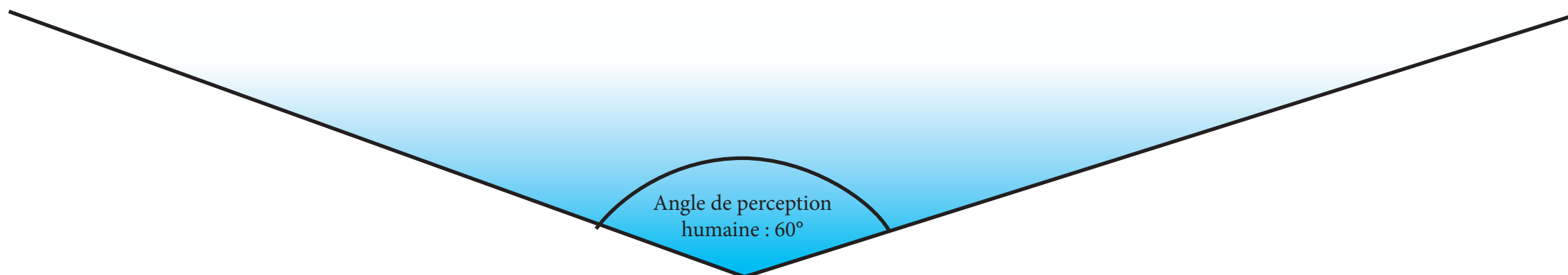
Les éoliennes du projet apparaîtront au loin avec celles de l'Enclave. La visibilité peut être considérée comme très réduite (éoliennes situées à plus de 20 km, visibles légèrement depuis un point haut situé en limite de site)

**État initial - Vue panoramique**



Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**

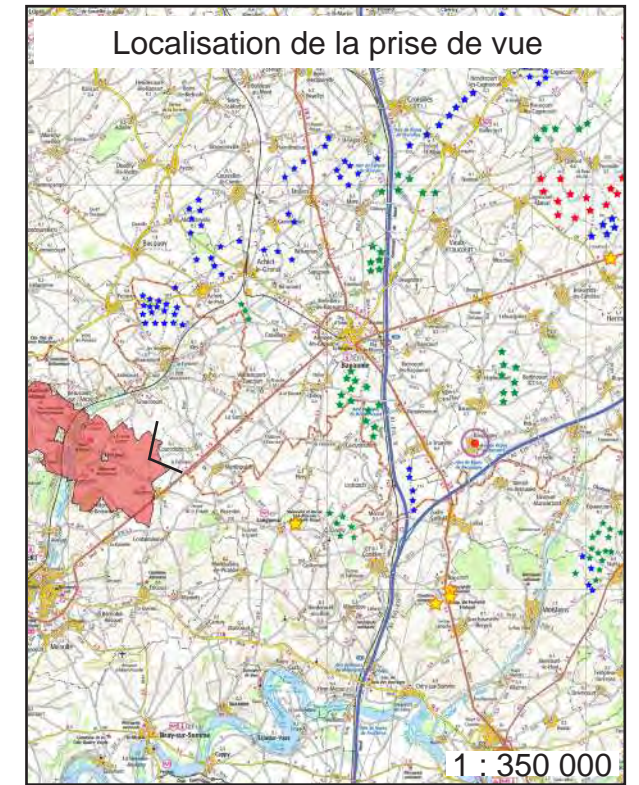




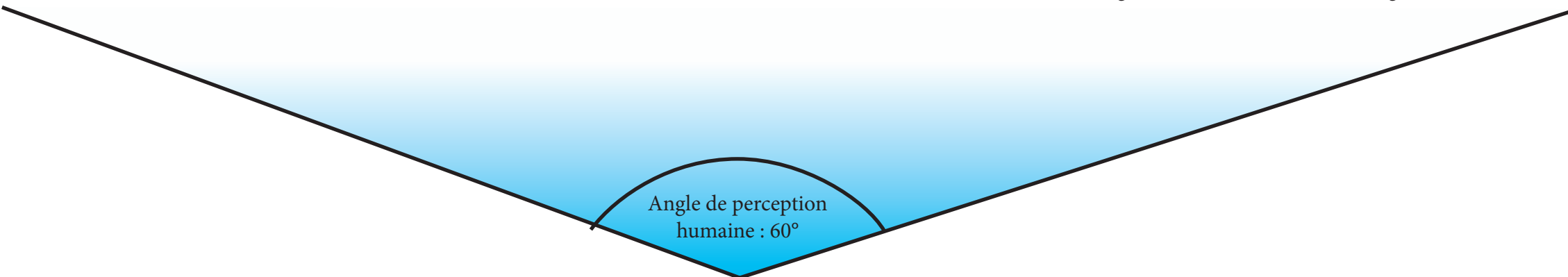
## Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





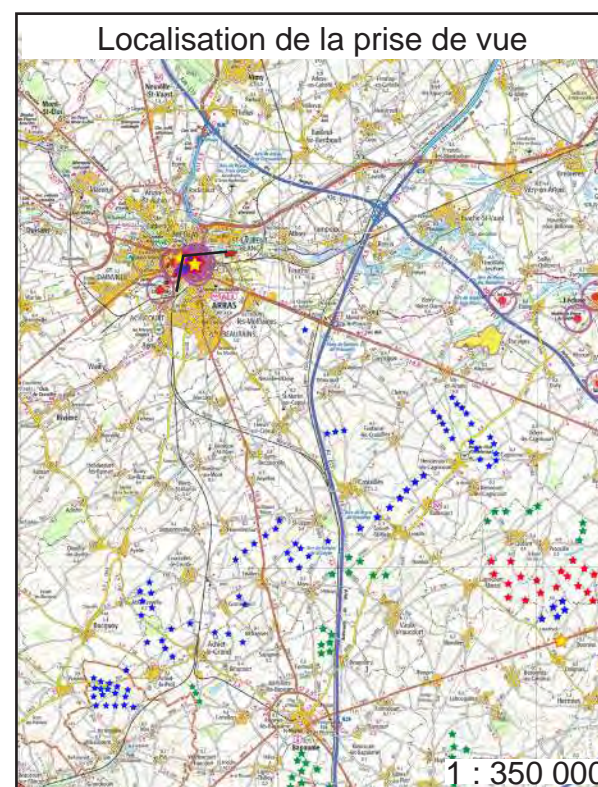
• Photosimulation 51 : Depuis le centre historique d'Arras - sites protégés et site UNE SCO (Projet à 19 300 m)



Le centre d'Arras constitue un lieu chargé d'histoire. Le beffroi fait partie du patrimoine mondial de l'Unesco. Nombre d'autres bâtiments sont également protégés en tant que monument historique. Certaines places sont protégées en tant que sites inscrits et classés.

Voici une vue prise depuis la place principale de la ville d'Arras. Le beffroi apparaît dans l'axe.

Le site du projet se trouve à 19,3 km en arrière. Etant donné l'éloignement et le manque de recul depuis les éléments protégés, aucune éolienne n'apparaîtra.



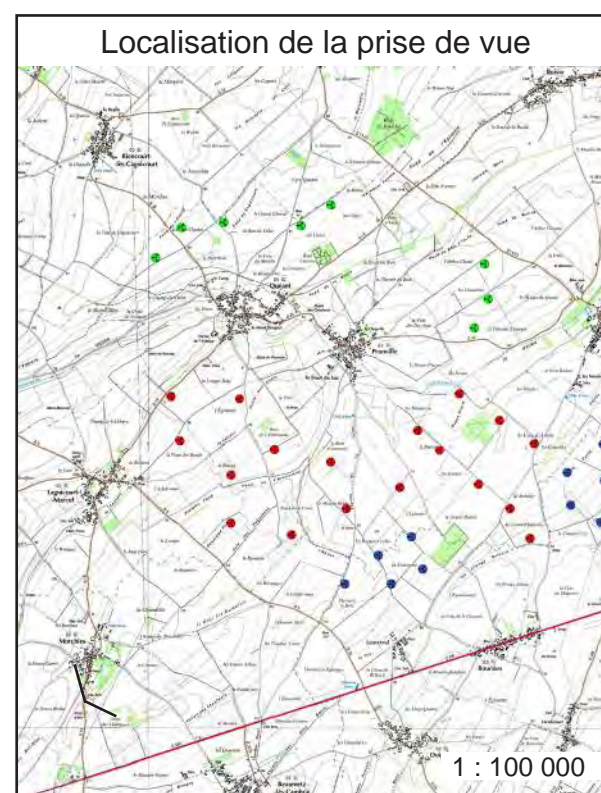


### E2.10.3.7 - Simulations depuis les lieux de vie environnants et les éléments du petit patrimoine local

L'objet de ce paragraphe est d'illustrer l'impact visuel du projet depuis les lieux de vie environnants (places de village, places d'église, ...), mais aussi depuis les éléments du petit patrimoine local (éléments non protégés), et en particulier les cimetières et sites commémoratifs de la grande guerre.

#### • Photosimulation 52 : Depuis le cimetière militaire au Sud de Morchies (Projet à 3 000 m)

Nous voici à Morchies à hauteur du cimetière australien du Sud du village. Comme on peut le constater, malgré la position haute du cimetière par rapport à la route, les éoliennes du projet ne sont pas visibles.





• **Photosimulation 53 : Depuis le cimetière militaire au Nord de Morchies (Projet à 2 260 m)**

Morchies accueille un deuxième cimetière militaire situé au Nord de l'agglomération.

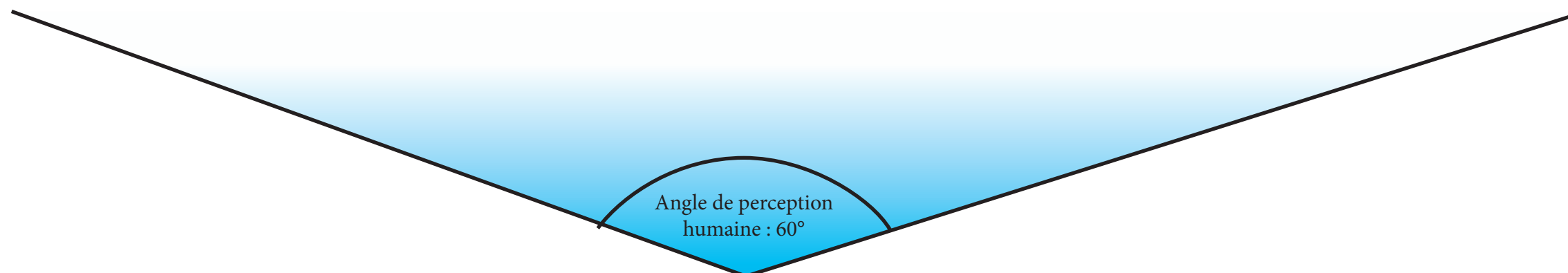
Depuis ce cimetière, élément marquant de la sortie Nord de village, la perception sur les plateaux environnants est importante et les éoliennes du projet apparaissent nettement vers le Nord-Est.

Le parc éolien se trouve toutefois suffisamment éloigné (2,26 km au plus proche) pour que son impact visuel ne soit pas trop fort vis-à-vis du cimetière.

**État initial - Vue panoramique**



**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**

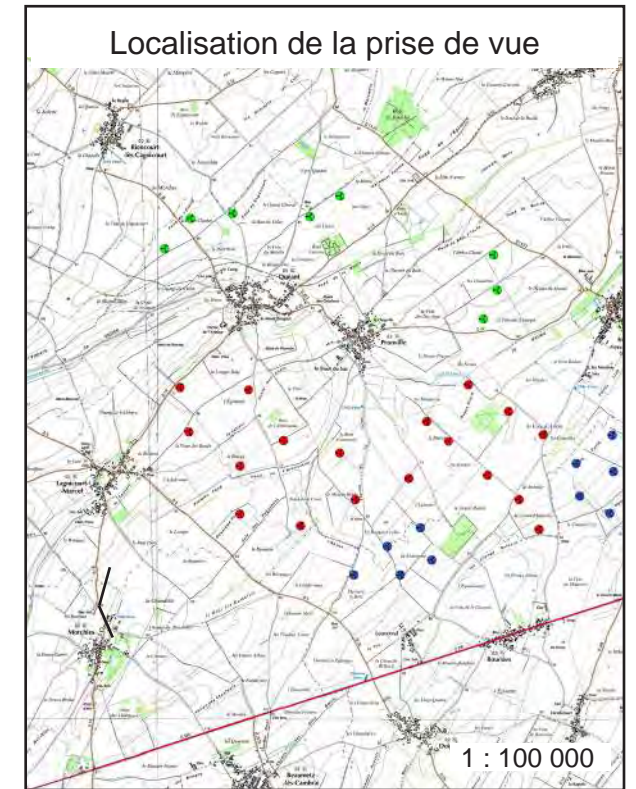
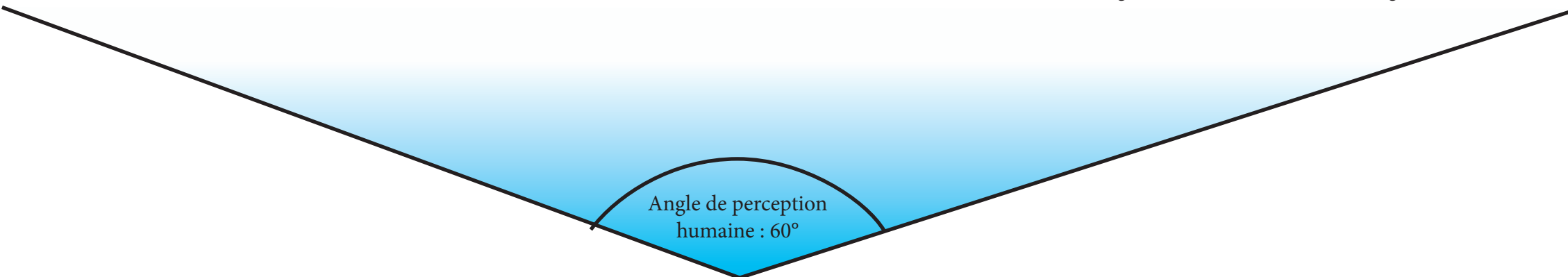




### Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)





• **Photosimulation 54 : Depuis la place de l'église de Quéant (Projet à 1 000 m)**

Nous sommes ici à Quéant, sur la place de l'église. Les éléments du bâti sont omniprésents autour de cette place et seule la rue proche permet une ouverture visuelle plus importante aux alentours.

Le site du projet se trouve à 1 km environ au Sud mais, comme on peut le constater, seules les pales de trois éoliennes (E7, E12 et E13) apparaissent furtivement au dessus du bâti.

**État initial - Vue panoramique**



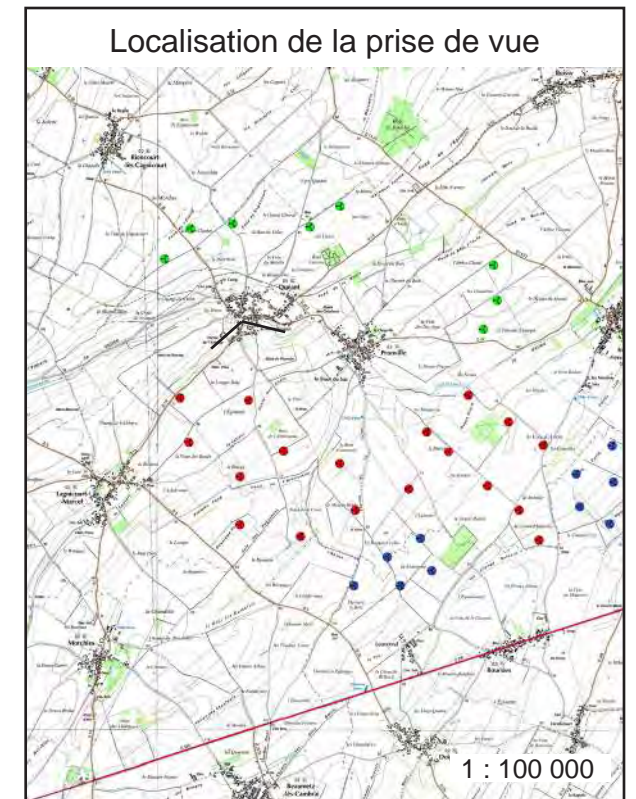
**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**



Angle de perception humaine : 60°



### Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)

Angle de perception humaine : 60°



• **Photosimulation 55 : Depuis la rue principale, au centre de Quéant (Projet à 1 110 m)**

Nous voici au centre de Quéant sur la rue principale (route de Marquion), à l'angle de la route de Pronville.

Ici encore, le bâti est prédominant. Seule l'ouverture visuelle créée par la route de Pronville permet une vue, étroite, vers le plateau agricole du site du projet.

Les éoliennes les plus proches (E11, E12, E13, à un peu plus d'1 km), masquées par le bâti, ne sont pas visibles.

Seules celles situées dans l'ouverture visuelle de la route de Pronville apparaissent, au loin (E16, E17, E18, E19 et E20). L'impact visuel est toutefois réduit du fait de la présence d'alignement d'arbres le long de la route et en second plan. Il serait même nul en été, avec le développement des feuilles sur les arbres.

**État initial - Vue panoramique**



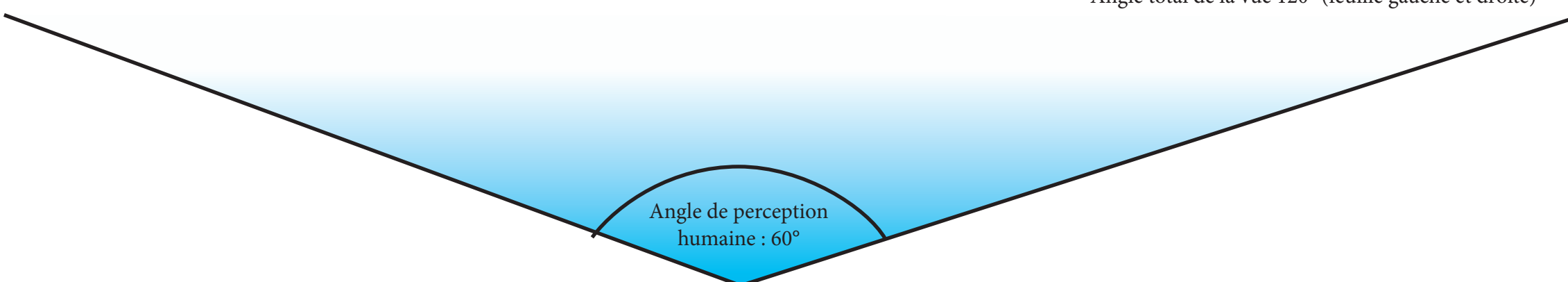
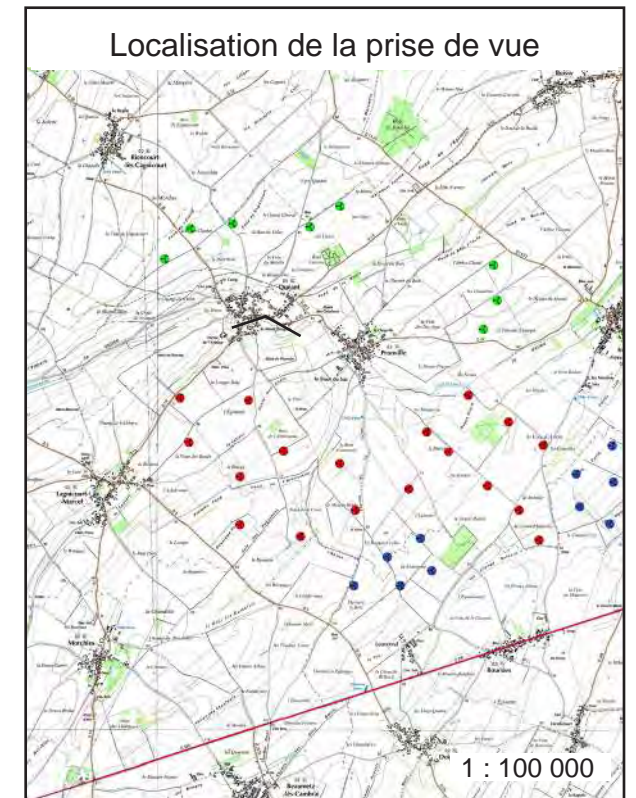
**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**



Angle de perception humaine : 60°



## Simulation avec le projet - Vue panoramique





• **Photosimulation 56 : Depuis le village de Pronville - entrée Ouest (Projet à 1 430 m)**

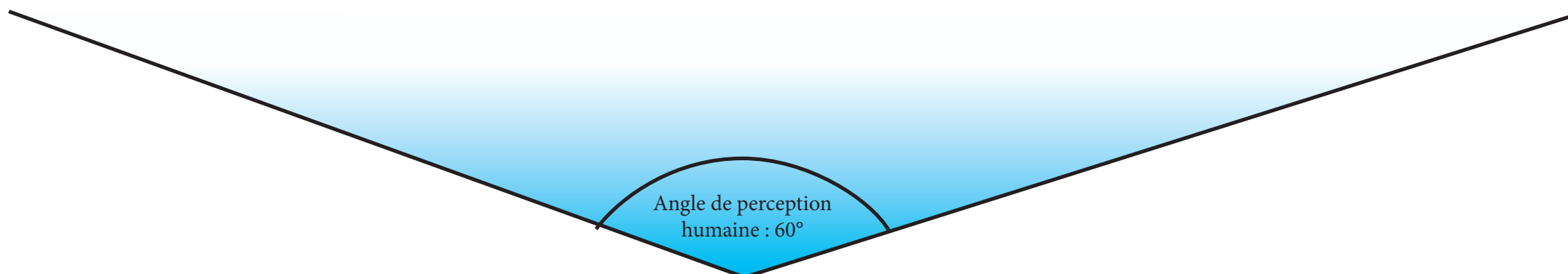
Nous sommes ici à l'entrée Ouest du village de Pronville. Nous découvrons la rue principale desservant le village ainsi que les premières habitations et éléments du bâti (avec un bâtiment agricole notamment). Le clocher de l'église de Pronville (église non protégée) apparaît au dessus du bâtiment agricole.

Le parc éolien s'étend quand à lui au Sud du village et est visible ici à droite de la voie, où l'on aperçoit quelques éoliennes sur le plateau agricole (les plus proches, à 1,5 km environ), mais aussi en face, au dessus du bâti (quelques bouts de pales apparaissent notamment au dessus du bâtiment agricole).

**État initial - Vue panoramique**

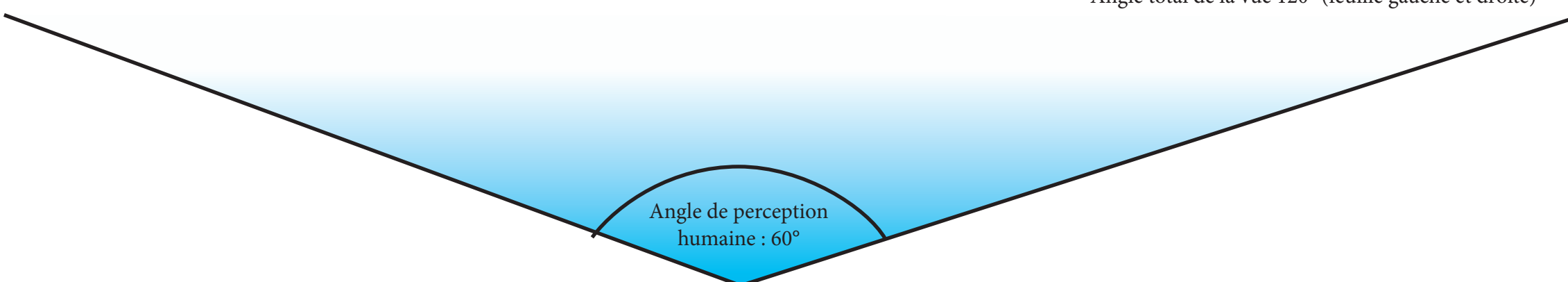
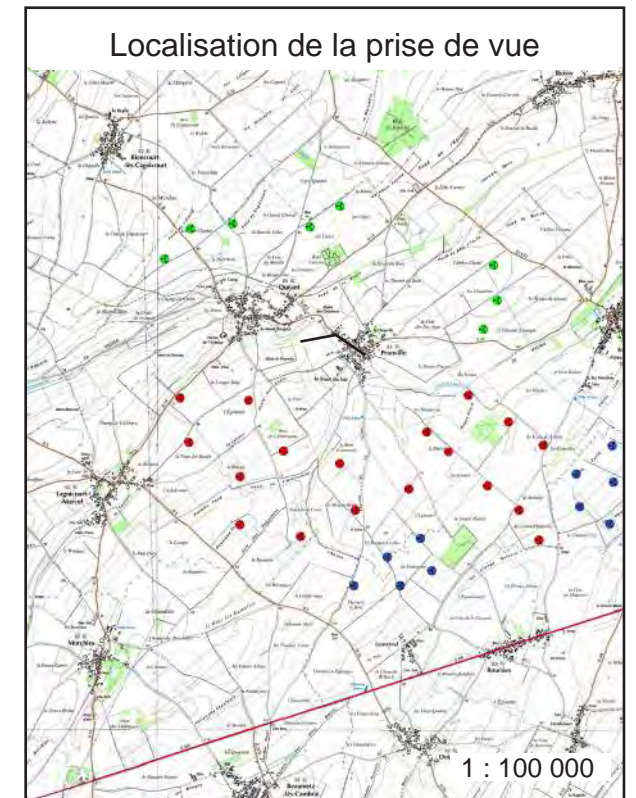


**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**





## Simulation avec le projet - Vue panoramique





• **Photosimulation 57 : Depuis la place de l'église de Pronville (Projet à 1 520 m)**

**État initial - Vue panoramique**

La place de l'église de Pronville permet le stationnement de nombreux véhicules et constitue un lieu de vie important du village.

Depuis cette place, la vue vers le site du projet est fortement tronquée par la présence du bâti environnant.

Comme on peut le voir sur le photomontage, seule une légère ouverture visuelle entre une habitation et l'église laisse l'occasion d'apercevoir une petite partie du plateau agricole du site.

Deux éoliennes (E9 et E13) apparaissent ainsi au loin.



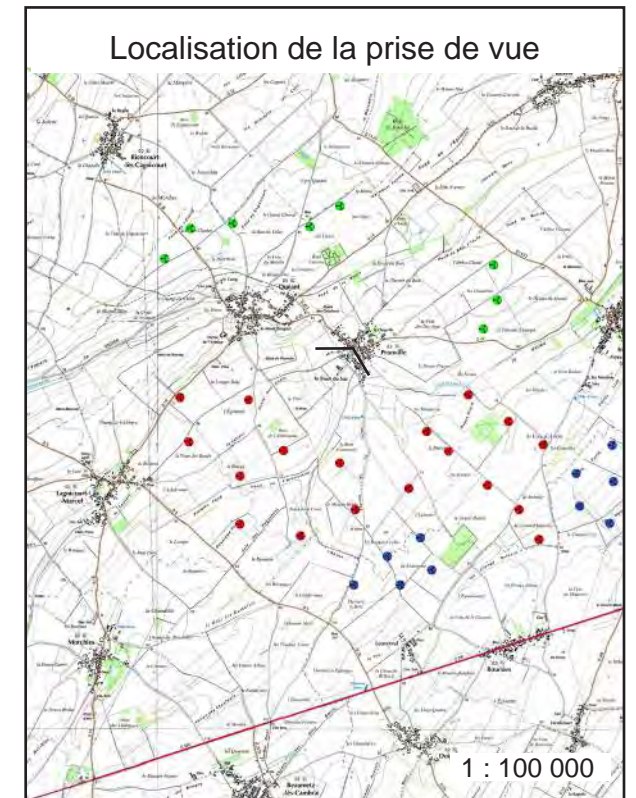
**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**



Angle de perception humaine : 60°



### Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)

Angle de perception humaine : 60°



• **Photosimulation 58 : Depuis le centre d'Inchy-en-Artois (Projet à 2 060 m)**

Nous sommes ici au centre du village d'Inchy-en-Artois, et en particulier sur la route principale le traversant, avant qu'elle ne se divise en deux voies.

Le site du projet se trouve dans l'axe de cette voie et sur son côté droit.

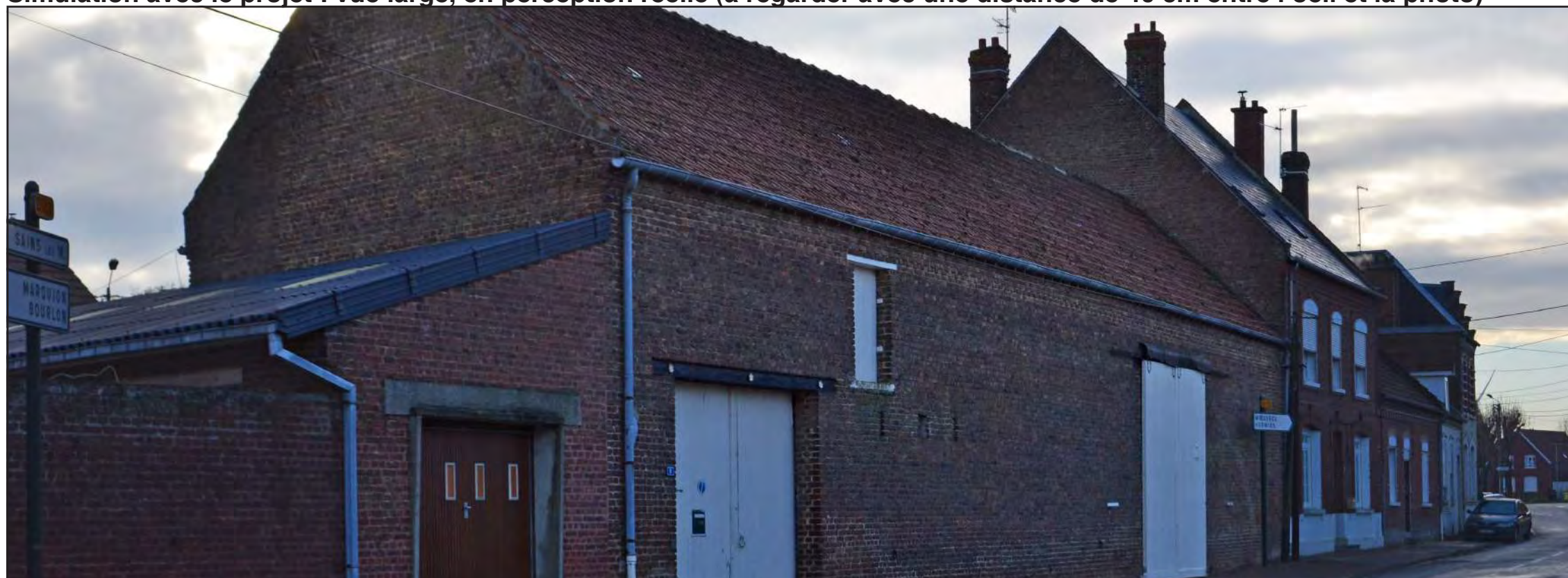
Le bâti y est relativement dense et, actuellement, seul un bout de pale d'une éolienne des parcs de l'Enclave apparaît, à la faveur de la trouée formée par la route au sein du bâti.

Le parc du projet sera également masqué en grande partie par les éléments du bâti. En fait, comme le montre le photomontage, on pourra apercevoir uniquement un bout de pale d'une éolienne (E21) dans cette trouée, et cela seulement en hiver, à travers les branchages d'un tilleul agrémentant les bords de la voie.

**État initial - Vue panoramique**



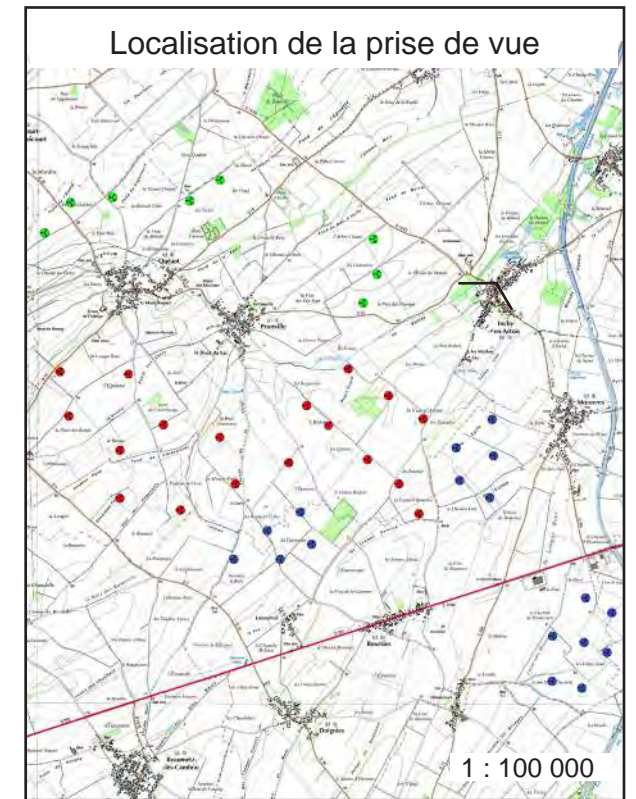
**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**



Angle de perception humaine : 60°



## Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de perception humaine : 60°



• **Photosimulation 59 : Depuis le cimetière britannique au Nord de Moeuvres (Projet à 1 800 m)**

Au Nord du village de Moeuvres se trouve un cimetière abritant 565 tombes du Commonwealth et un monument funéraire allemand.

Depuis ce cimetière implanté en bordure de plateau agricole, un des parcs éoliens de l'Enclave montre un impact visuel assez fort, les éoliennes étant implantées entre 1 et 2 km de là. Un deuxième de ces parcs apparaît un peu plus loin à l'horizon.

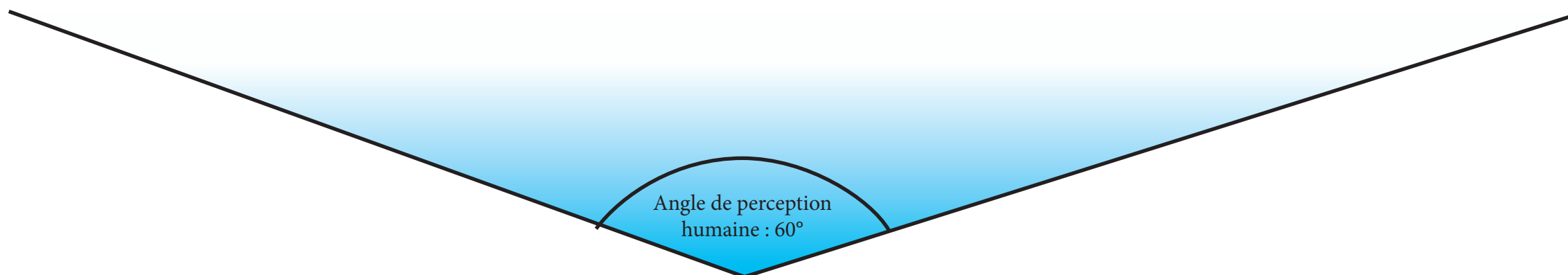
Comme on peut le constater, une partie des éoliennes du projet s'insère entre ces deux parcs et contribue ainsi au regroupement et à la densification du pôle éolien local.

**État initial - Vue panoramique**



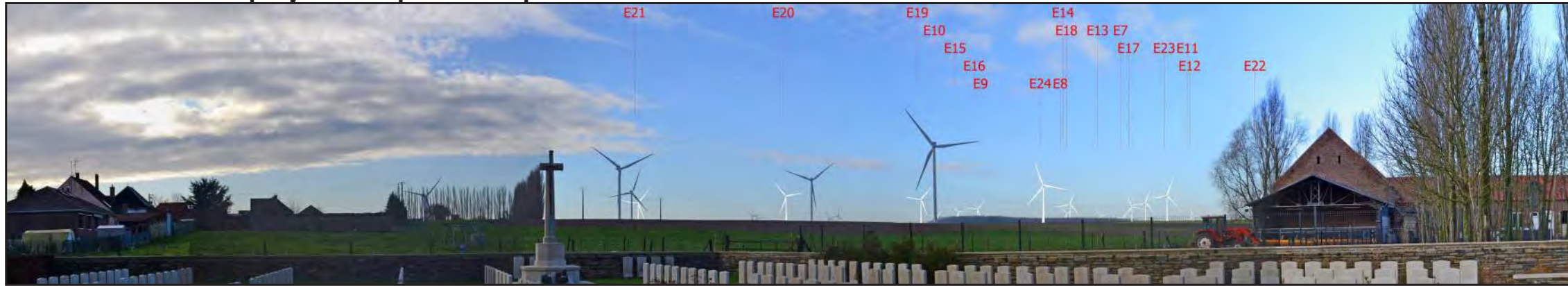
Angle de vue 160°

**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**





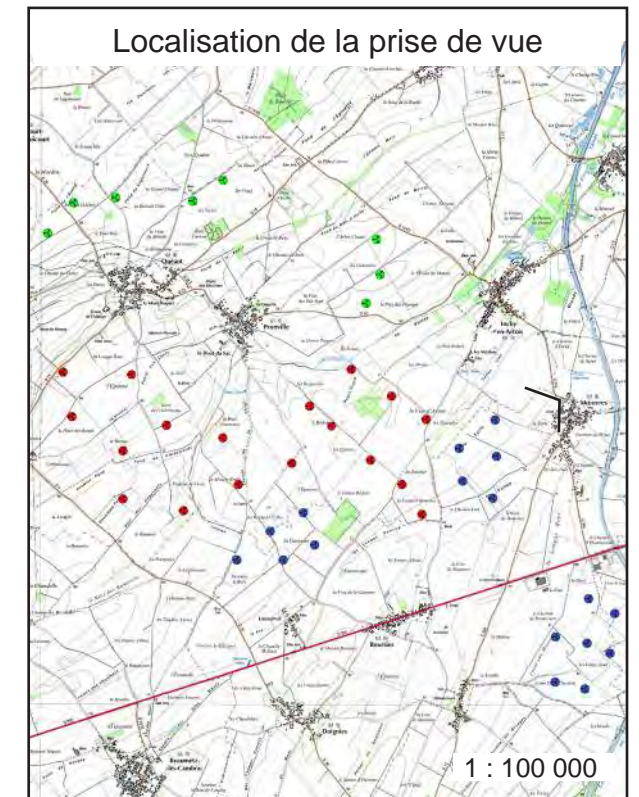
## Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de vue 160°



Angle total de la vue 120° (feuille gauche et droite)



Angle de perception  
humaine : 60°



• **Photosimulation 60 : Depuis le centre de Moeuvres (Projet à 1 830 m)**

Nous sommes ici au centre du village de Moeuvres et en particulier à l'angle de la voie menant à Demicourt et de celle desservant le plateau agricole à l'Ouest de l'agglomération.

Bien que le bâti prédomine, une ouverture visuelle vers le plateau du site du projet est créée ici par le biais de la voie remontant vers le plateau agricole.

Malgré cette ouverture, les éoliennes du projet sont peu visibles du fait de la topographie des lieux et de la présence d'écrans végétaux. Ainsi, seuls quelques bouts de pale apparaissent furtivement sur le haut du plateau découvert.

**État initial - Vue panoramique**



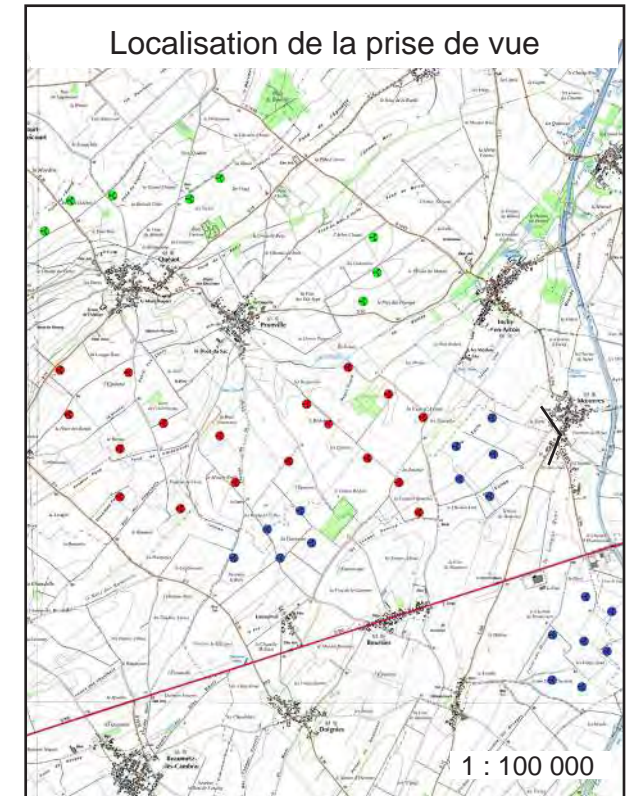
**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**



Angle de perception humaine : 60°



### Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle de perception humaine : 60°



• **Photosimulation 61 : Depuis le cimetière britannique de Beaumetz-les-Cambrai (Projet à 2 500 m)**

Le cimetière britannique de Beaumetz-les-Cambrai ne borde pas le village mais a été édifié sur le plateau agricole en bordure de la RD 930.

Depuis cet élément remarquable, le panorama sur les champs environnants est donc particulièrement important.

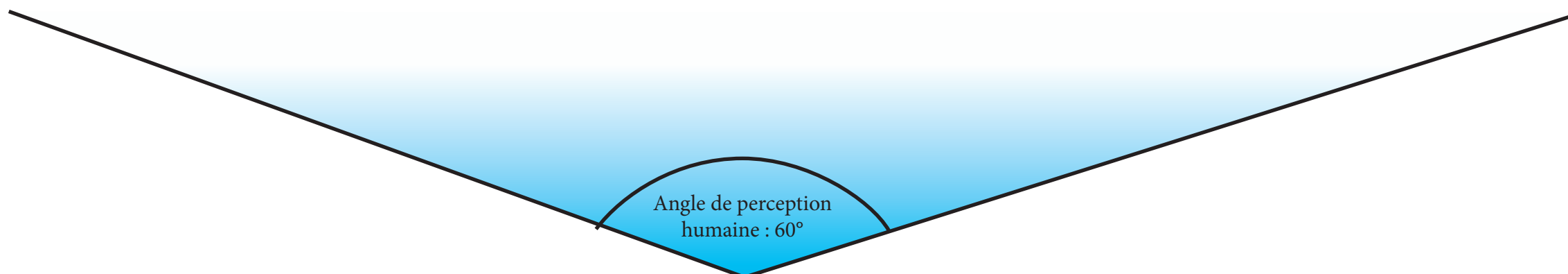
Les parcs de l'Enclave y sont d'ailleurs visibles, en particulier le plus proche situé à 2 km environ de là.

Le site du projet s'étend en arrière de ce parc et, comme on peut le constater, les éoliennes apparaissent assez nettement, en densifiant le pôle éolien et en occupant le plateau agricole entre les deux parcs de l'Enclave ici visibles.

**État initial - Vue panoramique**

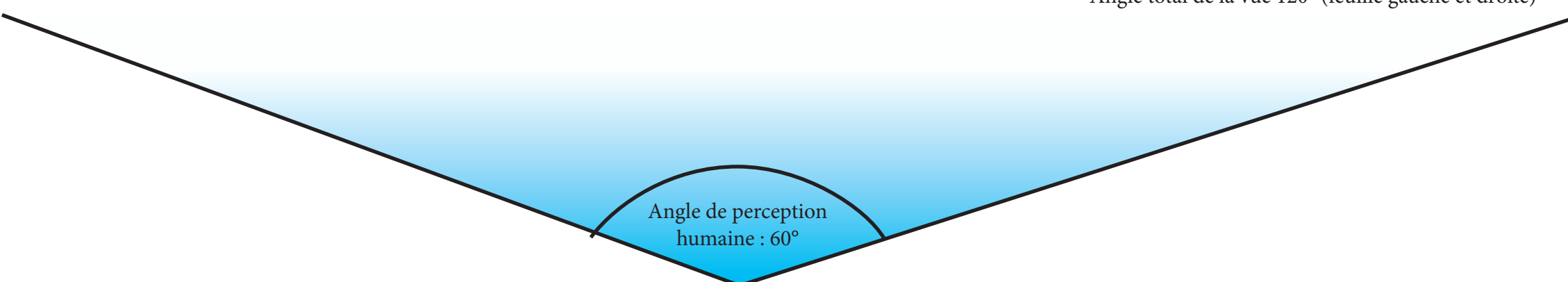
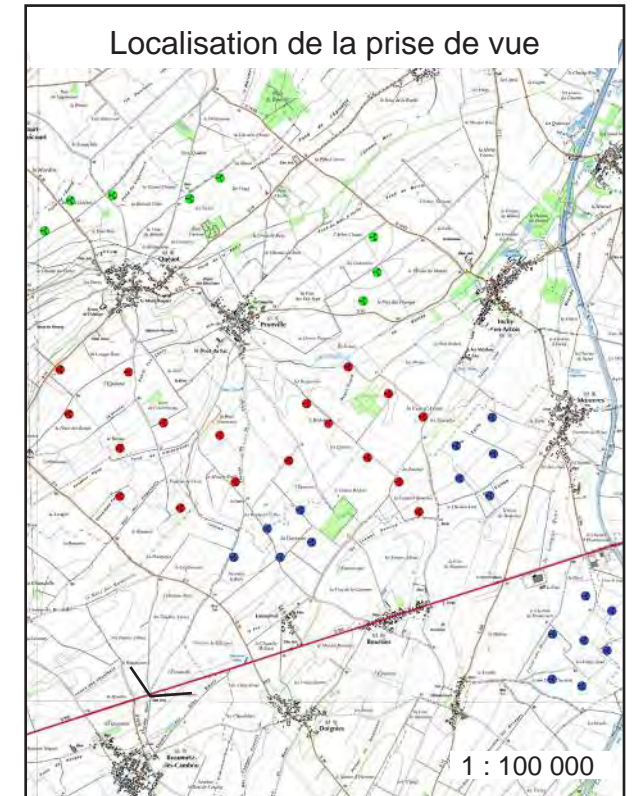
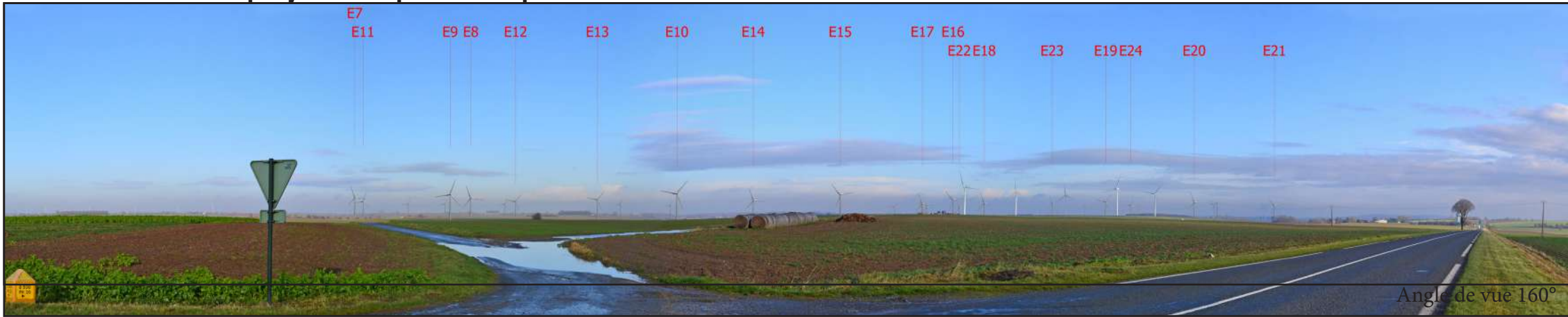


**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**





### Simulation avec le projet - Vue panoramique





• Photosimulation 62 : Depuis la place de l'église d'Inchy-en-Artois (Projet à 2 320 m)



Nous proposons enfin ici une dernière vue réalisée depuis la place de l'Eglise d'Inchy-en-Artois, à environ 2,3 km du site du projet. Comme on peut le voir sur le photomontage réalisé, aucune des éoliennes du projet n'émergera au dessus du bâti.

